

gammelin



SPÉCIAL NOËL

N° 79  
DECEMBRE 83

15 F

Fonds A.R.A.M

**un artisan  
au service  
de  
la  
Qualité**

**escaliers & meubles  
LOUBAT**

Zone Industrielle - 13770 VENELLES. Tél. (42) 61.04.10 et 57.73.06  
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 14 à 18h30

## sommaire



page 10



page 22



page 31

Réflexions .....	5
La question arménienne au Parlement européen.....	6
Libre propos .....	9
Le Procès des Quatre de l'Opération Van.....	10
Le Tribunal Permanent pour les Peuples (un interview de Gérard Chaliand) .....	14
Le difficile équilibre méditerranéen.....	17
Arméniens têtes de Turcs? .....	20
Ara Toranian : l'Histoire d'un attentat.....	22
Feydit : Le mot des anciens.....	26
Dans la presse française .....	27
A travers la presse arménienne internationale .....	28
L'Association Ourartou .....	31
La Mémoire Retrouvée .....	34
Le Regard du Muet.....	37
Du côté d'Erzeroum.....	41
Les origines de la musique arménienne.....	42
Le Cinéma arménien et sa situation .....	44
La femme arménienne entre Orient et Occident.....	48
Solidarité franco-arménienne .....	49
Livres et Communiqués .....	50



## bulletin d'abonnement

A découper et à retourner à : ARMENIA — BP 2 116 — 13204 Marseille Cédex 01

Je désire recevoir 10 numéros d'Arménia pendant 1 an.

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement par  
chèque bancaire \* ou postal \*  
à l'ordre d'Arménia.

\* Rayer les mentions inutiles.

France et DOM-TOM : \_\_\_\_\_ 150,00 F.

Etranger : \_\_\_\_\_ 220,00 FF. par avion

**SPECIALISTE MAGNETOSCOPE**

**RADIO-TELEVISION-HIFI  
AUDIO-VIDEO**

**C TÉLÉ  
CONDORCET  
APIGUIAN**

**dépositaire des grandes marques**



**Allo  
642-56-17  
LIGNES GROUPEES**

**175 AVE JEAN JAURES-CLAMART**

Voici donc que l'année s'achève et qu'arrive l'heure du bilan. Sans doute, devant le foisonnement des événements, les interprétations, comme d'ordinaire, vont aller bon train, chacun tirant à soi la couverture des faits comme pour mieux se sentir à l'aise dans le lit de l'Histoire. Négatif, on parlera d'Orly, comme s'il existait aujourd'hui des causes politiques qui peuvent se passer de drames. Positif, on parlera de son impact sur les médias, comme si la publicité pouvait justifier tous les moyens. Neutre, on parlera de l'énorme puissance de la Turquie, comme s'il existait aujourd'hui des combats qui ne soient pas ceux des plus faibles contre les plus forts. Déconcerté enfin, on regrettera de voir un peuple doux et tranquille occuper si soudainement le devant de la scène, comme si depuis soixante-huit ans nous avions souhaité autre chose. Chacun, qu'on le veuille ou non, tirera son propre bilan. Mais, par delà la diversité des interprétations, une seule certitude subsiste : c'est qu'en 1983, les choses, pour les Arméniens, ont changé.

## Le Théâtre du Monde

Désormais la cause arménienne n'appartient plus aux seuls Arméniens. Nous avons toujours soutenu devant les nations que perdre la mémoire de notre génocide serait en permettre d'autres. En 1983, les nations ont commencé à nous écouter. L'ONU a accepté de remettre en discussion ce fameux paragraphe qu'elle avait hier rayé de ses textes, non pas parce que nous sommes arméniens ni que notre cause est juste, mais parce qu'on a compris qu'il était inutile d'ajouter un autre terrorisme à ceux qui existent déjà. C'est encore en 83 que le Parlement européen a mis la question arménienne à son ordre du jour, pour diverses raisons certes, parmi lesquelles le respect de l'Histoire, mais aussi parce que le souffle des bombes commençait sérieusement à faire pencher la balance de la Justice. Enfin le tribunal des Peuples tranchera sur la réalité d'un génocide cent fois prouvé - ceci fut encore décidé en 1983 - non pas parce qu'il a existé, mais parce que, sans caution morale, le risque est grand de voir la communauté arménienne tomber dans le cynisme. La cause arménienne est certes montée sur la scène internationale dans le fracas des grenades, mais elle y est montée. Les temps ont bien changé.

## La Conscience universelle

Désormais, la cause arménienne n'appartient plus à nos seules consciences. Parmi les livres, par exemple, parus en France en 83 sur la question arménienne ou la prenant pour thème, deux sont écrits par des Arméniens : Pascal Manoukian et Anahid Ter-Minassian. Quatre par des non-arméniens : Ternon, (un Normand, quoi qu'en dise le gouvernement turc), Richardot, J.-M. Thomas, un Anglais, et Hamelin et Brun, avec *La Mémoire retrouvée*. Jamais certes la question arménienne n'avait suscité, comme en 1983, un livre tous les deux mois. Jamais non plus elle n'a mieux pénétré le savoir intime de ceux pour qui les idées se forment par les livres. Thème de littérature, le génocide entre peu à peu dans ce qu'aucune argutie d'expert ne peut détruire : la conscience universelle. Est loin l'époque où nous guettions dans les films ou les livres la moindre allusion aux Arméniens. Les temps ont bien changé.

## Le Monde de la Politique

Longtemps confinée dans le cercle étroit de nos partis traditionnels, la question arménienne se répand peu à peu dans celui, plus sérieux, de la politique française. Il suffira d'évoquer l'affaire Devedjian, ou encore l'affaire Villeneuve ou enfin l'affaire Barril, où, par de curieux amalgames, on a pu mêler le SDECE, l'ASALA et la communauté arménienne dans un étrange roman policier, comme pour prouver que nous étions devenus un élément non négligeable de la politique française. Nous ne parlerons pas de l'affaire Toranian, à propos de laquelle on peut se demander où commence la justice et où finit la politique. Et tout cela dans les derniers mois de 83. Où est donc l'époque heureuse où les hommes politiques de France ne s'intéressaient aux Arméniens que pour inaugurer les chrysanthèmes de leurs monuments funéraires ? Messieurs les Politiques, les temps ont bien changé.

## Nous

Nous voulions monter sur la scène, nous y, sommes montés. Nous voulions que l'on écrive sur nous, et les livres s'accumulent. Nous voulions être pris au sérieux par les instances gouvernementales françaises, et nous le sommes. On en pensera ce qu'on veut, mais tels sont les faits, tel est le bilan de 1983. C'est donc aujourd'hui une certitude : les temps ont bien changé. Et c'est sur cela que l'on devra construire 1984.

Mais au fait, nous...avons-nous changé ?

R. DZAGOYAN



*Vue de l'hémicycle du Parlement à Strasbourg*

## LA QUESTION ARMÉNIENNE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Au cours de sa réunion des 17 et 18 octobre 1983 à Bruxelles, la commission politique du Parlement européen a examiné une proposition de résolution présentée par Mme Paule Duport et M. Glinne sur une solution politique de la question arménienne. Soutenu par M. Gérard Israël, cette proposition a été acceptée par les membres de la commission qui ont décidé d'élaborer un rapport à ce sujet.

Cette initiative rompt le long silence du Parlement européen depuis sa création. Silence et initiative d'autant plus

étonnants que la question arménienne fut souvent citée dans le cadre des commissions sans que jamais suite lui soit donnée. Pourquoi et comment le Parlement européen en est-il venu à se poser sérieusement le problème d'un règlement politique à la reconnaissance du génocide des Arméniens ?

### **Au début était le silence**

Le silence du Parlement européen est certes dû avant tout à la jeunesse des instances politiques de la Communauté européenne, et notamment du Parle-

ment qui n'est en effet élu au suffrage universel direct que depuis 1979. Ce changement dans le mode de désignation des parlementaires a amené un changement dans la nature de leurs prérogatives, mais celles-ci ont exigé du temps pour se mettre en place.

A part cette justification par la jeunesse, le silence s'explique également par la difficulté qu'il y a à appréhender la question arménienne en termes juridiques. Depuis longtemps déjà, la question n'est plus approchée sous l'aspect « protection des minorités » puisqu'il

n'existe plus actuellement sur le territoire turc de minorités nationales au sens propre du terme. Elle ne se pose pas non plus en terme de « protection internationale des Droits de l'Homme », puisqu'il n'est pas reconnu aujourd'hui que la Turquie viole la convention des Droits de l'Homme par des actes commis au détriment des Arméniens résidant sur son territoire. Du moins n'existe-t-il pas de preuves d'exactions particulières en violation des lois en vigueur. Or, l'approche du Parlement européen en matière de Droits de l'Homme, courageuse à maints égards, mais prudente, peut difficilement intégrer la revendication arménienne qui reste de nature éminemment politique, qu'elle soit posée en termes de revendications territoriales ou de reconnaissance du génocide, car elle pose immanquablement la question de la responsabilité de l'Etat turc actuel, successeur en droit de l'Empire ottoman, et celle des réparations matérielles, questions qui ne peuvent que conduire au retour au statu quo ante.

### Un prudent courage

Malgré la prudence du Parlement, certains parlementaires ont pris des initiatives courageuses, initiatives individuelles ou collectives, soit sous forme de questions posées aux instances de la communauté soit sous forme de projet de résolution.

C'est ainsi qu'en 1981 déjà, Mme Scrivener posait au Parlement une première question sur les Droits de l'Homme et les violences subies par les Arméniens. La même année, une proposition de résolution fut déposée par M. Jaquet et un ensemble de parlementaires du groupe socialiste sur « la situation du peuple arménien ». Cette résolution commençait par constater la recrudescence des attentats commis par des Arméniens et reconnaissait l'impossibilité de les éviter par le simple moyen de la répression. Elle considérait par ailleurs que « (les causes des attentats) tiennent à l'oppression séculaire subie par le peuple arménien qui, depuis le génocide de la Première Guerre mondiale, continue de supporter diverses formes d'oppression de la part de certains Etats (sic) et plus particulièrement du gouvernement turc ».

Etudiée par la commission politique dans le cadre d'un rapport général présenté par M. von Hassel sur la situation politique en Turquie, cette résolution a abouti à la rédaction d'un paragraphe



Mme Paule Duport

(le paragraphe 6) d'un projet de résolution soumis au vote des parlementaires, dans lequel il est « demandé au gouvernement turc de préparer les solutions aux problèmes qui se posent avec une acuité particulière, à savoir la situation historique des populations arméniennes ».

A notre connaissance, cette résolution, présentée en juin 1982, n'a pas

encore été votée par les parlementaires européens.

Enfin, nous en arrivons à la résolution de Mme Paule Duport qui vise à obtenir la reconnaissance du génocide de 1915 et qui est de loin le texte le plus complet sur le sujet que la commission politique ait eu à examiner. (Voir notre encadré).

### Justice et Géopolitique

Le contenu des textes discutés au Parlement européen, si l'on excepte celui de Mme Duport, est de toute évidence dicté par une perception particulière de la géopolitique régionale. (Voir notre encadré sur l'intervention de Gérard Israël au cours de la séance du 13.10.1983). Les parlementaires semblent hésiter en effet à condamner la Turquie, craignant de voir se profiler derrière une telle condamnation des tentatives de déstabilisation. C'est là un démon vieux de trente-sept ans, issu du sacro-saint principe de l'intangibilité des frontières résultant des traités de paix.

Dans le rapport présenté par M. von Hassel, dont nous parlions plus haut, le paragraphe 6 n'est pas encore rédigé que le projet de résolution expose au préalable que les membres de la commission sont conscients « de ce que la situation, ainsi que la position géographique de la Turquie et son état de développement

*Voici le texte intégral de la résolution déposée par Mme Paule Duport et M. Gline, du groupe socialiste, devant la commission politique du Parlement européen.*

#### *Le Parlement européen,*

- A. considérant la recrudescence des attentats organisés par des groupes d'Arméniens qui les revendiquent,
- B. considérant que la répression nécessaire du terrorisme ne suffit pas à éliminer les injustices à partir desquelles ces groupes fondent leur action,
- C. considérant que la violence n'est pas l'expression principale des communautés arméniennes et que leurs grandes organisations politiques proposent d'autres solutions rejetées jusqu'à ce jour,
- D. considérant que le droit des minorités ethniques, culturelles, linguistiques à la reconnaissance de leur identité passe par celle de leur histoire,
- E. considérant que le peuple arménien est privé de cette histoire du fait que le gouvernement turc, en refusant d'admettre le génocide de 1915, efface la réalité historique de l'Arménie,

1. s'élève avec vigueur contre les attentats indignes de la cause qu'ils prétendent servir ;
2. exprime sa solidarité à l'égard des victimes de ces attentats ;
3. demande au Conseil de ministres de la CEE
  - a) de proclamer la reconnaissance du génocide,
  - b) d'obtenir du gouvernement turc qu'il reconnaisse le fait historique du génocide de 1915,
  - c) de convaincre le gouvernement de la Turquie qu'une solution juste et durable du problème turco-arménien ne pourra être obtenue que par l'instauration d'un dialogue politique,
  - b) d'obtenir de l'ONU une déclaration identique ;
4. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.

économique, l'exposent à de nombreuses tentatives de déstabilisation ».

On retrouve cette crainte dans le « Rapport Général sur la Situation des Droits de l'Homme dans le Monde » de 1982 qui traite en particulier de la Turquie où de nombreuses violations sont relevées et dans lequel le rapporteur constate que « le parlementaire a souligné que la période extrêmement critique de son histoire que traverse la Turquie doit inciter ses partenaires occidentaux à faire preuve de compréhension (sic) et (...) recommandé au conseil des ministres d'adopter le quatrième protocole financier ».

**A la bonne volonté des Turcs**

La crainte devient plus vive lorsqu'on se penche attentivement sur le texte même du paragraphe 6 du projet de résolution dont nous parlions plus

haut : « Le Parlement européen demande au gouvernement turc de préparer les solutions aux problèmes... » Il suffit de se souvenir de ce qu'il advint du fameux paragraphe 61 du traité de Berlin de 1878.

Mais beaucoup plus grave encore est la constatation selon laquelle le problème arménien consiste dans « la situation historique des populations arméniennes ». Autrement dit, on demanderait au gouvernement turc de bien vouloir - et en espérant qu'il le veuille bien - trouver des solutions à un problème qui ne présenterait somme toute qu'un aspect historique.

**De la reconnaissance aux réparations**

On ne doit certainement pas se méprendre sur la portée de ces initiatives qui restent, comme on l'a vu, pru-



M. Jaquet

dent, pour ne pas dire timorées et en tout cas bien limitées.

Par rapport à ces initiatives, la résolution de Mme Duport et de M. Glinne représente une avancée certaine puisqu'elle pose d'entrée de jeu la question de la reconnaissance du génocide. Il est de fait que cette reconnaissance éventuelle par le Parlement européen constituerait un grand pas franchi par une partie de la communauté internationale dans le sens de la solution souhaitée par les Arméniens.

Mais cette reconnaissance, telle qu'elle se dessine, ne satisfera que partiellement les revendications exprimées depuis le début du siècle. Elle escamote *ab initio* la question pourtant essentielle de la responsabilité de ceux qu'il convient d'appeler « les ayants-droit » de l'Empire ottoman, en n'exigeant de leur part que la reconnaissance d'un fait historique et par voie de conséquence en escamotant la question des réparations matérielles.

**Le début d'un long chemin**

Il est clair que la résolution de Mme Duport demande à être soutenue par l'ensemble de la communauté arménienne internationale. Mais il est non moins clair que la reconnaissance du génocide ne peut clore la question arménienne puisque celle-ci se pose, par delà la reconnaissance, en terme de réparations, (sans quoi la reconnaissance n'aurait qu'un sens moral). Aussi, lorsque le jour viendra, s'il vient jamais, où les parlementaires européens voteront cette motion, il faudra voir s'ouvrir devant nous non seulement une urne, mais au delà, un long chemin: Mais nous sommes un peuple patient...

J. GUERGUERIAN

De Europæiske Fællesskaber  
EUROPA-PARLAMENTET

Europäische Gemeinschaften  
EUROPAISCHES PARLAMENT

Ευρωπαϊκές Κοινότητες  
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ

European Communities  
EUROPEAN PARLIAMENT

Communautés Européennes  
PARLEMENT EUROPÉEN

Comunità Europee  
PARLAMENTO EUROPEO

Europese Gemeenschappen  
EUROPEES PARLEMENT

Luxembourg, le 21. 10. 1983

Madame Paule DUPORT  
Membre du Parlement européen  
7, rue Lionel Terray  
38120 ST EGREVE  
FRANCE

Commission politique  
- le secrétariat -  
Co/HO/cs

83 30153

Madame,

Au cours de sa réunion du 17 et 18 octobre à Bruxelles, la commission politique a examiné le document suivant dont le renvoi avait été demandé en séance plénière :

Proposition de résolution présentée par Mme DUPORT et M. GLINNE sur une solution politique de la question arménienne (doc. 1-735/83)

La commission a décidé d'élaborer un rapport sur ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Henrik OLSÉN

# LIBRE PROPOS

## TROUVER DES BERGERS

par René LEONIAN

Pasteur de l'Eglise Evangélique Arménienne d'Issy-les-Moulineaux.  
Visiteur de prison auprès des détenus arméniens

Les événements liés aux Arméniens ont été fertiles en enseignements ces derniers mois. Ils ont été ressentis par certains comme une gêne et par d'autres comme une occasion unique de manifester leur spécificité arménienne.

A vrai dire, l'évolution des questions arméniennes est à la fois réjouissante et inquiétante. Réjouissante parce que, longtemps complexés, les Arméniens ont vécu en cercle fermé leur arménité. Ils ont, dans cette diaspora plus ou moins accueillante, essayé de préserver leur patrimoine religieux, culturel, traditionnel. Mais leur audience ne dépassait pas la limite de la communauté, et même parfois le cadre isolé de certaines associations ou mouvements plus ou moins sectaires.

Aujourd'hui, l'émancipation arménienne va jusqu'à oser interpellier gouvernements, partis, institutions nationales et internationales sans parler du « copinage » avec élus locaux et assimilés. Cette interpellation, reconnaissons-le, se manifeste ou bien très prudemment ou bien très maladroitement. Nous n'avons pas encore trouvé le moyen de nous faire entendre sérieusement.

Il y a eu, et il y a encore, des tentatives de regroupement des Arméniens afin de nous présenter unitairement devant l'opinion publique, l'administration et les instances officielles. Force est de reconnaître que ces tentatives ont été plus que décevantes, exception faite de quelques actions très ponctuelles et non durables. Le malheur, c'est que nous confondons trop souvent unité avec uniformité.

Certains sont tout de même inquiets : pourquoi faire parler des Arméniens s'il n'y a pas réellement de ligne de conduite sûre, réaliste et représentative ? Car, il faut le dire, personne, dans le contexte actuel, n'a le droit de parler au nom de tous les Arméniens.

L'inquiétude provient de tout ce flou entretenu par certains organismes arméniens : « qui est derrière ? », « qui finance ? », « à qui cela profite-t-il ? »

Il me semble que nous sommes dans un contexte à la fois propice et dangereux. C'est peut-être le moment d'opérer de grands mouvements d'unité au sein de la communauté afin qu'elle devienne adulte et non plus assistée sur quelque plan que ce soit.

Nous avons les moyens de constituer une force. Encore faut-il faire attention aux « loups » qui rôdent autour de nous. Et ces loups ne sont pas seulement extérieurs à la communauté; il y en a aussi à l'intérieur, qui ne recherchent pas son bien mais travaillent, d'une manière occulte, à sa perte.

Nous avons besoin, plus que jamais, de nous retrouver autour d'objectifs communs. Nous ressemblons étrangement à l'image donnée dans l'Ecriture par le Christ lui-même : « Voyant la foule, Jésus fut ému de compassion par elle, parce qu'elle était languissante et abattue, comme des brebis qui n'ont point de berger... Combien de fois ai-je voulu te rassembler »...

Il est peut-être temps pour notre peuple d'avoir des conducteurs, des diri-

geants qui n'ont pas peur d'analyser la situation et d'y faire face. Seulement, nous avons besoin d'une « tête » et, non pas d'un dictateur, une « tête » qui sache canaliser les besoins, les points de ralliement, et qui soit en mesure de parler intelligemment en marquant des points dans le cadre d'une « politique » mûrement établie.

Est-il nécessaire de préciser que « l'âme » arménienne est profondément croyante, ancrée sur le christianisme. Et tous ceux qui veulent ignorer cet élément prennent de gros risques, voire hypothèquent en partie l'essence même de l'arménité. Car à l'Est comme à l'Ouest, on ne répond pas aux préoccupations spirituelles de l'homme à coups de démocratisation ou de laïcisation.

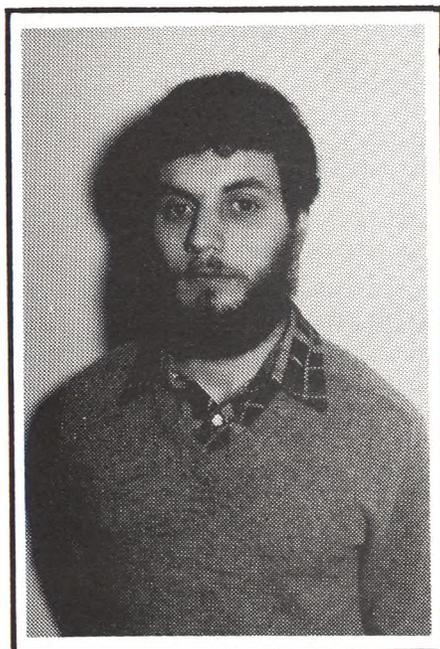
Allons-nous trouver une équipe de « bergers » prêts à se consacrer à la nation arménienne et qui tiendrait compte de toutes ses composantes : religieuses, politiques, sociales, culturelles ? C'est à ce prix là, entre autres, que la communauté arménienne progressera.

Récemment, à Alfortville, M. le ministre J. Franceschi a déclaré qu'à défaut de gagner la bataille de la géographie (problèmes de territoire) il nous fallait gagner la bataille de l'histoire (reconnaissance du génocide).

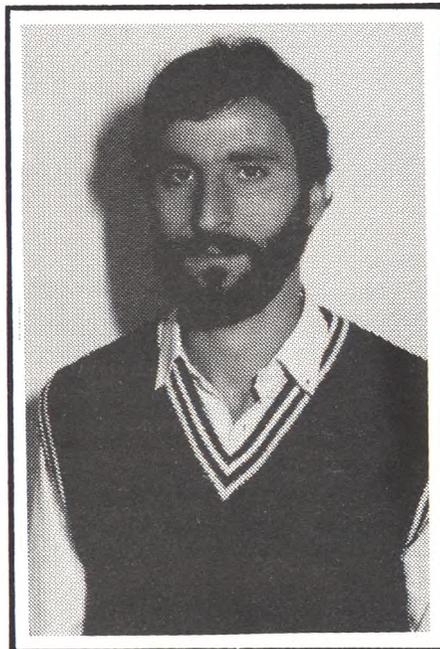
Monsieur le ministre, notre peuple peut gagner la bataille sur les deux fronts s'il se dote d'une équipe de « bergers ».

# LE PROCÈS DES QUATRE

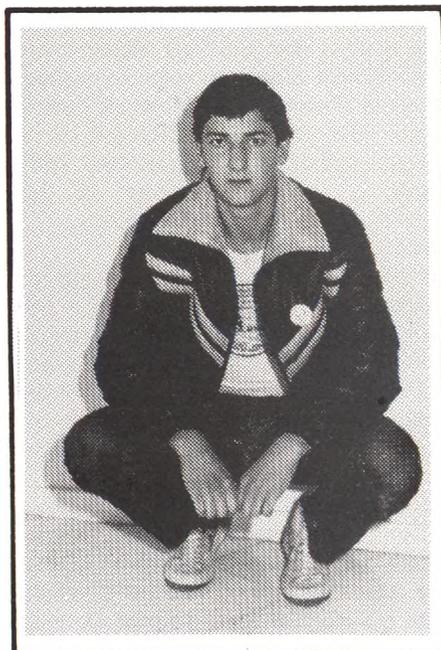
*Le 24 septembre 1981, en fin de matinée, quatre Arméniens pénétraient dans le consulat de Turquie à Paris. Ils comparaissent le 24 janvier 1984 devant un tribunal français.*



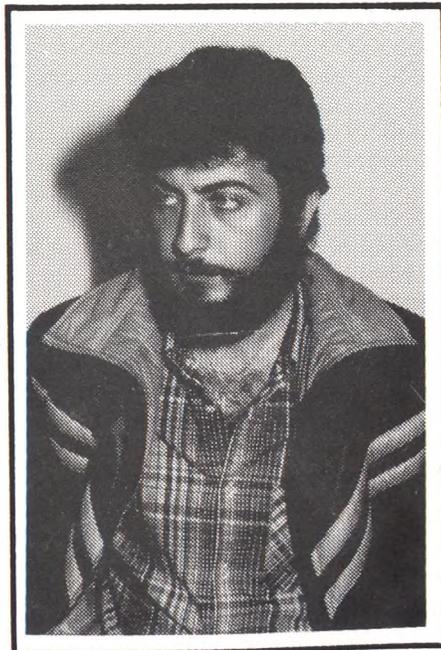
*Hagop  
Djoulfayan*



*Vasken  
Sisslian*



*Aram  
Basmadjian*



*Kévork  
Guzelian*

Le 24 septembre 1981, à 11 heures 15, quatre hommes se présentent devant le 170, boulevard Haussmann, à Paris. Ils entrent l'un après l'autre dans les locaux du consulat de Turquie. Arrivés au pre-

mier étage, ils sortent des armes. L'un d'entre eux ordonne en français aux personnes présentes de ne pas bouger, un autre se dirige vers le bureau du vice-consul Kaya Inal et fait feu sur lui. Un

garde du corps s'interpose : un autre coup de feu et il tombe. Ce sera le seul mort de l'opération. Une bousculade permet à une quinzaine de personnes de s'enfuir. La police, avec à sa tête le com-



Manifestation en faveur des détenus arméniens

missaire Robert Broussard, arrive sur les lieux.

12 heures 15. Une femme brune jette un message par une des fenêtres. En même temps est remis au bureau de l'Associated Press à Beyrouth un communiqué dans lequel l'ASALA revendique cette action qui porte le nom d'« Opération Van ».

Le communiqué annonce que les otages seront exécutés dans un délai de douze heures à partir du déclenchement de l'opération si les exigences du commando ne sont pas satisfaites, à savoir la libération des détenus politiques arméniens en Turquie, le père Manuel Yergatian et Hrant Guzelian. L'ambassadeur de Turquie à Paris, lors d'un passage éclair boulevard Haussmann, déclare qu'il n'est pas question de négocier. On évacue certaines personnes, des tireurs d'élite prennent position. Il est 15 heures 45 quand une fenêtre s'ouvre.

Une femme blonde apparaît, un homme tient un canon de revolver braqué sur sa tempe. Elle demande des médicaments et un médecin. Des ambulances du SAMU arrivent. Un homme parle à la fenêtre : « Je suis français, les deux blessés vont descendre, donnez-moi votre parole que vous n'interviendrez pas. Si vous tentez quelque chose, nous allons tous mourir ».

18 heures 43. Un des membres du commando sort de l'immeuble un bras levé, les doigts en signe de V. Il hurle : « Je demande le statut de réfugié politique ». Le vice-consul de Turquie, blessé est relâché.

19 heures 50. Les événements se pré-

Prise d'otages au consulat de Turquie à Paris.



cipitent. Une autre ambulance vient évacuer le corps du gardien turc tué. Une centaine de manifestants turcs scandent : « Vive la Turquie ! Attaquez l'immeuble, libérez les otages ! » Un officier de police tente d'apaiser les manifestants. « Ne vous comportez pas en irresponsables. Vous allez pousser les terroristes à bout et provoquer des victimes supplémentaires ». On entend l'hymne national turc. Vers 22 heures 30, quelques Arméniens arriveront par petits groupes. L'un d'eux recevra un coup de couteau.

Les négociations se poursuivent. Il est question d'asile politique en échange de la reddition et de la libération des otages.

22 heures 10. Les deux derniers membres du commando descendent avec les otages. Ils font le V de la victoire et s'engouffrent dans une camionnette de la police qui démarre aussitôt. Les derniers otages descendent. La police disperse les manifestants. L'opération Van est terminée.

Le 27 août 1896 à 13 heures, quelques hommes pénètrent dans l'immeuble de la Banque ottomane à Constantinople. Ils ont vécu « la grande répétition générale » d'Abdul Hamid qui a coûté la vie à 200 000 Arméniens. Leur acte est un cri d'alarme. Aussitôt dans le bâtiment,



Lors d'un meeting à la mutualité, de droite à gauche : Ara Toranian, M. Kechichian et les mères de trois des emprisonnés

ils font parvenir aux ambassadeurs des grandes puissances une proclamation destinée à attirer l'attention sur la question arménienne.

Ils fixent leurs conditions pour évacuer le bâtiment et libérer le personnel pris en otage. Parmi ces conditions, l'assurance de la paix partout dans le pays par intervention internationale, la garantie de la vie sauve pour tous ceux qui se trouvent dans la banque. Sinon, ils détruiront tout : « Nous sommes obligés de prendre ces mesures extrêmes, disent-ils. C'est l'indifférence criminelle de l'humanité qui nous a poussés à ce point ».

A minuit, les négociations reprendront avec le directeur adjoint de la banque et le représentant de l'ambassade russe qui apporte une promesse d'amnistie garantie par les puissances. A 3 heures du matin, les membres du commando quittent le bâtiment sous escorte. Ils sont transférés sur le yacht de l'ambassadeur d'Angleterre, conduits à Marseille, d'où ils seront expulsés en Amérique du Sud. Premier acte de terrorisme arménien. La suite, on la connaît : 1915. C'est la nuit de l'horreur

et la passivité des grandes puissances.

Alors, pour que soit vengée la mémoire des morts innombrables, Talaat Pacha est abattu le 15 mars 1921 à Berlin par Soghomon Tehlerian, Saïd Halim le 6 décembre 1921 à Rome par Archavir Chiragian, Behaeddine Chakir et Djemal Azmi le 17 avril 1922 à Berlin par Chiragian et Aram Yerganian, Djemal Pacha le 25 juillet 1922 à Tiflis par Bedros Der-Boghossian et Artachès Kévorkian.

Cette vague d'attentats était-elle préméditée, préparée de longue date et mise en œuvre par une organisation révolutionnaire décidée à traquer les assassins? Etaient-ce des actes isolés commis par quelques survivants ne supportant pas l'idée qu'un Talaat puisse vivre impunément après avoir perpétré le génocide? Tehlerian est acquitté. Verdict exemplaire qui condamne du même coup la Turquie. Depuis, la mémoire des quinze cent mille morts continue d'être bafouée : la Turquie célèbre la mémoire de Talaat Pacha par un mausolée élevé sur la « Colline de la Liberté » à Istanbul.

Une génération d'enfants crie à l'in-

justice de naître dans des « pays d'accueil ». Mais que reste-t-il à faire sinon à se taire ? Les Arméniens se sont tus pendant des siècles alors qu'on les tuait périodiquement et en détail, puis on a couronné le tout par un vrai génocide.

Bien sûr, la violence est condamnable. « Mais on vit dans un monde comme ça, remarque Ara Toranian, le porte-parole du MNA, un monde cynique. »

D'ordinaire, l'arménien se vend mal, mais l'actualité, c'est l'actualité. Le commando Yeghia Kechichian, de l'ASALA, auteur de l'opération Van, a eu la « une ». Vite, au fur et à mesure que les télécopieurs crachaient les nouvelles, on s'affairait dans les rédactions pour trouver le spécialiste qui pourrait faire un « topo » sur le génocide, on ressortait des photos d'archives, vous pouviez placer un « papier » sur la communauté alors que, jusque-là, on vous avait répondu poliment que ça n'intéressait personne.

Depuis, en deux ans et deux mois, Vasken Sisslian, Kévork Guzelian, Aram Basmadjian et Hagop Djoulfayan ont appris le français. Ils ont reçu des

## Une déclaration d'Ara Toranian

L'occupation du consulat de Turquie à Paris, le 24 septembre 1981, a symbolisé et illustré, sans doute mieux que toutes les autres actions, la légitimité du combat arménien.

Si le rôle d'une action de propagande armée consiste à la fois à faire connaître la cause arménienne et à réveiller les Arméniens, l'opération Van a été, à cet égard, une réussite parfaite.

Quinze heures durant, Aram, Kévork, Vasken et Hagop ont capté l'attention des médias internationaux sur notre cause. Faisant preuve d'un sang-froid et d'un sens politique remarquables, ces quatre garçons ont finalement préféré l'issue d'un procès politique à celle, désespérée, d'un bain de sang.

Leur procès s'ouvrira le 24 janvier 1984.

Parce que les faits sont clairs, ce qui implique un débat centré sur le fond, parce qu'il se déroulera dans l'une des plus prestigieuses capitales du monde, ce qui signifie la présence de la presse internationale, ce procès constituera incontestablement pour nous une échéance historique.

D'un côté les représentants de l'Etat oppresseur turc, de l'autre, sur le banc des accusés, quatre Arméniens qui ont mis leurs jeunes vies en jeu. C'est précisément cette géométrie qu'il nous faudra changer. Car ce procès dépasse, et de loin, la dimension du commando Yéghia Kéchichian, de l'ASALA ou du MNA. Il n'est pas l'affaire d'une chapelle mais celle de tous les Arméniens. Avec pour enjeu le droit de notre peuple à la résistance, c'est-à-dire la justesse de sa cause.

Cette bataille, nous n'avons pas le droit de la perdre. Et c'est dans l'unité nationale, avec l'ensemble des Arméniens, toutes classes, toutes couches d'âge, toutes couleurs politiques confondues que nous entendons la mener. L'opération Van n'est pas finie. Elle reprend le 24 janvier.

21 janvier, gala de soutien au Théâtre des Champs-Élysées.

24 et 30 janvier, manifestations.

Du 24 au 31 janvier, rassemblement d'information devant le Palais de Justice.

journaux, deux visites par semaine de six ou sept personnes du comité de soutien pour les prisonniers et quelques dames de la Croix Bleue. Ils savent comme nous que la violence, la cruauté,



la guerre se banalisent. Mais en aucun cas, les auteurs de l'opération Van ne peuvent être assimilés aux destructeurs et poseurs de bombes anonymes et aveugles. Comme leur père en 1896 et en 1920, ils avaient le visage découvert contre un ennemi déclaré : la Turquie. Ces quatre hommes n'étaient pas là pour détruire mais pour parlementer et négocier. Ils n'étaient pas là pour mourir mais pour vivre et pour espérer, et on peut parfaitement comprendre leurs mobiles.

Le 24 janvier, ces quatre Arméniens vont être jugés. Ils auront pour défenseurs M<sup>e</sup> Leclerc, Mignard, Teitgen, Aslanian et Devedjian. C'est une échéance historique depuis ce jour de juin 1921 où les jurés berlinois décidèrent que l'exécutif de Talaat devait être acquitté. En pleine prise d'otages, ces quatre hommes avaient fait descendre par la fenêtre un papier portant ces deux mots : « Soutenez-nous ».

Laurence BOULANGER

# LE TRIBUNAL PERMANENT POUR LES PEUPLES

## Une interview de Gérard Chaliand

*Dans notre numéro de septembre, les lecteurs d'Armenia ont pu lire la lettre que Gérard Chaliand a adressée à toute les organisations arméniennes afin qu'elles accordent leur soutien à la tenue, en avril 1984, d'une session du Tribunal Permanent pour les Peuples, qui sera consacrée à la question du génocide des Arméniens. Gérard Chaliand a bien voulu expliquer pour nous le sens et les conséquences possibles de cette initiative.*



Gérard Chaliand.

**Armenia :** *Gérard Chaliand, vous êtes connu dans les milieux arméniens pour être avec Yves Ternon, l'auteur du « Génocide des Arméniens », l'un des premiers livres contemporains sur le sujet. Mais la communauté connaît peu le personnage de Gérard Chaliand. Pouvez-vous nous dire, en guise d'introduction, qui vous êtes ?*

**Gérard Chaliand :** Je suis avant tout écrivain. Je m'occupe de problèmes de politique et plus particulièrement de questions de stratégie. Par ailleurs, je

suis spécialiste de la guerre de guérilla, quasiment le seul en Occident. Pour ce qui est de mon activité d'écrivain, j'ai publié une vingtaine de livres dont trois recueils de poésie et quinze livres politiques. Le dernier en date est *L'Atlas Stratégique\**. Enfin j'ai été enseignant : trois ans à l'ENA, puis à Harvard où j'ai été *visiting professor*, à Berkeley encore, à l'Université de Californie, à Los Angeles, et pour terminer à l'Université Meiji de Tokyo. Il faudrait aussi ajouter l'Université de Manchester et du Sussex en Angleterre.

**A. :** *Comment avez-vous abordé la question arménienne ?*

**G.C. :** Comme vous le savez, je suis d'origine arménienne et personnellement je ne suis pas ce que l'on appelle un nationaliste. Mais ça, c'est mon affaire personnelle. Pour ce qui est de la question arménienne, c'est pour moi à la fois un souci d'ordre moral et une dette à l'égard de mes parents et de mes origines. C'est dans ce cadre que j'ai fait avec Ternon *Le Génocide des Arméniens* et l'introduction à *La Dette de Sang* d'Archavir Chiragian. Mais le problème arménien est loin d'être spécifiquement arménien. C'est un problème qui intéresse ou devrait intéresser tous ceux pour qui l'expression « droits de l'homme » n'est pas une formule creuse. Pour ma part, en tant qu'individu qui accorde une importance fondamentale aux droits des minorités opprimées\*\*, il était naturel que je m'occupe de la question arménienne.

Sur ces bases, les Arméniens comptent beaucoup d'amis à l'échelle internationale et dans toutes les familles politiques. Pour vous donner un exemple, lorsqu'en 1979 nous avons fait une brochure à l'intention des représentants de l'ONU pour leur présenter la question arménienne et que nous avons donné un appel à signer, nous avons eu l'appui de personnalités aussi différentes que Raymond Aron, Robert Badinter - qui n'était pas encore ministre - et Roland Barthes, pour ne citer que ceux-là.

**A. :** *Vous avez envoyé au cours du mois de novembre une lettre circulaire aux organisations arméniennes leur demandant leur soutien pour la mise en place de la session du Tribunal pour les Peuples. Pouvez-vous nous parler de ce tribunal ?*

Photo Guillo

1915-1917 LA MEMOIRE  
DU SIECLELE  
GENOCIDE  
DES  
ARMENIENSGERARD CHALIAND  
YVES TERNON

nal Russel, lequel avait en son temps condamné l'intervention américaine au Viet-Nam. Le Tribunal Russel ne s'était constitué qu'afin de statuer sur le problème vietnamien, alors que le Tribunal des Peuples, lui, est permanent.

Pour ce qui est des personnalités elles-mêmes, on trouve dans le jury des individualités telles que Sean Mac Bride, créateur d'Amnesty International et prix Nobel de la Paix, George Wald, prix Nobel de Biologie, Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix, Laurent Schwarz, le mathématicien français bien connu, Alfred Kastler, prix Nobel de Physique, ou Julio Cortazar. Je m'ar-

personnes en vue de l'annexion de cette région.

**A. :** *Et maintenant le génocide des Arméniens !*

**G.C. :** Le Tribunal pour les Peuples a accepté de tenir une session sur le génocide des Arméniens en avril 1984 dans la mesure où, selon la définition élaborée par l'ONU en 1978, il s'agit d'un crime imprescriptible. Le Tribunal pour les Peuples est d'abord là pour statuer sur des cas à peu près indiscutables. Il s'agit de rendre publiquement un arrêt que les Etats et la communauté internationale auraient dû rendre depuis longtemps. Ce n'est rien d'autre que la répa-

**G.C. :** Le Tribunal Permanent pour les Peuples s'est donné pour mission de redresser par des sentences mises en forme juridiques les actes ayant porté atteinte aux droits des peuples. En fait, ce tribunal comble une carence dans l'ordre international que nous connaissons : l'ONU, etc. Il n'existe pas d'instance internationale ni de cour criminelle internationale statuant sur les crimes contre l'humanité. Ceux-ci sont rangés sous la rubrique « affaires intérieures des Etats » et par là ne peuvent être sanctionnés, quelle que soit la monstruosité des crimes commis, et ce pas même moralement. C'est une carence de cette nature qui a entraîné la création d'Amnesty International en ce qui concerne la défense des droits individuels. C'est encore une carence de cette nature qui a amené la création du Groupement pour les Droits des Minorités. Car, comme vous le savez, dans la plupart des pays, les minorités ne disposent d'aucun droit. On peut citer les Kurdes de Turquie par exemple et certaines autres minorités.

Le Tribunal Permanent pour les Peuples est donc né du constat que ne peuvent être vraiment jugés que les Etats vaincus. C'est sur ce principe que se fonde Nuremberg.

**A. :** *Qui fait partie de ce tribunal ?*

**G.C. :** Ce tribunal est composé d'une soixantaine de personnalités qui continuent le travail entrepris par le Tribu-

Le Procès de  
Nuremberg -



Photo Keystone

rêterai ici, si vous le permettez, car il y a une cinquantaine de personnalités en plus de celles-ci, qui peuvent chacune faire partie du jury qui statuera sur la question du génocide des Arméniens.

**A. :** *Quels ont été jusqu'ici les activités du Tribunal ?*

**G.C. :** Jusqu'ici, le Tribunal pour les Peuples a rendu des arrêts condamnant l'Argentine au temps où la junte militaire commettait les exactions que chacun connaît, il a prononcé un arrêt condamnant les immixtions étrangères au Salvador et s'est prononcé contre l'intervention de l'URSS en Afghanistan et le maintien de ses troupes dans ce pays. Il s'est enfin prononcé sur le Timor oriental, un cas beaucoup moins connu, où les troupes indonésiennes ont directement ou indirectement liquidé 100 000

ration d'un déni de justice, les faits concernant le génocide ne faisant aucun doute : l'ordre de déportation, la volonté d'une élimination physique, les « bavures », volontaires ou involontaires, et le résultat final, à savoir l'élimination de la communauté arménienne d'Anatolie, font que la sentence du Tribunal ne fait aucun doute.

Ce qui évidemment peut être sujet à discussion, c'est le nombre des victimes. Mais dans le cas du génocide des Juifs, les spécialistes savent parfaitement que les évaluations varient entre quatre, deux et six millions de personnes.

**A :** *Quels sont les résultats que l'on peut attendre d'un tel procès ?*

**G.C. :** Ce qui est important, c'est d'exercer une pression morale sur l'opinion publique internationale pour que

le génocide des Arméniens fasse partie de la conscience collective. Mais il s'agit aussi de faire en sorte que les Etats démocratiques se sentent responsables de ce déni de justice.

**A : La Turquie fait partie de l'OTAN. Croyez-vous que les Etats occidentaux puissent ou veuillent exercer une pression sur elle dans ce sens ?**

**G.C. :** Même s'il paraît indispensable que la Turquie, membre de l'OTAN, continue à être un allié des pays occidentaux, il n'empêche qu'elle peut reconnaître le génocide des Arméniens.

Après tout, est-ce que la reconnaissance du génocide des Juifs a empêché la République Fédérale Allemande de faire partie de l'OTAN ?

**A : Est-ce que la Turquie sera présente à ce procès ?**

**G.C. :** Si le gouvernement turc souhaite y envoyer une représentation, pourquoi pas ? En tout cas, des experts connus pour leur position pro-turque seront appelés à apporter leur expertise devant le Tribunal.

\* Présenté à l'émission « Apostrophes » du 4 novembre.

\*\* Gérard Chaliand est président du Minority Rights Group (Groupement pour les Droits des Minorités).

**ASSOCIATION POUR LA RECONNAISSANCE  
DU GENOCIDE DES ARMÉNIENS AUPRES DU  
TRIBUNAL PERMANENT POUR LES PEUPLES**  
63, rue Pascal - 75005 PARIS

Paris, le 3 octobre

Lettre à toutes les Organisations Arméniennes

Le Tribunal Permanent pour les Peuples a accepté de tenir une session à Paris, en avril 1984, consacrée à la question du génocide des Arméniens.

Ce Tribunal, non gouvernemental et qui a, dans le passé, fait preuve de son indépendance en jugeant aussi bien l'intervention soviétique en Afghanistan que l'ingérence américaine en Amérique Centrale, rend des sentences morales dont l'impact, auprès de l'opinion publique et des médias du monde entier, est important.

Il est donc essentiel, pour la reconnaissance du génocide et la détermination des responsabilités, que cette session puisse se tenir et que l'ensemble de la communauté arménienne soutienne cette initiative.

Rappelons que la Sous-Commission pour les Droits de l'Homme de l'O.N.U. doit examiner à nouveau, en juillet-août 1984, le rapport sur la prévention et la répression du crime de génocide et donc revoir la question du Paragraphe 30 mentionnant le génocide des Arméniens. La sentence du Tribunal pèserait très certainement, dans un sens favorable, sur les décisions de la Sous-Commission concernant la reconnaissance du génocide de 1915 par la Communauté Internationale.

Toutes les organisations arméniennes (partis politiques, associations, institutions) sont invitées à participer au soutien de cette initiative, à la fois pour témoigner de l'unanimité de la communauté sur ce problème et pour contribuer financièrement à la réalisation de la session.

Une association « loi 1901 » est en cours de constitution pour résoudre les problèmes pratiques d'organisation de cette session.

**Gérard CHALIAND**

*Président de l'Association pour la Reconnaissance du Génocide des Arméniens  
auprès du Tribunal Permanent pour les Peuples.*

## Le Tribunal Permanent pour les Peuples et le génocide des Arméniens

A la demande du Groupement pour les Droits des Minorités, le Tribunal Permanent pour les Peuples, tribunal indépendant, non gouvernemental, constitué de personnalités morales de divers pays, a décidé de consacrer sa prochaine session à la question du génocide des Arméniens, en avril 1984.

Les sentences morales de ce tribunal ont un impact important auprès de l'opinion publique et des médias du monde entier. Il est donc essentiel, pour la reconnaissance du génocide et la détermination des responsabilités que cette session puisse se tenir et que l'ensemble de la communauté arménienne soutienne cette initiative.

A la suite de l'appel lancé à toutes les organisations arméniennes par l'Association pour la Reconnaissance du Génocide des Arméniens auprès du Tribunal Per-

manent pour les Peuples (Président : Gérard Chaliand), un Comité de Soutien est en cours de constitution en France. Y participent déjà :

- la Fédération Révolutionnaire Arménienne (F.R.A. Dachnaktoutioum)
- Le Comité de Défense de la Cause Arménienne (C.D.C.A.)
- la F.R.A. Nor Seround
- la Croix Bleue
- l'association culturelle Hamaskaïne
- l'Union Culturelle Française des Arméniens de France (U.C.F.A.F.)
- l'Association pour le développement culturel et artistique des Jeunes d'origine arménienne de France (J.A.F.)
- l'Organisation pour la Réunification et l'Indépendance de l'Arménie (O.R.I.A.)
- le Comité d'Information et de Défense des Prisonniers Politiques Arméniens dans le Monde (C.I.D.P.P.A.M.)

- le mouvement Solidarité Franco-Arménienne (S.F.A.)
- le Mouvement National Arménien (M.N.A.)
- la Maison de la Culture Arménienne de Marseille
- l'Association Culturelle des Arméniens de Chaville et ses environs
- le Yan's Club
- l'Union des Médecins Arméniens de France (U.M.A.F.)

*Il est encore temps d'adhérer au Comité de Soutien*

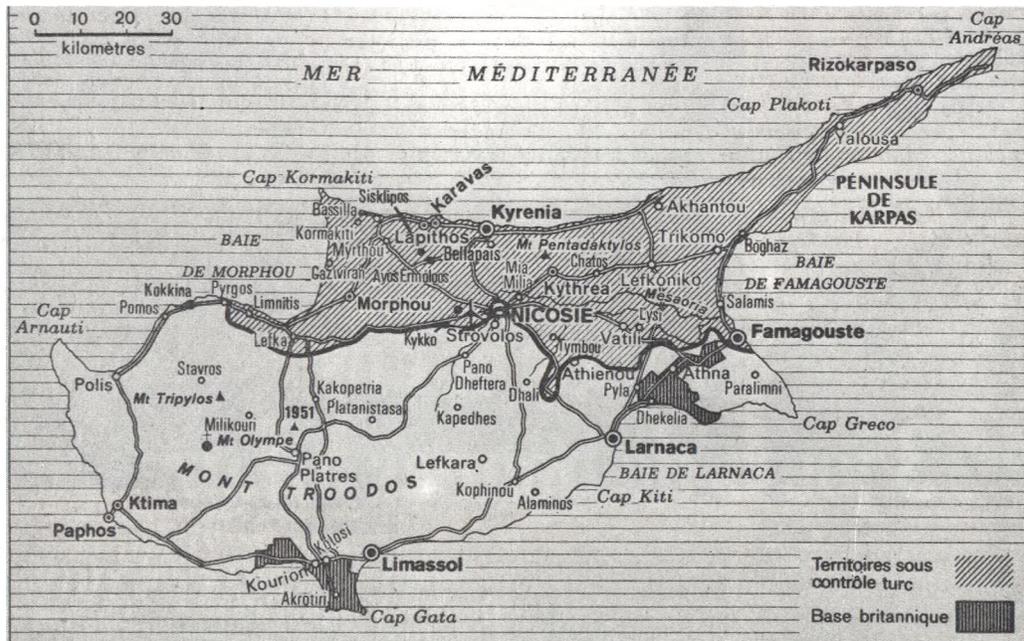
Le budget prévu pour le financement de la session est de l'ordre de 500 000 F, à partager entre les communautés occidentales les plus importantes, la France et les Etats-Unis. Cette somme doit être réunie *d'ici à la fin de l'année 1983.*

Les associations arméniennes et les individus peuvent adresser leurs dons à l'adresse suivante :

Mme Alice ASLANIAN-SAMUELIAN  
Trésorière de l'Association pour la Reconnaissance du Génocide des Arméniens auprès du Tribunal Permanent pour les Peuples

B.P. 27  
75229 PARIS CEDEX 05

# LE DIFFICILE EQUILIBRE MILITAIRE MEDITERRANEEN



Annexée par la Grande-Bretagne en 1914, Chypre est devenue indépendante en 1960 avec Mgr Makarios comme premier président. Le 13 février 1975, les Turcs proclamaient un Etat fédéré dans la zone qu'ils occupaient depuis 1974, au nord de la ligne Kokkina-Famagouste. Cette ligne de démarcation passe au centre de Nicosie. L'île n'est éloignée que de 65 kilomètres de la côte turque et de 85 kilomètres de la Syrie. Elle a été jadis colonisée par les Grecs, puis administrée pendant près de trois siècles par les Turcs. Cent cinquante mille Chypriotes turcs vivent dans la partie nord de l'île (40 % du territoire), occupée par l'armée turque depuis 1974. Les Chypriotes grecs sont au nombre de cinq cent mille environ.

*Tout au long de l'été dernier, nos journaux ont relaté les rebondissements des négociations entre Grecs et Américains sur l'avenir des bases militaires des USA en Grèce. En quoi cela concerne-t-il les Arméniens ? Eh bien, la seule appartenance de la Grèce et de la Turquie à l'OTAN devrait suffire pour convaincre les indifférents. L'issue de la question arménienne, la reconnaissance du génocide dépendent largement de l'équilibre entre les deux blocs dans la région. Et puis, deux faits récents devraient achever de convaincre : l'incursion turque en Irak qui, outre les Kurdes, visait une cible arménienne - d'après des sources dignes de foi, et surtout l'installation d'une nouvelle base américaine dans la région de Tigranakert (Diyarbakir). Cette base doit servir à surveiller une « région particulièrement instable », comme la qualifie le département d'Etat américain. La décision d'installation, cela n'a échappé à personne, a été prise au moment où les Grecs remettaient en cause le dispositif américain en Grèce. Ce qui n'échappe à personne non plus, c'est le fait que la nouvelle base se situe sur les territoires historiques arméniens.*

Après avoir frôlé la rupture, la Grèce et les Etats-Unis ont signé, le 15 juillet dernier à Athènes, le protocole du nouvel accord prévoyant le maintien des bases américaines sur le territoire hellénique, au moins jusqu'au 31 décembre 1988. L'accord, une fois ratifié par les

parlements des deux pays et après les négociations techniques, régiera le statut des quatre grandes bases et de la douzaine d'installations annexes dont les Américains bénéficient en Grèce depuis l'accord d'octobre 1953.

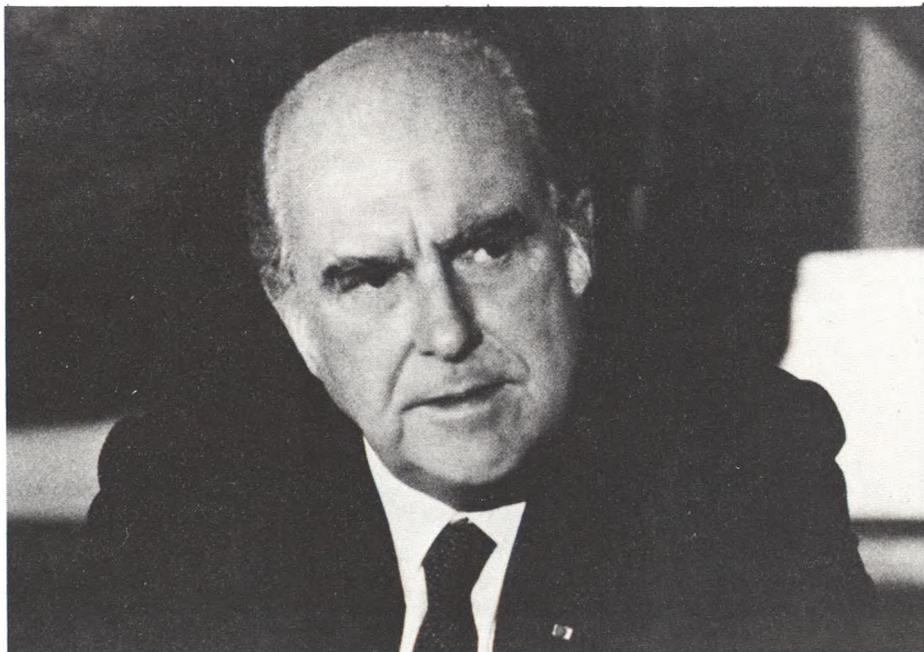
A l'issue de la Deuxième Guerre mon-

diale, la Grèce a vécu une guerre civile (1944-49) qui n'a pris fin qu'avec l'intervention des troupes anglaises, puis américaines.

C'est dans un contexte de guerre froide que la Grèce adhéra à l'OTAN, en février 1952. Un an plus tard, elle



Constantin Caramanlis  
président de la République grecque



Andreas Papandreou  
premier ministre

accordait aux Etats-Unis le droit d'utilisation de son infrastructure de transports et des concessions pour l'installation de bases militaires. L'accord comprenait des clauses secrètes qui prévoyaient l'exemption fiscale pour les Américains et leurs familles, l'extraterritorialité, qui les soustrayait aux juridictions pénales et civiles grecque, et qui évitait tout contrôle du gouvernement grec sur les activités des bases. L'accord était bilatéral mais lié à l'OTAN et sa durée devait être la même que celle de l'OTAN.

Ces clauses faisaient dire au Premier ministre socialiste grec, dans une interview accordée à l'occasion de l'accession de la Grèce à la présidence de la CEE : « L'accord de 1953 est d'une nature strictement coloniale et il doit y être mis fin ».

#### Quatre bases capitales pour l'équilibre militaire en Méditerranée orientale

Les bases qui étaient au centre des pourparlers sont au nombre de quatre, assorties d'une douzaine d'installations secondaires. Elles font partie du flanc sud du système de défense de l'OTAN, mais en fait elles se trouvent sous l'administration directe des Etats-Unis. Deux d'entre elles ont un rôle logistique et de base avancée. (Ellinikon, près d'Athènes, pour les forces aériennes, et Souda, en Crète, qui est la base navale

où mouillent les navires de la VI<sup>e</sup> flotte américaine, la flotte de la Méditerranée). Deux autres ont un rôle de collecte et de traitement de l'information venant du Moyen Orient et d'URSS, (l'une se trouve au nord-est de la capitale grecque et l'autre à Héraklion, en Crète, c'est « la grande oreille américaine »). Environ 3 500 à 4 000 militaires servent l'ensemble des installations (ils sont accompagnés par 6 000 membres de leurs familles), aidés par 2 500 civils grecs.

Depuis le départ de Malte du giron atlantique et les événements d'Iran, ce dispositif joue un rôle essentiel, et la Crète, porte-avion incouçable, a pris une importance accrue. Mais la Turquie, elle-même membre de l'OTAN, avec les nombreuses installations qui se trouvent sur son territoire, a vu, elle aussi, son rôle grandir. Elle est, en tout cas, une

alliée indispensable pour les USA. Les Américains ont fort à faire pour que le nouvel accord ménage les susceptibilités des deux frères ennemis, des deux enfants terribles de l'OTAN.

#### Entre idéologie et pragmatisme

L'antiaméricanisme est un sentiment bien ancré en Grèce et répandu dans un large secteur de l'opinion, qui va d'une certaine droite à la gauche communiste. La fermeté formelle du Premier ministre dans la négociation a parfois irrité les Américains, et le Président de la République grecque, M. Karamanlis, mais elle a cependant rencontré un écho réel dans le pays. Cette affirmation nationaliste a flatté dans l'inconscient hellénique une fierté que des décennies d'inféodation à peu près aveugle à Washington avaient blessée. On rappelle souvent, à Athènes, et dans des milieux



qui ne sont pas nécessairement à gauche, que sans l'appui des Etats-Unis, le « coup des colonels » d'avril 1967 n'aurait sans doute pas eu l'aspect et la durée qu'il a eu. On rappelle aussi, avec amertume, que l'OTAN et la VI<sup>e</sup> flotte américaine ne se sont pas précipités, en 1974, pour stopper l'invasion turque à Chypre. Le verbe musclé de M. Papandréou tinte donc délicieusement à l'oreille de l'homme de la rue. Le parti communiste (dit de l'extérieur, pro-soviétique) se charge, d'ailleurs, de rappeler à l'ordre en cas de faiblissement.

Le Premier ministre grec savait que les Etats-Unis n'accepteraient pas de perdre leurs bases et qu'il ne pouvait pas congédier le grand frère du jour au lendemain. La Grèce n'a pas les forces militaires nécessaires pour mener une politique réellement neutraliste. Quant à l'hypothétique coopération balkanique, elle n'est pour l'instant qu'un rêve d'avenir.

Mais pour les Grecs, la menace viendrait de l'Est plutôt que du Nord. La Grèce est beaucoup plus préoccupée par l'humeur de sa voisine et « alliée », la Turquie, que par celle de l'URSS. M. Papandréou déclarait au lendemain de son élection : « Nous sommes membres d'une alliance dont un autre membre, la Turquie, représente pour nous un danger potentiel. Or, ... l'OTAN se refuse, pour l'instant, à garantir la sécurité de nos frontières à l'est... ». Une trop grande fermeté vis-à-vis des Etats-Unis aurait pu faire le jeu de la Turquie. Ankara ne s'est d'ailleurs pas privée d'intervenir pendant la durée des négociations pour faire des propositions de facilités accrues aux Américains, mais aussi pour menacer de représailles en cas d'accord trop favorable à la Grèce. Ces éléments, parfois contradictoires, permettent de mieux comprendre les attitudes des négociateurs ainsi que les ambiguïtés de l'accord.

#### Le nouvel accord

M. Papandréou a répété à maintes reprises les trois demandes grecques qui conditionnaient la signature du nouvel accord :

- maintien de l'équilibre des forces en mer Egée (équilibre qui dépend de l'aide américaine à la Grèce et à la Turquie et qui devait respecter la proportion de sept pour la première et dix pour la seconde),
- fixation d'une date d'exécution de l'accord,
- possibilité pour la Grèce de contrôler

l'activité des bases, condition liée à l'abolition de l'extraterritorialité. Cette abolition devait permettre également de placer le personnel des bases sous la juridiction des tribunaux grecs. Une autre demande n'a pu être satisfaite; le gouvernement grec demandait aux Etats-Unis de garantir, par la présence des bases, sa sécurité contre une éventuelle agression turque. Cette condition était inacceptable par la Turquie, elle a donc été rejetée par les Américains.

Le gouvernement socialiste n'a certes pas remporté une « victoire », comme il le prétend, pour des raisons compréhensibles de consommation intérieure. Il ne s'agit pas non plus d'un accord « unique dans son genre », puisque les USA ont conclu des accords semblables avec d'autres pays, mais il est certain - d'après les déclarations grecques et américaines, les documents ne seront publiés que dans une quinzaine de jours - que ses revendications essentielles ont été satisfaites.

Mis à part l'impact politique, le seul bénéfice concret que le gouvernement hellénique tire de la signature de l'accord, c'est l'aide substantielle qui devrait être débloquée en contrepartie. D'un montant de 500 millions de dollars, elle est principalement destinée à l'équipement militaire. Ce qui résout indirectement la question de l'équilibre

des forces entre la Grèce et la Turquie. Au lendemain de l'accord, les responsables du département d'Etat se sont empressés de démentir l'existence d'une clause visant à maintenir l'équilibre des forces en mer Egée (la fameuse proportion des 7/10). On peut raisonnablement penser que ce démenti est destiné à rassurer Ankara.

Enfin, il faut le souligner, la Grèce disposera d'un droit de regard sur l'activité des bases, ce qui est important pour les Grecs, qui n'ont ni les mêmes amitiés, ni les mêmes analyses que les Américains au Proche-Orient. En cas d'extrême urgence, Athènes pourra suspendre leurs activités ou dénoncer l'accord. Le « Baroud d'honneur » qu'Andréas Papandréou a mené pendant neuf mois lui a permis de contourner pendant un temps l'opposition des communistes et de l'aile gauche de son parti. Les clauses ont été accueillies favorablement par la majorité des mouvements politiques grecs ainsi que par le président Constantin Karamanlis. Elles permettent aux Américains de préserver temporairement leurs bases et au gouvernement socialiste de respecter, dans une certaine mesure, ses engagements électoraux. Chaque partie sauve ainsi la face en préservant l'essentiel.

Alexan SOULIDZI

## A propos de la «République Turque» de Chypre

La Communauté grecque de Marseille a appris avec colère et indignation la proclamation d'une « République Turque » fantoche dans le nord de l'île de Chypre.

Ce coup de force juridique constitue une nouvelle violation flagrante des droits d'un Etat indépendant.

Il révèle les visées expansionnistes des militaires turcs qui exercent sur leur pays une dictature implacable qui a jeté en prison des dizaines de milliers de personnes et fait de la torture un instrument du pouvoir public.

Cette décision, prise à un moment où l'opinion publique est préoccupée par la situation du Liban, a été préparée de longue date.

La reconnaissance par Ankara, douze

heures après sa proclamation, de la « République Turque », le démontre. Elle contribue à accroître dangereusement, la tension au Proche-Orient.

Nous appelons le gouvernement français à réagir en cessant toute aide économique à la Turquie.

Seule une vigoureuse réprobation internationale peut contraindre le gouvernement dictatorial d'Ankara à cesser son occupation illégale de la partie nord de Chypre et à mettre un terme à la persécution des dix millions de Kurdes qui vivent en Turquie.

Georges FOTIADES  
Président de la COMMUNAUTE GRECQUE DE MARSEILLE - 29, rue saint-ferréol - 13001 marseille.

# ARMÉNIENS TÊTES DE TURCS ?

par Pascal MANOUKIAN

Les Arméniens sont-ils devenus les têtes de Turcs d'après le 10 Mai ?

Une trentaine d'entre eux sont aujourd'hui dans les prisons ou entre les mains de la justice française. L'ancien gouvernement n'en détenait qu'un.

Bien sûr, ces chiffres ne prouvent

rien. Entre temps, il y a eu la prise d'otages du boulevard Haussmann, le plasticage de l'agence Marmara et les victimes innocentes de l'odieux attentat d'Orly. Mais il est une autre affaire que la fumée des bombes étouffe : celle de dix Arméniens, d'origine turque ou ira-

nienne, placés depuis Orly en résidence surveillée à leur domicile parisien ou dans le Sud de la France, et qui attendent depuis des mois d'être expulsés.

Et là, peut-être faut-il plutôt chercher du côté de Vincennes, de la guerre des polices ou de la campagne de la droite



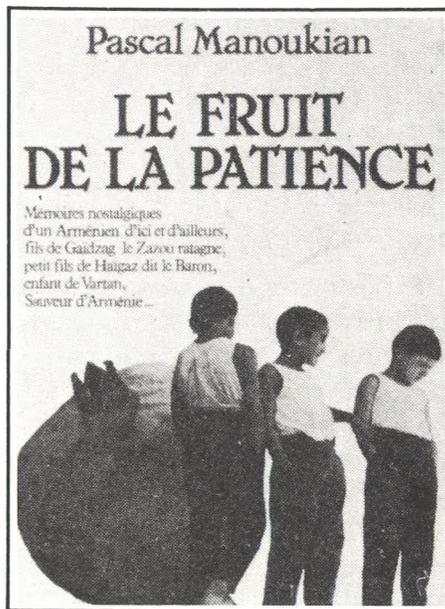
contre l'insécurité, les raisons de ces sanctions.

La police, on s'en souvient, avait voulu frapper fort au lendemain de l'attentat d'Orly. Sur les cinquante-six personnes interpellées, onze avaient été inculpées et dix s'étaient vu adresser un arrêté d'expulsion signé du ministre de l'Intérieur, en raison de leurs liens avec l'ASALA. Un arrêté d'expulsion était courant avant le 10 mai. Aujourd'hui, celui-ci est étonnant à plus d'un égard. Par sa forme d'abord. Cette expulsion, même si le ministère s'en défend, a le goût, l'odeur et la couleur de l'expulsion collective. Or la loi est formelle, l'expulsion étant une mesure individuelle, les expulsions collectives d'étrangers sont interdites par principe (protocole de la commission européenne des Droits de l'Homme). Par sa formulation ensuite, aucun des expulsables ne sachant vraiment, en dehors de la formule laconique de l'arrêté, ce qui lui est précisément reproché. Pourtant, là encore, une autre loi, de juillet 1979 celle-là, implique que toute décision administrative, surtout celle faisant grief, soit clairement énoncée. Mais il est un fait plus étonnant encore. A leur arrivée au pouvoir, les élus de mai avaient, dans un souci d'égalité, voulu étendre à tous les étrangers les droits dont seuls les ressortissants de la communauté européenne bénéficiaient en matière d'expulsion. Avant janvier 1981, il suffisait en effet pour expulser un étranger que sa présence constitue « une menace pour l'ordre et le crédit public ».

Depuis, non seulement la référence au crédit public a disparu de la nouvelle loi, mais il faut désormais que la menace que représente l'étranger pour l'ordre public soit jugée grave. De plus, chaque expulsable a le droit aujourd'hui d'être entendu par une commission et son expulsion ne peut être prononcée que si cette commission émet un avis favorable.

Mais il existe, on s'en doute, une exception à ces garde-fous : c'est la procédure d'urgence absolue, applicable lorsque l'expulsion constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat et la sécurité publique. Cette procédure expéditive est destinée à régler rapidement le sort des proxénètes, des violeurs ou des trafiquants étrangers indésirables. Or, c'est cette même procédure qui a été appliquée à l'égard des dix Arméniens.

Alors, qui sont donc ces dix dangereux soutiens du terrorisme internatio-



nal et que leur reproche-t-on ? Tous ont un appartement, un travail, des papiers en règle et vivent en France depuis plusieurs années. Ils sont étudiants, commerçants, artisans, artistes. Certains ont même subi le dur examen de passage des réfugiés politiques. Tous sont turcs ou iraniens malgré eux, venant de deux pays qu'ils ont quittés pour la France, n'ayant malheureusement aucun vrai pays où vivre leur vie d'Arméniens.

Officiellement, on leur reproche leur mystérieux lien avec la non moins mystérieuse organisation ASALA. D'après leurs dires, on retiendrait surtout contre eux le fait que leurs noms aient figuré sur le carnet d'adresses d'un au moins des incarcérés, ou autres indices de ce genre.

Si la France est un pays de traditions, la diaspora arménienne a aussi les siennes. C'est d'ailleurs en partie grâce à elles que sept millions d'Arméniens dispersés à travers le monde forment encore une nation. Et c'est au nom de ces traditions que tout Arménien venu d'ailleurs peut compter, s'il en a besoin, sur l'aide des autres membres de la communauté. MM Defferre et Franceschi le savent bien, ils sont maires de villes où ils ont pu, depuis longtemps, voir jouer et apprécier cette solidarité.

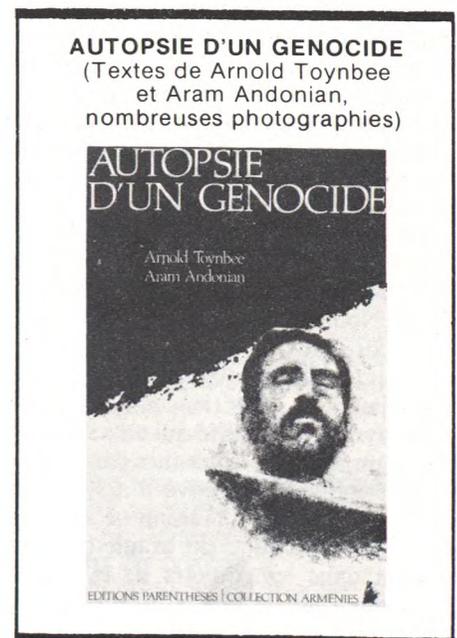
Quoi de plus naturel pour un réfugié que de loger pour une nuit ou de laisser son numéro de téléphone à un autre réfugié ? Quoi de plus naturel pour un Arménien de France que d'aider un compatriote venu de Turquie, d'Iran ou de Syrie ?

Le génocide de 1915, en faisant des

Arméniens une nation d'orphelins, a aussi fait d'eux une grande famille. Qu'une poignée de fous dangereux aient abusé de ces traditions pour préparer le lâche attentat d'Orly, cela ne fait aucun doute. Ce que l'on comprend mal dans cette affaire, c'est la logique suivie par le ministre de l'Intérieur.

Si les dix Arméniens aujourd'hui assignés à résidence ont directement trempé dans l'attentat du 15 juillet, qu'ils soient inculpés et écroués. La communauté arménienne de France est la première à vouloir que soient jugés les auteurs d'Orly. Si, au contraire, les preuves retenues contre eux ne sont pas suffisantes mais que l'administration française reste persuadée de la nécessité impérieuse de leur expulsion, qu'ils soient expulsés sans délai. Mais les garder en France, alors qu'ils ont fait l'objet d'une procédure d'urgence absolue, revient de fait à reconnaître que, pour rassurer une opinion publique inquiète de la montée du terrorisme en France, on n'a pas hésité, avant de mettre la main sur de vrais coupables, à en fabriquer un peu rapidement. Erreur doublement grave.

Pour la réputation de l'administration française d'abord, et qui plus est de l'administration d'une France socialiste, mais aussi pour des milliers d'Arméniens, turcs, syriens, ou iraniens malgré eux, et qui chaque jour voient leurs droits bafoués. Des Arméniens aveuglés par l'image légendaire d'une France à laquelle ils s'accrochent souvent comme des naufragés à une chaloupe.



# HISTOIRE D'UN ATTENTAT :

## L'AFFAIRE TORANIAN

*Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1983, un engin explosif de moyenne puissance détruisait la voiture d'Ara Toranian alors que celui-ci s'apprêtait à regagner son domicile en compagnie d'une amie. La bombe explosait au moment où il mettait le contact.*

*Cet attentat, le deuxième en un an, perpétré contre le leader du MNA, n'est que l'aboutissement d'une longue suite d'événements où l'ASALA, le gouvernement turc et le ministère de l'Intérieur se mêlent en un scénario digne d'un roman policier, sans que l'on puisse jamais déterminer avec certitude qui fait quoi et qui aide qui. Une affaire où tous les protagonistes se taisent. Mais n'est-ce pas là le propre de toute affaire politique ?*

### Première tentative

Tout a commencé le 21 mars 1983. Ara Toranian, toujours en compagnie de son amie, quitte son domicile à bord de son véhicule. Au terme d'une course d'une dizaine de kilomètres, un bruit insolite se fait entendre sous la carrosserie de la voiture. Le bruit persistant, les deux passagers se résolvent à inspecter le véhicule et découvrent sous le châssis un engin dont ils ne peuvent déterminer la nature. Il s'avèrera qu'il s'agissait d'une bombe à retardement. Mal fixée, elle traîne sur le sol. L'amorce n'a pas fonctionné.

Alertée, la police constate les faits et conclut à une tentative d'assassinat sur la personne de Toranian. Aussitôt, le ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement le secrétariat d'Etat à la Sécurité publique détache quatre personnes affectées à la surveillance du local qui tient lieu de siège au Mouvement National Arménien ainsi qu'à la protection personnelle de Toranian qui est placé sous surveillance policière. Tous ses faits et gestes sont contrôlés, prix légitime de la protection que lui assure l'Etat. Nous sommes en avril 1983. Orly est encore loin.

Contrairement à d'autres affaires, où le ministère de l'Intérieur a mené l'enquête avec une rapidité qui en a étonné plus d'un, celle de Vincennes par exemple, la première tentative d'assassinat sur la personne de Toranian ne semble pas avoir provoqué de branle-bas de combat dans les couloirs de la place Beauvau. C'est le moins qu'on puisse dire. L'affaire, au fil des jours, entre

apparemment dans les oubliettes administratives et semble destinée à y rester. Mais il faut dire, à la décharge des services de police, que l'affaire n'est pas simple et que les hypothèses envisageables sont multiples.

### Première hypothèse

Des bruits circulent en effet concernant des frictions possibles entre l'ASALA d'Hagop Hagopian et le leader du MNA. Sans que la rupture semble entièrement consommée, il semble que le soutien inconditionnel accordé par le MNA aux activités de l'Armée secrète se soit passablement effrité. Les attentats contre des intérêts purement français, sans rapport avec la question arménienne, se multiplient au détriment des actions visant des intérêts turcs. La dérive est certainement due à l'emprisonnement des quatre militants de l'Opération Van et en cette année 1983, l'hypothèse selon laquelle Hagop Hagopian se prépare à exercer sur le gouvernement français des pressions du type de celles qu'il avait employées lors de l'arrestation de Dimitriu Georgiu n'est pas à exclure. Quoi qu'il en soit, face aux réticences du MNA sur la nouvelle ligne d'actions, l'attentat du 31 mars 1983 peut être interprété comme une manœuvre d'intimidation d'Hagop Hagopian sur la personne de Toranian afin de ramener ce dernier à plus de docilité.

Fin de la première hypothèse.

### Deuxième hypothèse

Depuis un certain temps, l'opinion publique turque s'interroge. L'Opéra-

tion Van a porté un coup décisif au prestige de la junte militaire qui apparaît impuissante à juguler l'activisme arménien qu'elle ne manque jamais de ridiculiser dans sa presse. Faute de s'en prendre à Hagop Hagopian qu'elle est incapable de trouver, la presse turque a choisi pour symbole de la lutte arménienne Ara Toranian lui-même qu'elle désigne comme l'instigateur des attentats anti-diplomatiques et surtout comme le principal porte-voix de la cause arménienne dans les pays occidentaux. Qu'elle porte un coup fatal à Ara Toranian et du même coup, la junte militaire fait la démonstration qu'elle ne se contente pas d'un rôle de spectateur passif et rehausse son prestige à l'intérieur du pays faute de pouvoir le rehausser à l'extérieur. Ceci est d'autant plus facile que l'hypothèse d'un attentat intra-arménien, dû aux bruits de dissensions, n'est pas à exclure et que rien ne lui sera plus aisé que de s'en laver les mains. Il ne faut pas oublier dans tout cela que le procès des quatre de l'Opération Van allait arriver à échéance et que le principal organisateur de la défense de ces prisonniers était (et est toujours) Ara Toranian. L'éliminer revenait par voie de conséquence à désorganiser la défense de ces prisonniers et, en tout cas, à démobiliser la masse des Arméniens qui s'apprêtait à les soutenir. Ainsi, le gouvernement turc faisait d'une pierre deux coups, fortement aidé par les dissensions internes de l'ASALA et du MNA.

Cela dit, durant tout ce temps, la police française, confrontée à des hypothèses invérifiables, n'aboutit à aucun



La voiture d'Ara Toranian après l'attentat du 4 décembre 1983. (Photo A.F.P.)

résultat. En a-t-elle cherché ? On ne le saura sans doute jamais. Ara Toranian est toujours sous la protection de la police.

### Orly

Survient alors le drame d'Orly, revendiqué par l'ASALA d'Hagop Hagojian. La police française déploie tous les moyens qu'elle n'avait pas déployés lors de l'attentat contre Toranian et découvre quasi immédiatement l'auteur présumé (le premier) de la tuerie : Varidjan Garabidjan, preuve que les tenants de l'ASALA étaient surveillés de longue date.

Suivent alors des événements que nous connaissons tous. La presse turque se livre à une campagne anti-arménienne d'une violence sans précédent. Des menaces de mort sont ouvertement proférées contre Toranian avec l'aval du gouvernement turc. Une bombe fait sauter la façade de la Maison de la Culture d'Alfortville, commune dont le

maire est le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, M. Joseph Franceschi lui-même. Jamais la communauté arménienne dans son ensemble n'a connu de menaces aussi directes contre sa sécurité. Jamais non plus les dirigeants des mouvements politiques arméniens n'ont été plus exposés. Et pourtant, c'est ici que commence le paradoxe.

Le 28 juillet 1983, une bombe explose devant le local du parti Dachnak, au 17 de la rue Bleue à Paris. Le même jour, le cabinet de M. Joseph Franceschi, maire d'une ville qui vient d'être atteinte par le terrorisme anti-arménien, retire à Ara Toranian la protection policière qu'il lui avait accordée jusque-là. Sans donner de raison. Comme si la menace qui avait pesé sur le leader du MNA depuis le 21 mars avait soudainement disparu alors que les bombes fusent de toutes parts.

C'est alors que le chef de file du Mouvement National Arménien interroge le ministère de l'Intérieur. Par téléphone

d'abord. A plusieurs reprises. Tels sont les termes même de la lettre du cabinet de M Joseph Franceschi que nous reproduisons en fac-similé.

Paris, le 28 juillet 1983

Monsieur,

Vous avez téléphoné aujourd'hui à plusieurs reprises au Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Publique pour indiquer que vous souhaitiez bénéficier d'une protection de la police en raison des menaces d'attentat dont vous êtes l'objet.

Afin de donner une suite éventuelle à votre demande, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître par retour toutes précisions utiles sur l'origine et la nature de ces menaces.

Je vous serais également obligé de me fournir le plus grand nombre d'éléments en votre possession en vue de faire procéder par le service compétent à une enquête exploratoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Paul LEROY

Monsieur,

Vous avez téléphoné aujourd'hui à plusieurs reprises au Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Publique pour indiquer que vous souhaitiez bénéficier d'une protection de la police en raison des menaces d'attentat dont vous êtes l'objet.

Afin de donner une suite éventuelle à votre demande, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître par retour toutes précisions utiles sur l'origine et la nature de ces menaces.

Je vous serais également obligé de me fournir le plus grand nombre d'éléments en votre possession en vue de faire procéder par le service compétent à une enquête exploratoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Paul LEROY

Monsieur Ara TORANIAN

La réponse du ministère est pour le moins curieuse. L'attentat numéro un a eu lieu en mars 83 et nous sommes le 28 juillet de la même année. Durant cinq mois, le ministère accorde à Toranian une protection pour laquelle il ne demande aucune précision. Et l'on suppose que ces cinq mois ont servi au moins à procéder à une enquête aussi formelle soit-elle. Or il n'en est rien. Car le ministère a alors besoin « du plus grand nombre d'éléments » en possession de Toranian pour « faire procéder par le service compétent à une enquête exploratoire ». Enquête exploratoire qui n'a donc jamais eu lieu durant ces cinq mois et que le ministère n'entamera que si Toranian fournit aux services de police « toutes précisions utiles sur l'origine et la nature de ces menaces ». Outre que cet argument ressemble fort

à un marché du style « dis-moi tout ce que tu sais et je te te protège », il est pour le moins étonnant que le secrétaire d'Etat Franceschi devienne sourd aux bombes qui crèvent le tympan du maire d'Alfortville Franceschi. Il serait facile d'épiloguer sur ces pratiques que l'on disait appartenir à un autre régime ou à un autre gouvernement. Mais l'affaire est trop grave pour que l'on ne s'en tienne qu'aux faits.

Suite à cette lettre du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation que dirige M. Gaston Deferre, rappelons-le, Ara Toranian consent à fournir toutes les précisions qu'on lui demande sur l'origine et la nature de ces menaces qui pèsent sur sa personne. Là encore, nous reproduirons le texte de sa lettre et son fac-similé.

Paris, le 1<sup>er</sup> août 1983

*A l'intention de Monsieur le Directeur du Cabinet du Secrétariat à la Sécurité Publique*

Monsieur,

J'ai bien reçu ce matin 1<sup>er</sup> août votre lettre datée du 28 juillet.

En ce qui concerne « les précisions » que vous me demandez sur « la nature et l'origine des menaces » dont je fais l'objet, je vous rappelle que j'ai été victime d'une tentative d'attentat à la bombe le 21 mars 1983. J'attends d'ailleurs en vain les résultats de l'enquête afin que soit justement clarifiée son origine et révélés ses auteurs. De plus, depuis deux semaines, les quotidiens turcs à grand tirage distribués en France, parmi lesquels les journaux « Hurriyet », « Tercuman » et « Guneydin », multiplient les menaces de mort à mon encontre. Le jour même de l'attentat 17 rue Bleue, jeudi 28 juillet, un abonné à Istanbul de l'agence UPI a demandé les photos de la maison de mon père qui aurait été visé par un attentat. Cette confusion à laquelle s'ajoutent les menaces téléphonées contre moi et ma famille, ainsi que les attentats contre les centres culturels arméniens d'Alfortville et de Paris, montrent clairement que jamais autant qu'en ce moment les menaces n'ont pesé si lourd contre les Arméniens et moi-même.

Avoir justement choisi cette période pour lever la protection rapprochée dont je bénéficiais jusqu'au 28 juillet, me semble donc être en complète contradiction face à la réalité objective des menaces. Je réitère donc avec insistance ma demande concernant la reconduction de ma protection rapprochée ainsi qu'une garde statique devant mon domicile, qui est aussi celui de ma famille,

et les bureaux du Mouvement National Arménien,  
Paris.

En souhaitant comme vous un apaisement du climat et des esprits, veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Ara Toranian

Sa lettre étant restée sans réponse, Toranian menace le ministère d'appeler la communauté arménienne à l'auto-défense et rappelle que 200 à 300 personnes sont affectées à la protection des intérêts turcs en France et qu'aucune ne l'est à celle des Arméniens. Le secrétariat d'Etat à la Sécurité publique remet alors une protection policière à la disposition de Toranian. Les quatre policiers, en uniforme et en civil, qui le protégeaient reviennent au siège du MNA et autour de sa personne. Cette protection, en faction et rapprochée, va débiter au mois d'août et con-

Monsieur,

J'ai bien reçu ce matin lere votre lettre datée du 28 juillet. En ce qui concerne "les précisions" que vous me demandez sur "la nature et l'origine des menaces" dont je fais l'objet, je vous rappelle que j'ai été victime d'une tentative d'attentat à la bombe le 21 mars 1983. J'attends d'ailleurs en vain les résultats de l'enquête afin que soit justement clarifiée son origine et révélés ses auteurs. De plus, depuis deux semaines, les quotidiens turcs à grand tirage distribués en France, parmi lesquels les journaux "Hurriyet", "Tercuman" et "Guneysin", multiplient les menaces de mort à mon encontre. Le jour même de l'attentat 17 rue Bleue, jeudi 28 juillet, un abonné à Istanbul de l'agence UPI a demandé les photos de la maison de mon père qui aurait été visé par un attentat.

tinuera jusqu'au mois d'octobre, plus exactement le 15 octobre 1983, soit durant deux mois et demi, période après laquelle cette protection s'arrête à nouveau. Que s'est-il passé ?

#### De la scission à l'inculpation

Dès le début du mois d'août, la scission entre l'ASALA-Hagop Hagopian et l'ASALA-Monte Melkonian passe dans le domaine public : l'attentat d'Orly a cristallisé les divisions latentes de l'Armée Secrète au point que l'on assiste à une guerre des communiqués des deux factions. Guerre des communiqués qui se poursuit par une véritable guerre, cette fois sous une forme ouverte et armée, et qui se solde par des meurtres. Désormais, les instigateurs d'Orly, à leur tête Hagop Hagopian et les opposants à Orly, à leur tête Monte Melkonian dit Dimitriu Georgiu, se livreront une bataille sans merci.

Torianian, pour sa part, se prononce contre Orly et se range de ce fait du côté des partisans de la lutte ciblée, c'est-à-dire Melkonian. Cette position est officialisée lors du meeting du 18 octobre à la Mutualité à Paris. La ligne « anti-Orly » est adoptée. Par là-même, Toranian s'oppose à Hagop Hagopian qui, par la voix du journal *Haiastan* d'Athènes, le menace ouvertement de mort pour avoir trahi la « cause », sous-entendu la sienne. Virtuellement, le leader du MNA est un homme condamné.

Simultanément, la police procède à l'arrestation de Soner Nayir en gare de Marseille. Nous sommes le 8 octobre. Suivent une série d'arrestations et de mises en résidence. Des rafles systéma-

tiques cueillent les Arméniens en masse, qui sont parfois relâchés aussitôt après un interrogatoire, ou bien gardé sous surveillance sans que les raisons de ces arrestations ne soient données officiellement. Comme quoi, en politique comme ailleurs, plus ça change, plus c'est la même chose...

Une semaine après, un des Arméniens arrêtés à cette occasion, et dont le nom n'est toujours pas connu du public, désigne Toranian comme l'un de ceux qui auraient aidé l'auteur supposé de l'attentat d'Orly dans sa fuite. Bien que les aveux d'un seul homme puisse difficilement étayer une accusation, Toranian est immédiatement inculpé pour « recel de malfaiteurs » par Mlle Augusta Filipi, juge d'instruction. Mis en garde à vue au début de l'enquête, le porte-parole du MNA est tout aussitôt relâché pour être placé en liberté surveillée. Ce qui signifie qu'il doit se rendre quatre fois dans la journée au commissariat désigné par le juge pour y effectuer un « pointage ». Ce qui l'oblige à traverser Paris huit fois par jour. Dans le même temps, le leader du MNA, menacé par Hagop Hagopian et non moins menacé par le gouvernement turc qui, par la voix de sa presse, ne fait que réclamer sa tête, se voit retirer par le ministère de l'Intérieur la protection policière dont il bénéficiait jusque-là. Toranian est donc un homme condamné qui passe physiquement sa journée à traverser Paris tout seul. Cela, le ministère de l'Intérieur ne l'ignore d'ailleurs pas.

Ce va-et-vient perpétuel dans les rues de la capitale aura duré impunément un mois et demi : du 15 octobre au

4 décembre exactement, date à laquelle ce qui devait arriver arriva : une bombe était placée sous sa voiture pour procéder à son élimination physique.

#### Conclusions ?

Il est de fait — car aucun des deux ne s'en cache — que le leader de la branche dure de l'ASALA, Hagop Hagopian, et le gouvernement turc ont le même objectif : mettre un terme à la vie de Toranian. Les deux parties mobilisent une bonne part de leur presse sur ce thème. Et tel soit leur but, nul ne l'ignore. Et le ministère de l'Intérieur moins que les autres. Alors que se passe-t-il ?

Avant Orly, dès la première tentative d'assassinat, le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique fournit sans poser de question une protection qu'il ne monnaye pas. Après Orly, alors que les Arméniens en général et Toranian en particulier deviennent de plus en plus exposés, le secrétariat d'Etat supprime cette protection, aggravant ainsi les risques certains que court le leader politique et se rendant par là même responsable de toute éventualité dramatique. Mais le secrétariat d'Etat en prend tout de même le risque. Pourquoi ? Soyons clairs : nous l'ignorons. Mais des éclaircissements sur ce point sont nécessaires.

Le risque encouru dure peu de temps. Car aussitôt, la protection est rétablie après que l'Etat ait tenté de la monnayer. Mais aussitôt après (car un mois et demi, c'est court) il la supprime à nouveau comme si le fait qu'un citoyen soit inculpé sur la dénonciation d'un seul devait faire cesser la protection de l'Etat. Comme si la vie d'un homme ne valait soudain plus rien sous prétexte que la loi enquête sur ses actes. Car, ne l'oublions pas, un inculpé n'est pas un condamné, et un condamné même doit être protégé par l'Etat. Ce que Toranian n'est pas. Ni condamné, ni protégé.

Le moins que l'on puisse dire est que la politique du ministère de l'Intérieur vis-à-vis de l'affaire Toranian est pénétrée d'obscurité. Il est des pratiques que l'on croyait d'un autre temps et qu'on disait être d'un autre régime. En tout cas, il est temps que ceux qui ont pour devoir de tout expliquer s'expliquent. Et que ne soit jamais versé le sang d'un Arménien.

R. DZAGOYAN

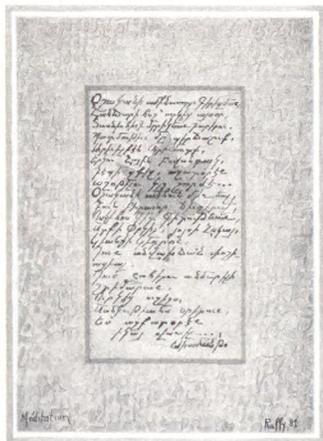
NDLR : La protection policière accordée à Ara Toranian après l'attentat du 4/5 décembre a été supprimée à nouveau le 9, sans aucune raison apparente et sans explication.

# LE MOT DES ANCIENS

*Traduction du texte du discours prononcé en arménien le 6 novembre 1983 à la Sorbonne, lors du Jubilé du Pr Feydit, par Hraïr Heratchian au nom de l'Union des Anciens Elèves Mosrat-Raphaël, organisatrice du Jubilé du Pr F. Feydit.*



Pr. Feydit



JUBILÉ DES CINQUANTE ANS  
D'ACTIVITÉS ARMÉNOLOGIQUES DU PROFESSEUR

Frédéric FEYDIT

6 Novembre 1983  
SORBONNE

Le peuple arménien a besoin d'amis sincères et dévoués. Et il est vrai que de telles figures sont rares dans notre réalité ; le Pr Frédéric Feydit, depuis plus de cinquante ans au service de la langue et de la culture arméniennes, est de celles-là.

Son premier contact réel avec les Arméniens remonte à 1928 lorsqu'il entre au Collège Samuel Moorat, nouvellement ouvert à Sèvres, pour y enseigner le français. Dès lors, son lien avec la grande famille des Mekhitaristes, à Paris comme à Venise, allait être permanent.

Il paraît donc normal que ce soit les anciens élèves de ce collège qu'il aime tant, qui aient pris l'initiative d'organiser une manifestation jubilaire en son honneur.

L'Institut national des Langues et Civilisations orientales (INALCO), plus connu sous le nom de « Langues'O » a apporté sa participation à cette commémoration : le Pr Feydit n'a-t-il pas été, durant de nombreuses années, le titulaire de la chaire d'arménologie dans cette institution où, depuis 1812, l'arménien est enseigné à des centaines d'étudiants ?

Ainsi, par cette initiative, ce ne sont pas seulement les Arméniens de France, mais aussi tout le monde universitaire et par là même un peu le peuple de France qui honore le spécialiste de la langue arménienne, le défenseur d'une vieille et riche culture.

Que peut être l'apport de ces cinquante années d'activités arménologiques du Pr Feydit ?

Tout d'abord, son importante participation au développement des études arménologiques en France ; il se présente en quelque sorte comme le continuateur direct de l'école mekhitariste au passé glorieux et comme le digne héritier des illustres Meillet et Macler.

Il convient aussi de considérer le Pr Feydit comme le propagandiste, de

par le monde, des qualités de la langue arménienne. Il a en particulier mis en valeur la richesse de son vocabulaire et montré les grandes possibilités de création de mots nouveaux que possède notre langue. Rappelons ses paroles, répétées maintes fois devant des assemblées d'éminents linguistes : « Je suis arrivé à la conclusion que l'arménien est très adapté pour devenir une langue scientifique internationale, ses possibilités d'expression étant même supérieures à celles de l'anglais et du français ».

Cet amour, ce dévouement pour la langue arménienne ont été l'objet de l'admiration et du respect de tous, jusqu'auprès de nombreux savants d'Arménie.

Mais pour nous, Arméniens de France, M. Feydit est encore plus près de nos préoccupations quotidiennes : l'usage d'un arménien impeccable dans son foyer, son combat pour la défense et la pureté de notre langue doivent servir d'exemple et rayonner à l'intérieur de chaque foyer arménien.

Combien de fois n'a-t-il pas dénoncé et condamné ceux qui, sous des prétextes sans fondement, par pure insouciance ou même par simple snobisme, ont dénaturé notre langue par l'utilisation de mots étrangers dont la traduction exacte et fidèle existe pourtant en arménien.

Il y a quelques années, Jean Thévenot, un journaliste français connu s'écriait : « Hé, la France, ton français fout le camp ! ». Dans son ouvrage, l'auteur lançait un cri d'alarme et exprimait son inquiétude devant l'afflux de mots étrangers, et principalement anglosaxons, dans la langue française. Le Pr Feydit, œuvrant pour le plein épanouissement et le rayonnement à travers le monde de la langue arménienne, appartient à cette race d'apôtres.

Hraïr HERATCHIAN  
Union des Anciens Elèves  
Moorat-Raphaël

# Dans La Presse Française

## Dans « Jeune Afrique »

Dans son numéro du 16 novembre, la revue *Jeune Afrique* consacre neuf pages à une enquête de Pierre Terzian qui comprend trois parties. La première est consacrée à un exposé général sur la question arménienne. La deuxième traite de la position et de l'activité des organisations terroristes. La troisième, enfin, est un commentaire sur les caractéristiques actuelles de la cause arménienne, commentaire qui se termine ainsi : « La communauté internationale aurait tort de condamner définitivement les Arméniens à rechercher en dehors d'elle un langage de droit qui ne serait qu'un langage de force ». Mais c'est dans le début de la première partie, intitulée « Deux millions de massacrés », que l'on trouve un passage particulièrement intéressant du point de vue historique car il fournit peut-être - encore que ce point de vue ne soit pas absolument inédit - la clé du drame arménien dans l'Histoire contemporaine : « A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Empire ottoman, l'« homme malade de l'Europe », est aux abois, menacé de démembrement par la montée du nationalisme dans les pays qu'il contrôle et par le jeu des puissances qui convoitent ses possessions. Maintenir la domination dans les contrées où les Turcs sont quasi inexistant est inconcevable. Par contre, il est possible de le faire là où la présence turque est forte, c'est-à-dire en Asie mineure, à condition de lui donner une homogénéité démographique et raciale qu'elle n'a pas à l'époque. Comme l'écrivait en 1936 l'Autrichien Norbert de Bischoff, historiographe du kéralisme : « L'histoire n'admet pas d'être jugée selon les principes de la justice humaine (...). Tel est le cas en ce qui concerne l'extirpation (sic) d'Anatolie des races grecque et arménienne, extirpation qui a permis la création d'un corps social turc complet à l'intérieur de cet Etat... »

## Remise en liberté

*Le Monde* des 20/21 novembre annonce la mise en liberté de quatre des douze

inculpés placés en détention provisoire après l'attentat du 15 juillet à Orly. *Libération* des 19/20 novembre donne la même information mais avec plus de détails figurant dans une dépêche de l'AFP qui dit notamment : « Il s'agit de trois femmes dont une de nationalité française, Marie-Claude Bluteau, trente-huit ans, épouse d'Antoine Achkoyan, inculpé d'association de malfaiteurs et de détention d'armes. Un autre parent d'Antoine Achkoyan, Ohannes Achkoyan, a également été remis en liberté. Les deux autres femmes sont Eliza Karatak, épouse Semerci, et Aida Semerci, parente de trois inculpés : Hampartsoum Semerci, quarante-huit ans, son fils Mourad, vingt ans, tous deux cordonniers installés depuis plusieurs années à Paris, et Ohannes Semerci, vingt-trois ans, neveu de Hampartsoum ». Cependant, toutes les personnes mises en liberté restent inculpées, « mais, explique le parquet de Créteil, leur détention n'était plus nécessaire au bon déroulement de l'instruction ».

L'article rappelle aussi l'arrestation à Marseille, début octobre, de Soner Nayir, « considéré comme le fabricant de la bombe d'Orly », et aussi le fait que « outre les douze inculpés, dix personnes avaient été assignées à résidence et menacées d'expulsion. Aucune n'avait finalement été expulsée ».

## Sans retour possible (suite)

C'est par dizaines que l'on compte les articles traitant du film de Jacques Kébadian et Serge Avédikian diffusé en deux parties sur Antenne 2, les 6 et 13 novembre.

Bien entendu, les journaux spécialisés dans les programmes de télévision l'ont signalé et généralement commenté, mais les grands quotidiens comme *Libération*, *Le Matin*, *Le Figaro*, *Le Quotidien*, *Le Nouveau Journal*, *Le Provençal*, *Le Méridional* etc. n'ont pas été en reste.

Trait intéressant à relever, dans ces articles, les rappels historiques généraux sont assez rares. Seuls *Télépoche* du 2 novembre et *Le Figaro* des 5/6

novembre, celui-ci dans un article très substantiel, se soucient de rappeler la situation arménienne dans l'Histoire et le monde. Peut-être, dans leur majorité, les journaux considèrent-ils que le public français commence à avoir quelque lumière sur le sujet ? Et pourtant André Glucksmann, parlant du film, n'hésite pas à rappeler dans *Le Nouvel Observateur* : « On pénètre petit à petit dans un monde complètement ignoré, qui est la diaspora arménienne et la mémoire qu'elle garde d'un événement que tout le monde a intérêt à oublier : le massacre de la moitié d'une population dans le silence total de l'Europe. Pour la suite, voyez le rapport d'Amnesty International. La dernière manifestation de Sartre fut contre l'exécution de trois Arméniens par les autorités soviétiques. Il portait une pétition à l'ambassade soviétique, qui est restée fermée. Il était déjà aveugle, il a dit : « Nous avons une dette à leur égard ». Les rares journalistes présents n'ont pas même compris... ».

Dans *Témoignage chrétien* du 30 octobre, Richard Zarzavatdjian après avoir commenté le contenu du film, conclut en disant :

« Reste à savoir comment ce film sera accueilli par le public français. Mais pour une fois, espérons-le, on ne parlera pas des Arméniens à cause d'une actualité ou d'un événement sanglant. Les réalisateurs pensent déjà à une autre émission... A quand un « Dossier de l'écran » sur le génocide des Arméniens ? »

En ce qui concerne le film lui-même, dans leur immense majorité, les mentions et commentaires sont nettement favorables. Comme l'écrit *Télérama* des 5/11 novembre, « on est happé par la force de ces récits successifs ». Un des rares articles émettant une critique tant soit peu défavorable est celui d'Hélène Hazara dans *Libération* des 5/6 novembre, laquelle dit, dans son sous-titre : « Trop d'effets visuels pour l'émotion crue des paroles ». Et d'expliquer, dans le cours du texte : « Il y a la mise en scène qui alourdit, jouant beaucoup trop sur les incrustations, les effets de montage, les plans sur des magnétoscopes qui tournent, les arrêts sur image (...) Le génocide arménien a-t-il tant besoin qu'on fasse du style ? » Ce jugement sévère n'empêche d'ailleurs pas l'auteur de l'article de terminer en écrivant : « Il faut regarder *Sans retour possible* pour ces témoignages du dernier souffle sur le massacre d'un peuple, son exil pour les survivants, la mémoire de ce qu'ils ont souffert, et l'injustice qu'il y a pour le gouvernement turc à nier ce génocide plus de cinquante ans après ».

A propos du jugement défavorable qu'on vient de lire plus haut, il est inté-

ressant d'ailleurs de noter l'opinion exactement inverse qu'exprime *Le Matin de Paris* des 5/6 novembre : « Sans fioritures, sans autre mise en scène que de filmer simplement les visages, les gestes familiers, ils ont fait un film qui déborde de vie et d'émotion ».

Autre trait à relever, c'est la fréquence avec laquelle la presse cite la fameuse interpellation à l'adresse du gouvernement turc. *Les Nouvelles* des 2/8 novembre, par exemple, la présentent comme suit : « Le gouvernement turc verra-t-il matière à incident diplomatique parce qu'une vieille dame indignée s'adresse à lui en disant : « Dieu étudiera détail par détail votre punition... Aujourd'hui, j'ai quatre-vingt deux ans, à l'époque, j'avais treize ans. Même si j'en avais cent-vingt, je dirais ce que je pense, où que je sois... Si les arbres étaient des crayons, les océans de l'encre, cela ne suffirait pas pour écrire tout ce que nous avons souffert. Et aujourd'hui, sans honte, vous prétendez n'avoir rien fait... » Ce saisissant passage sur les arbres et les océans est repris aussi bien par *Le Figaro* que par *Télépoche*, par *Téléstar* que par *La Vie Ouvrière*.

Bien entendu, il fallait s'attendre à une réaction turque. Elle n'a pas manqué. *Le Monde* du 8 novembre publiait en effet le bref texte suivant :

« Protestation de l'ambassade de Turquie - L'ambassadeur de Turquie à Paris, M. Adnan Bulak, a « protesté vigoureusement » dimanche 6 novembre, auprès du ministère des Relations Extérieures, contre la « propagande » faite par Antenne 2 autour du film sur les Arméniens, *Sans retour possible*, programmé le même soir sur Antenne 2 (*Le Monde* du 5 novembre). Selon le Quai d'Orsay, il a été signalé à M. Bulak que les chaînes de télévision sont libres de l'établissement de leurs programmes et qu'elles n'ont à en répondre que devant la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ».

Il est intéressant de noter que S.E. l'ambassadeur de Turquie a protesté contre la propagande prétendument faite par Antenne 2 autour du film. Si les mots ont un sens, cela signifie que M. Bulak n'a rien trouvé à objecter au contenu du film lui-même et qu'il a entendu protester uniquement contre la « propagande » faite autour. Il est dommage, dans ces conditions, que M. Bulak n'ait pas exprimé plus clairement son opinion et qu'il ne l'ait pas fait connaître au gouvernement français dans sa note de protestation.

Et au fait, à la suite de la réponse du Quai d'Orsay, M. Bulak s'est-il adressé à la Haute Autorité ?

PTS

# A Travers La Presse Arménienne

## ARMENIA

Buenos Aires, 4 août

*Armenia* donne la traduction d'un article paru dans le journal turc *Terçuman* et signé de M. Toka Keuzutuk, lequel ne semble pas avoir beaucoup de goût pour la subtilité. « Depuis le premier jour de la création de la question arménienne, écrit-il, le clergé y a joué un grand rôle et l'activité des religieux a pris de telles proportions qu'ils ne sont plus dignes d'une qualité religieuse ni même d'une qualité humaine. Les églises et les séminaires sont devenus des foyers d'inimitié et de haine envers la Turquie ».

M. Keuzutuk énumère ensuite les cinq centres religieux qui, selon lui, sont des centres d'activités anti-turques. « Le principal (de ces centres) est le catholicosat d'Etchmiadzine, qui est au service du KGB soviétique. Ce catholicosat est l'animateur direct de l'activité anti-turque menée par les Soviétiques. Le deuxième centre est le catholicosat de Cilicie, qui porte aussi le titre de principat de Cilicie et reçoit de l'argent des Arméniens d'Amérique. Il est connu comme organisateur de propagande et de manifestations anti-turques ».

Viennent ensuite la congrégation mekhitariste de Venise, le patriarcat catholique de Beyrouth et le patriarcat orthodoxe de Jérusalem. « Ce dernier possède un séminaire où on amène de Turquie des élèves arméniens et assyriens qui y sont envoyés comme ennemis de la Turquie ».

## THE ARMENIAN REPORTER

New York, 4 août

On trouve ici un exposé substantiel sur l'historien turcophile américain Stanford Shaw, époux d'une Turque, auteur d'une *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey 1808-1975*,

parue en 1977, et professeur à l'Université de Californie, Los Angeles. Dans son ouvrage, Shaw réduit le nombre des victimes du génocide à 200 000 et bien entendu accuse les Arméniens d'avoir massacré des Turcs.

Le président de l'Armenian Students Association de l'UCLA, Jim Amirkhan, a déclaré : « Nous avons perdu la plus grande partie de notre pays et maintenant Shaw essaye de nous dépouiller même de nos souvenirs ».

L'ASA mène depuis janvier 1982 contre Shaw une campagne qui a abouti à des démêlés fort complexes avec la direction de l'Université et ses divers comités. Toujours est-il qu'après l'assassinat du consul de Turquie à Los Angeles, en 1982, Shaw cessa son cours et disparut quelque temps. Les milieux dirigeants de l'UCLA sont divisés sur cette affaire, mais l'ASA a, entre autres, le soutien des organisations représentant les étudiants juifs, noirs et latino-américains.

« Quel que soit le temps qu'il faudra, dit Amirkhan, pour décourager Shaw et ses semblables de se livrer à leur propagande raciste, j'espère bien qu'il y aura des étudiants arméniens pour la combattre ».

## THE ARMENIAN REPORTER

New York, 11 août

Un article de première page nous apprend qu'une interview accordée au périodique communiste français *Révolution* par J. Kirakossian, ministre des Affaires étrangères d'Arménie soviétique, a fortement indisposé son « collègue » turc, M. Ilter Turkmen. Celui-ci estime que « les dirigeants arméniens soviétiques sont nettement engagés dans une propagande anti-turque », mais il a refusé de dire si, à son avis, l'Arménie soviétique soutenait les actes terroristes contre les objectifs et les diplomates turcs.

## ASBAREZ

Los Angeles, 24 septembre

Les articles d'Adams dont il est question ci-dessus dans l'extrait de *Nor Gyank* ont bien entendu provoqué une réponse de l'ambassadeur turc à Washington, M. Sukru Elekdag, qui occupe une page entière d'*Asbarez* et dont l'original a paru le 21 septembre dans le *Wall Street Journal*.

M. Elekdag reprend à loisir des arguments qu'on connaît bien, mais l'excellent style dans lequel il les expose ne suffit pas à en cacher la faiblesse. C'est ainsi qu'il estime les références d'Adams aux livres de Bryce, Toynbee et Morgenthau dépourvues de valeur car il s'agit là selon lui d'ouvrages de « propagande de guerre ». Si les ouvrages de ces Anglais et Américains sont de la « propagande de guerre », de quel genre de « propagande » relèvent donc, pour M. Elekdag, les ouvrages d'Allemands comme Lepsius, Niepage ou Stuermer scandalisés par la frénésie raciste et meurtrière de leurs alliés turcs ? Et que dira M. Elekdag de l'attitude des ambassadeurs allemands à Constantinople, d'abord Wangenheim, puis Wolf-Metternich dont les protestations furent si énergiques que la Porte, en septembre 1916, obtint son rappel à Berlin ? Pourquoi ne cite-t-il pas ce que disaient ces alliés de la Turquie ?

## THE ARMENIAN REPORTER

New York, 15 septembre

Au cours d'une visite à Van, habitée en majorité par des Kurdes, le général Kenan Evren, chef de la junte militaire turque, a dit, s'adressant à un nombreux auditoire : « Ces temps derniers, nous nous sommes trouvés face à des revendications émanant de groupes extrémistes arméniens. Non seulement ces groupes assassinent nos diplomates, mais encore ils nous réclament des territoires. En fait, ils réclament précisément ces territoires que vous habitez. Ils veulent la ville de Van en prétendant qu'elle fait partie de l'Arménie. Je vous demande : Que ferez-vous s'ils viennent ici ? Leur donnerez-vous un territoire quelconque ? En réponse à la question, la foule a crié : Non ! On leur donnera une leçon ! »

## NOR GYANK

Los Angeles, 1<sup>er</sup> septembre

Le journal reprend un article - favorable aux thèses turques - publié par le *New York Tribune* du 4 août, signé de Russell Warren Howe, du Washington Times News Service.

Le deuxième paragraphe de cet article est à lui seul tout à fait surprenant : « Les allégations suivant lesquelles la Turquie, en réprimant la trahison sur une vaste échelle des Arméniens prussés en 1915, aurait commis un

« génocide » ont été rejetées par la Société des Nations, les Nations Unies et par les enquêtes séparées menées par la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ».

Un peu plus loin, on lit : « A Lausanne, en 1922, les projets de création d'un Kurdistan et d'une Arménie furent abandonnés quand le commissaire américain, l'amiral Bristol, eut fait remarquer que les Arméniens étaient minoritaires dans la région ».

Le fait qu'on ne peut pas à la fois se faire exterminer et rester majoritaire ne semble pas frapper M. Howe, pas plus qu'il ne semblait frapper jadis l'amiral Bristol.

## ALIK

Téhéran, 15 septembre

« Les églises arméniennes en URSS et en Arménie soviétique ». Sous ce titre, *Alik* reprend des informations de *Marmara* de Constantinople où on peut lire que l'Arménie soviétique est divisée en deux diocèses : Ararat et Chirak. Dans le premier, on compte vingt-et-une églises, dont quatre à Erevan avec quatre ou cinq prêtres pour chacune. Le siège du diocèse d'Ararat est l'église Saint-Sarkis qui se trouve dans la capitale. Le budget annuel de l'église s'élève à 600 000 roubles provenant en majeure partie de la vente des cierges. Sur cette somme, l'excédent des recettes sur les dépenses va au saint siège d'Etchmiadzine.

Le diocèse de Chirak a son siège à Léninakan où l'on trouve cinq ou six prêtres. Il a à sa tête Mgr Narek Chakarian alors que le chef du diocèse d'Ararat est le catholico lui-même.

Pour toute l'URSS, les prêtres arméniens sont formés au séminaire d'Etchmiadzine qui compte actuellement trente-cinq étudiants.

A Tiflis, Bakou et Moscou, on trouve deux églises arméniennes dans chaque ville.

## THE ARMENIAN REPORTER

New York, 22 septembre

Le journal souligne le fait que le nouveau général des Jésuites est un arménologue distingué. Le père Peter-Hans Kolvenbach, un Hollandais âgé de cinquante-cinq ans, qui vient d'être élu à la tête de la Compagnie de Jésus, a enseigné la linguistique générale à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth de 1968 à 1981. Toutes ses notes et travaux sur les études arméniennes ont été détruits dans les bombardements de la capitale libanaise. Il a ensuite été nommé recteur de l'Institut Oriental Pontifical à Rome, où il a enseigné la linguistique générale et l'arménien, qui est une des huit langues qu'il parle.

« Ses articles (de Kirakossian) écrit *The Armenian Reporter*, qui ont paru dans d'importantes publications d'Arménie soviétique, donnent l'impression que celle-ci a décidé de promouvoir la défense de la cause arménienne bien que certains dirigeants fassent remarquer que Kirakossian publie ces études en tant qu'historien et non pas en tant que ministre ».

Le journal ajoute néanmoins que « on a vu paraître ces dernières années en Arménie de nombreux articles consacrés aux relations turco-arméniennes, articles dont les auteurs s'accordent à condamner les souffrances infligées au peuple arménien par la Turquie ottomane et les efforts persistants des dirigeants turcs actuels pour falsifier l'histoire ».

## THE ARMENIAN REPORTER

New York, 18 août

Une chanson turque sur le terrorisme arménien. Un compositeur turc, Erguder Yoldash, et sa femme qui est chanteuse, sont les auteurs d'une chanson intitulée *Ya Saber* (Patience), écrite après l'attentat d'Orly. Cette œuvre a été inspirée à ses auteurs par une déclaration de M. Turkmen, ministre des Affaires étrangères, lequel remarquait que la patience de la Turquie « n'était pas inépuisable ».

M. et Mme Yoldash ont précisé que leur chanson serait traduite en allemand et diffusée sur une chaîne de TV en République fédérale.

## NOR GYANK

Los Angeles, 18 août

Le journal reproduit un des trois longs articles de James Ring Adams dans le *Wall Street Journal*, consacrés au génocide et très favorables à la cause arménienne.

Entre autres données, on trouve dans ce texte un intéressant passage consacré aux messages télégraphiques des dirigeants de Constantinople de 1915 donnant les ordres d'extermination : « Les télégrammes, dit le Pr Gérard L. Libaridian, ne peuvent être qualifiés ni de faux ni d'authentiques car « nous n'avons que des copies de copies, les originaux ayant disparu ». (M. Libaridian dirige l'Institut Zoryan de Recherches et Documentation Arméniennes Contemporaines de Cambridge, dans le Massachusetts, créé à la fin de l'an dernier, entre autre pour vérifier les données historiques de ce genre.) ».

Mais sur l'ensemble de la question, trois mois de recherches, dit Adams, l'ont amené à la conclusion qu'il y a « peu de doute qu'un crime horrible a été commis » et que « Talaat et compagnie ont probablement ourdi le génocide ».

## ALIK

Téhéran, 24 septembre

Le journal reprend un article de Hugh Carnegie, correspondant de l'agence Reuter à Ankara, dans lequel on lit entre autre : « On dit dans les milieux diplomatiques d'Ankara que les tentatives faites par la Turquie pour contrer la propagande arménienne ont donné peu de résultats à l'étranger où, bien que l'on condamne les attentats, la sympathie pour les Arméniens demeure en raison des événements de 1915 ». Les diplomates étrangers remarquent aussi que le dernier appel du président Reagan condamnant les attentats et préconisant des mesures préventives ne condamne pas les revendications arméniennes. Enfin, selon les mêmes diplomates, la Turquie n'a guère l'espoir de voir les organismes internationaux approcher la question arménienne de son point de vue à elle. Il lui reste donc un moyen d'action : inciter les autres pays à suivre son exemple en intensifiant les moyens de protection des organismes diplomatiques turcs.

## ASBAREZ

Los Angeles, 8 octobre

Quarante-neuf membres du congrès des Etats-Unis - parmi lesquels on relève deux noms grecs et un nom arménien - viennent d'adresser à l'ambassadeur de Turquie Elekdag une lettre où ils disent notamment : « Notre horreur commune du terrorisme et nos intérêts communs dans le domaine de la sécurité ne peuvent être invoqués par votre gouvernement pour justifier une négation de l'histoire arménienne et de l'histoire américaine. La documentation

sans ambiguïté concernant le génocide arménien et les réaffirmations récentes du président Reagan, de l'ex-président Carter, du Sénat, de la Chambre des Représentants et du Conseil américain du Mémorial de l'Holocauste sont des réalités fondées sur un examen objectif de la question. Nous recommandons vivement que votre gouvernement reconsidère sa position sur le génocide arménien ».

## THE ARMENIAN REPORTER

New York, 20 octobre

« L'agence turque AK annonce d'Ankara que le président Reagan a écrit au général Kenan Evren, président de la République turque, en s'engageant à tout faire pour éviter à l'avenir les attaques terroristes arméniennes contre les diplomates turcs aux Etats-Unis ».

## ALIK

Téhéran, 9 octobre

Alik reproduit un article d'Ara Kalaïdjian paru dans *Abaka* (Montréal) du 27 août et annonçant que six cents Arméniens du village d'Adjar (anciennement Harenth) dans la région de Seghert, en Turquie, se sont « volontairement » convertis à l'Islam. Un journal turc - dont le nom n'est pas donné - a, paraît-il, publié des photos de ces paysans, habitants d'un village vieux de cent-cinquante ans.

Une fois par an, écrit Kalaïdjian, ces gens allaient voir un prêtre arménien à Tigranakert, ils faisaient bénir les tombes de leurs morts, baptiser les nouveaux-nés et célébrer les mariages. Ils écoutaient Radio-Erevan en arménien et en kurde, donnaient à leurs

enfants les noms que leur apportaient les ondes : Sevan, Erevan, Hrazdan, Ararat...

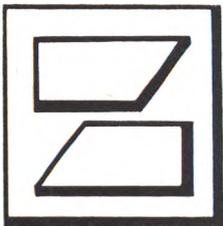
Il s'agit, écrit encore Kalaïdjian, de six cents martyrs qui ne sont plus que des morts vivants, et auxquels l'apostasie n'apportera certainement pas la tranquillité.

Depuis des mois, poursuit-il, les journaux turcs parlaient beaucoup de l'activité, dans toute la région de Seghert, d'organisations secrètes turques, kurdes et arméniennes, activité que, dans un effort bien sot pour cacher leur nature, les autorités qualifiaient de contrebande. Il y a deux mois, trois policiers avaient été tués par des « bandits contrebandiers ». Et c'est sous ce prétexte que l'armée turque aurait effectué une incursion en Irak, faisant de nombreux morts et de nombreux prisonniers.

« Les autorités, précise Kalaïdjian, accusaient les paysans de la région d'aider les « contrebandiers ». Tout porte à croire qu'en représailles pour ce crime imaginaire, on a contraint les six cents paysans arméniens à apostasier ».

Cet article appelle plusieurs réflexions. D'abord, il est à noter qu'il ne semble pas que l'ensemble de la presse turque se soit fait l'écho de l'événement. Ensuite, il est pour le moins surprenant qu'il ait subsisté en Turquie un village abritant une population compacte de six cents Arméniens. Enfin, on peut se demander quels sont les mobiles d'une information dont l'ensemble de la presse ne fait pas état en dépit de son importance, qualitative et quantitative, et à quel souci - d'intoxication peut-être ? - elle répond.

PTS



# zanetti sa.

**Location et vente matériel travaux et industriels**  
**Location véhicules tout terrain 4x4**

**Siège social :** CD 2 - St Menet - 13011 Marseille - Tél. : (91) 43.90.01 +

**agences de :**

**FOS-SUR-MER**

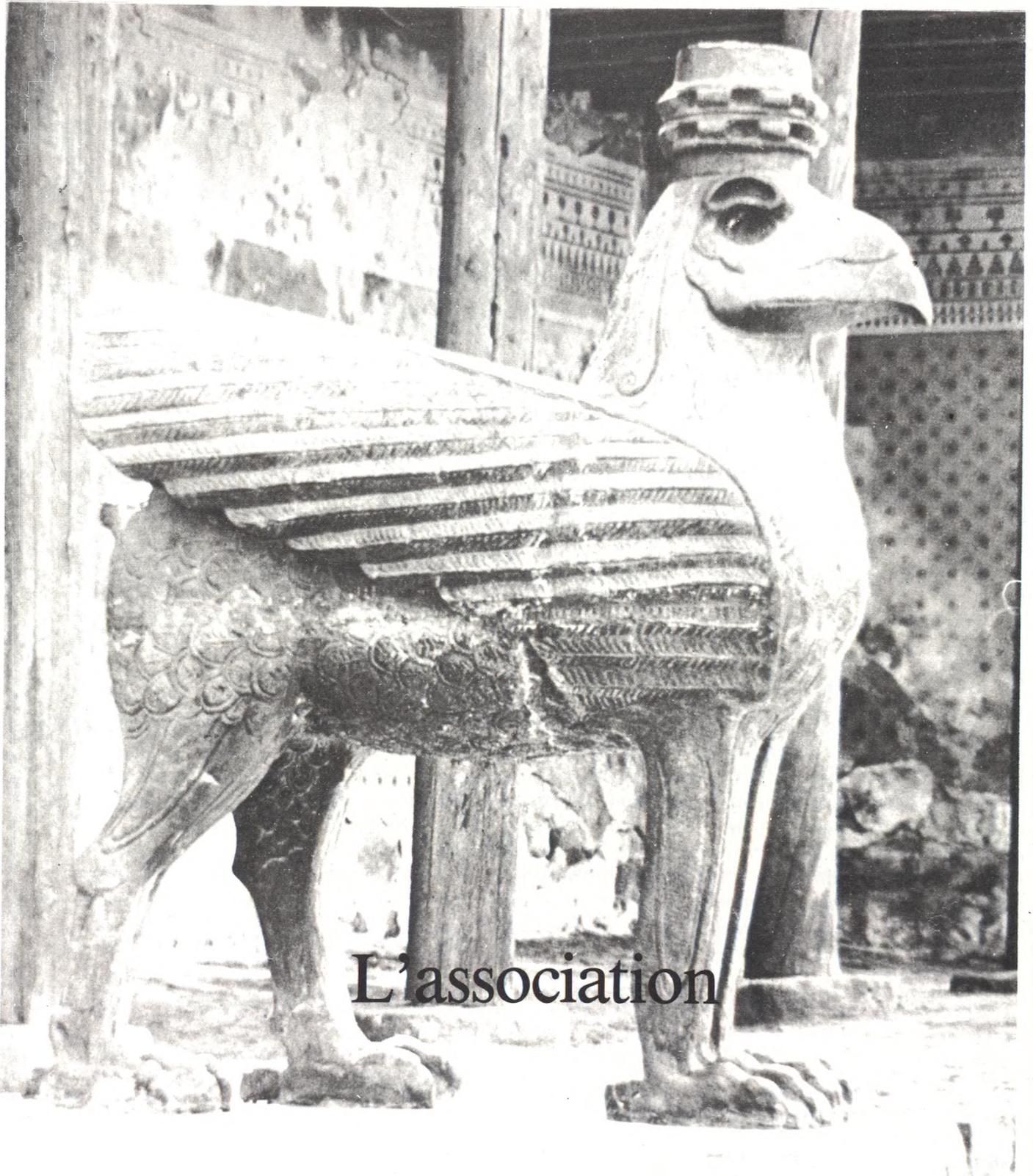
Route d'Arles  
13270 Fos-sur-Mer  
Tél. : (42) 05.00.78 +

**GARDANNE**

Quartier du Plan  
13590 Meyreuil  
Tél. : (42) 58.09.04

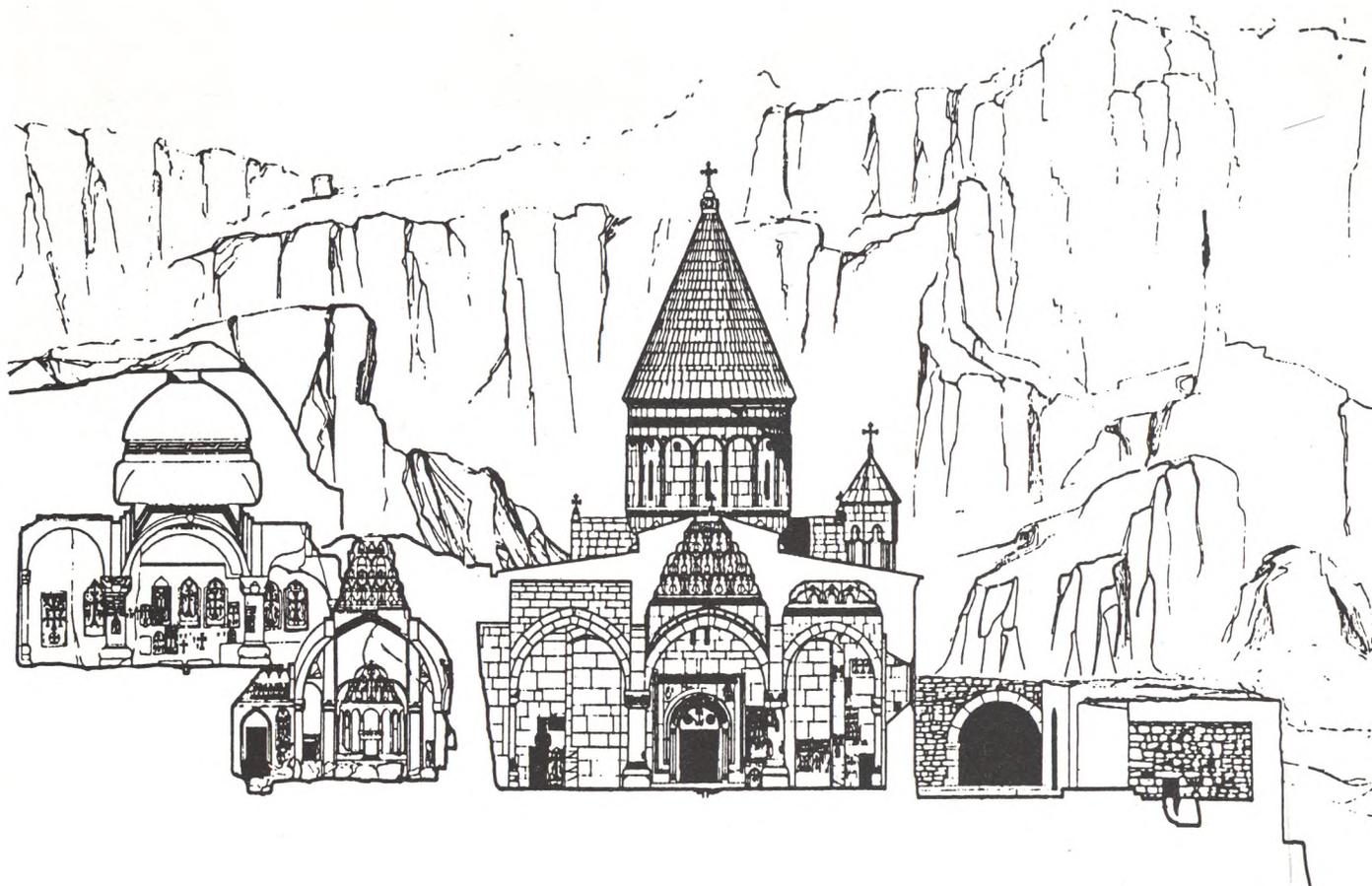
**HAUTES-ALPES**

05370 Saint Crépin  
Tél. : (92) 45.04.77



L'association

# OURARTOU



*Dans un monde où chacun tend à se réfugier dans sa propre identité culturelle, marquant ainsi un certain refus de la différence, il est important de souligner que l'homme, son art et sa culture ne peuvent s'enrichir et s'épanouir pleinement que confrontés à des cultures différentes.*

*Tel est l'Arménien dont on a toujours dit que la civilisation se trouve à la croisée de l'Orient et de l'Occident. Cependant, on a trop souvent négligé la compréhension de sa civilisation arménienne au sein d'un ensemble complexe de civilisations qui ont subi des influences réciproques. De même, on a négligé l'apport fécond de l'appréhension des autres civilisations au travers de la sensibilité arménienne.*

*Ce sont ces idées qui sont à l'origine de la création de l'Association OURARTOU.*

C'est par un large éventail d'activités que l'Association se propose de mettre en œuvre les idées qui viennent d'être définies.

Un cycle de conférence intitulé « Cultures et Civilisations à travers l'histoire » a été inauguré le 28 juin 1981 par M. Jacques Sislian sur le thème de « l'Architecture religieuse arménienne ». Ont suivi, des conférences au rythme de deux ou trois par an sur des thèmes aussi variés que « l' Icône, reflet de l'autre monde » par Egon Sendler ou « Le tapis d'Orient, ce grand inconnu » par Souren Agopoff.

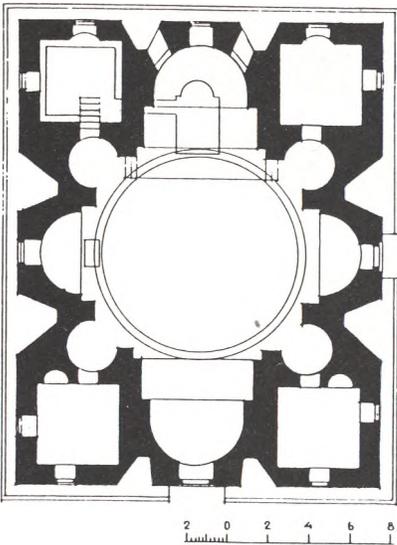
Les conférenciers sont toujours des personnes extérieures à l'Association

qui ont une compétence particulière dans le thème qu'il leur est demandé de développer. La prochaine conférence prévue aura lieu le 16 décembre 1983 sur « Reflets de l'Architecture islamique des XIV et XV<sup>e</sup> siècles en Asie centrale ».

Des voyages/rencontres ont eu lieu en octobre 1981 en Arménie, en Géorgie et à Moscou, et en juillet 1983 en Ouzbékistan. Chacun des voyages organisé par l'Association donne lieu à des recherches sur la culture du peuple à la rencontre duquel l'on va et ses diverses formes d'expression : langue, art, architecture etc. Ces recherches sont consignées dans une brochure éditée en ronéotypie par l'Association et distribuée à chacun

des participants au voyage. D'autre part, chacun de ces voyages permet des rencontres riches d'enseignement. Ainsi en 1981, le groupe OURARTOU a été reçu par l'Union des Architectes d'Arménie et l'Union des Architectes de Géorgie. De même en 1983, une réunion était prévue à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, avec des architectes responsables de la restauration des vestiges de l'art islamique de l'époque de Tamerlan.

Le troisième axe des activités d'OURARTOU se situe autour de *participations ponctuelles aux travaux d'autres associations culturelles*. Deux exemples pris parmi les activités les plus récentes



Plan de l'église de Sainte Hripsime (VII<sup>e</sup> siècle). Le meilleur exemple de monument à coupole centrale

suffiront à illustrer ce propos. En janvier 1983, OURARTOU a contribué, avec le CRDA, les Ballets Arméniens et les Editions Astrid, au stand arménien d'Expo-langues. En novembre 1983, deux membres de l'Association sont allés à Milan pour les travaux de l'I/COM/INTERNATIONAL.

L'Association envisage de participer aux travaux du Congrès Mondial Arménien, et d'y apporter sa contribution en matière d'art et d'architecture.

Jirayr KHACHIKIAN



De gauche à droite : Jacques Mikaelian, Catherine Kessedjian, Agnès Foucquet, et Jirayr Khachikian

### LES MEMBRES

L'association fonctionne avec un petit noyau de quatre membres actifs. D'origine arménienne ou non, ils ne sont pas tournés spécifiquement vers la communauté arménienne mais ouverts à toutes les formes de culture. En outre, les activités professionnelles très variées des uns et des autres ont imprimé à l'association une image aussi diversifiée que possible.

*Agnès Foucault*, Juriste, spécialiste de droit chinois, anime un groupe de recherche sur la Chine au sein de l'Université de Paris I.

*Catherine Kessedjian*, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste de droit international et de droit anglo-américain.

*Jirayr Khachikian*, Architecte - Urbaniste, diplômé de l'Ecole polytechnique d'Ervan.

*Jacques Mikaelian*, Ingénieur et architecte, dirige une société d'économie mixte à Toulon.

Les adhérents à l'Association sont en 1983 au nombre d'une cinquantaine environ.

Adresse : Association OURARTOU, 59, Rue du Père-Corentin - 75014 Paris.

A la suite du voyage en Ouzbékistan, l'Association OURARTOU propose une conférence sur le thème « Reflets de l'Architecture islamique des XIV et XV<sup>e</sup> siècles en Asie centrale », le 16 décembre 1983 à 19 h 30, au 34 Avenue Reille - 75014 Paris. (Métro Glacière ou Cité Universitaire).

**EN VIDEO-CASSETTE VHS UMATIC 3/4 de pouce**

Le film produit et réalisé par Edouard SARXIAN

## « ARMENIE » Avec le regard de mon cœur

Le choc de la première rencontre d'un Français d'origine arménienne avec l'Arménie d'aujourd'hui

Prix de vente : 400,00 F + 30,00 F pour frais d'envoi

Les commandes sont à adresser à  
ARMENIA — B.P. 2116 — 13204 MARSEILLE CEDEX 1

# « LA MÉMOIRE RETROUVÉE »

Une interview de Arnauld Hamelin et Jean-Michel Brun



*Deux hommes ont mené le procès (imaginaire) que les instances internationales auraient dû entreprendre (réellement) depuis longtemps : le procès du génocide. Mais ils vont encore plus loin et se posent la question que se posent tous les non-arméniens : les auteurs des attentats sont-ils oui ou non manipulés par des puissances étrangères ? Un livre publié au Mercure de France, qui fera couler beaucoup d'encre et provoquera beaucoup de controverses.*

**Armenia :** *Que signifie votre titre : « La mémoire retrouvée » ?*

**JMB-AH. :** Le titre fait naturellement référence à la célèbre phrase prononcée par Hitler le 22 août 1939 à l'Obersalzberg : « Après tout, qui se souvient encore de l'extermination des Arméniens ? » Cette amnésie collective a duré jusqu'à ce qu'une nouvelle génération d'Arméniens, inspirés par ces luttes de libération qui constituent un des grands faits politiques de cette décennie, aient décidé de mettre brutalement fin à soixante années de silence. En fait, ce livre ne s'adresse pas seulement aux

Arméniens. L'affaire du génocide de 1915 dépasse largement le cadre strict de la communauté. Elle est la preuve que, si nous ne faisons pas preuve d'une extrême vigilance, il devient possible à un Etat d'exterminer un peuple sans avoir à affronter le jugement de l'Histoire. A l'heure où, dans toutes les parties du monde, la loi du plus fort se substitue trop fréquemment au droit des peuples, l'affaire arménienne a valeur d'exemple et d'avertissement. La phrase d'Hitler doit rester à l'esprit de tous ceux qui ont quelque influence sur la pensée et la politique de leur temps et

qui doivent pouvoir dire, face à toute menace d'asservissement d'un peuple : « Souvenons-nous de l'extermination des Arméniens ». Cette valeur d'exemple, que les Arméniens ont eux-mêmes donné à leur lutte par le caractère spectaculaire de leur action, leur confrère une responsabilité : celle de ne pas discrediter leur combat par des actes inconsidérés.

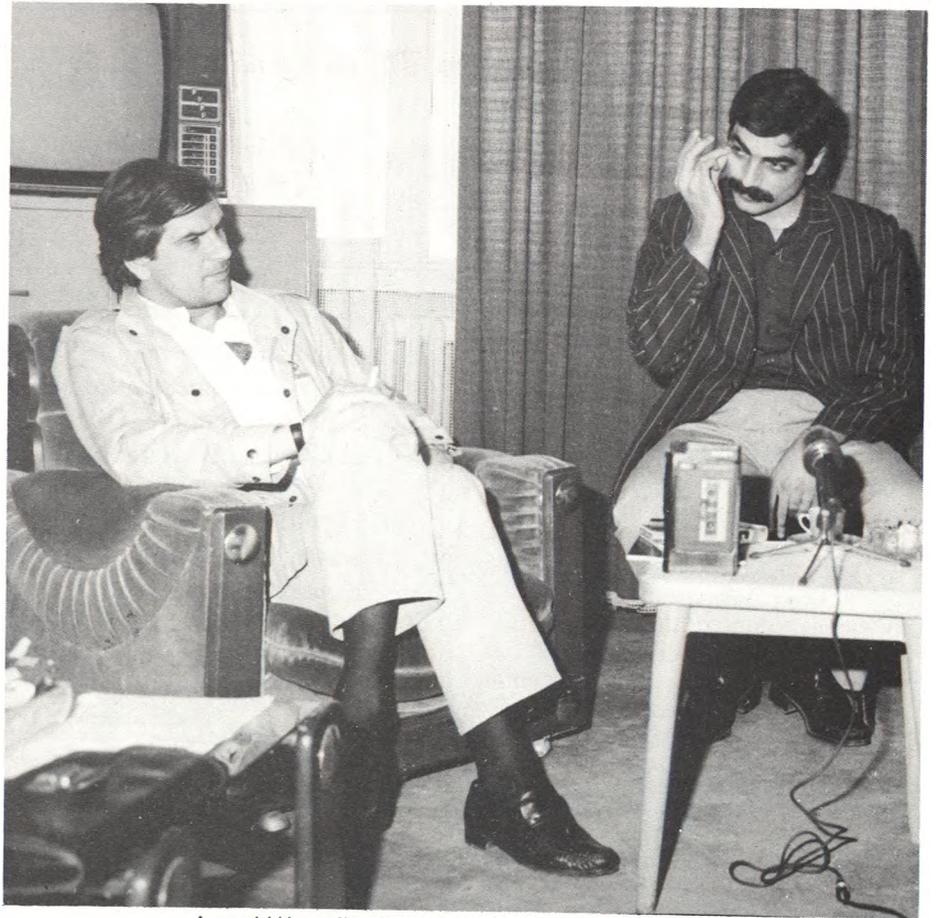
**A. :** *Précisément, ne craignez-vous pas que la publication de l'interview de Levon Ekmedjian ne ternisse l'image de la cause arménienne ?*

**JMB-AH.** : L'affaire Ekmedjian n'est pas, Dieu merci, toute la cause arménienne. Certains, qui d'ailleurs nuancent aujourd'hui largement leur position, nous ont reproché d'avoir réalisé cette interview. Il paraît pourtant évident que, présents à Ankara à la fin de l'année dernière, nous n'aurions pas fait notre travail de journalistes si nous n'avions pas demandé à voir un des hommes dont on parlait le plus dans la communauté arménienne. De même qu'on aurait pu nous reprocher, à juste titre, de chercher à travestir la vérité si, une fois réalisée, nous ne l'avions pas publiée. La mauvaise foi ne sert que les mauvaises causes, et nous pensons que la cause arménienne mérite la vérité, toute la vérité, même si elle n'est pas toujours bonne à dire.

**A.** : Alors, aujourd'hui, que pensez-vous de ses déclarations, quelle est votre « intime conviction » ?

**JMB-AH.** : Il convient naturellement d'observer la plus grande prudence dès qu'il s'agit de commenter les déclarations d'un condamné à mort. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'Ekmedjian ne présentait aucun signe de mauvais traitement et qu'il ne nous a pas paru parler sous la contrainte. Il ne faut toutefois pas s'étonner qu'un jeune homme, qui sait qu'il va certainement être bientôt exécuté, se pose des questions sur le sens de son combat, alors qu'au sein même de la communauté, l'opération « Garine » est vivement controversée. Ce qui doit en revanche inviter à la réflexion, c'est l'étonnante rapidité avec laquelle les autorités ont accédé à notre demande. Pourtant, cette interview n'était pas, à priori, sans risque pour le gouvernement turc : Ekmedjian aurait très bien pu faire une déclaration fracassante contre le régime, et dans le cas contraire, il faut se souvenir que les interviews des condamnés de la république islamique d'Iran, même quand il s'agissait des anciens membres de la Savak, n'ont pas contribué à rendre populaire le régime de Khomeiny, pas plus que les aveux de Sadegh Godbzadeh.

La vérité, c'est que les autorités turques étaient parfaitement sûres d'elles. Et c'est cette assurance qu'il est intéressant d'analyser. Notre présence à Ankara se situait à un moment où le vent de sympathie qui soufflait jusque là en faveur de la cause arménienne avait tourné. La vague d'attentats aveugles perpétrés au cours de l'année 1982



Arnauld Hamelin en compagnie de Levon Ekmedjian

avait provoqué dans l'opinion publique un revirement dont les autorités turques étaient parfaitement conscientes. Rien, dans les déclarations d'Ekmedjian, ne

« Les Arméniens : un peuple doux, tranquille et religieux... »



pouvait plus alors inquiéter le gouvernement d'Ankara. Au contraire : qu'Ekmedjian réitère les aveux qu'il avait formulés lors de son procès, cela ne ferait que dévaluer la cause arménienne. Qu'au contraire il déclare ne rien regretter de son geste, et on dirait : « C'est un terroriste ! » Alors que les attentats ciblés avaient, pour des raisons que nous indiquons, mis l'opinion publique du côté des Arméniens, les attentats aveugles ont détruit ce capital de sympathie. Finalement, ces opérations ont fait plus pour discréditer la cause arménienne que dix années d'effort du gouvernement turc.

Pour finir, je dirai que présenter Ekmedjian comme un martyr me paraît une position particulièrement inopportune. D'abord parce que la martyrologie est une démarche désuète qui révèle un certain manque de maturité ou du moins un manque certain de thèmes mobilisateurs. Enfin, vouloir présenter comme un martyr quelqu'un qui, les bras chargés de grenades, a semé la mort parmi les civils, est quelque chose que l'opinion publique n'est pas disposée à accepter facilement.

**A. :** *A votre avis, la communauté arménienne manque d'exigence dans la manière dont elle présente son combat?*

**JMB-AH. :** La question qu'il conviendrait d'abord de se poser est celle-ci : qu'appelle-t-on exactement « communauté arménienne » ?

Contrairement à d'autres communautés qui s'attachent à présenter une unité dès lors qu'elles s'adressent au public, elle n'a pas de porte-parole universellement reconnu et paraît extrêmement divisée quant aux thèmes de mobilisation et à l'attitude à adopter face à la lutte armée. En outre, sa politique en matière d'information trahit un amateurisme préjudiciable à la façon dont le combat arménien est compris de l'opinion publique. Là où le public, en majorité ignorant de la cause arménienne, réclame des informations précises, les Arméniens s'enlisent dans la perpétuation d'un souvenir qu'ils ne savent pas faire partager et dans un sentimentalisme sédatif. Nous-mêmes avons d'ailleurs eu quelque peine à faire notre travail de journalistes. Si, après la publication de ce livre, la communauté arménienne nous est plus largement ouverte, il n'en a pas toujours été ainsi. La méfiance semblait souvent l'emporter sur le désir d'informer. Avant de rédiger *La mémoire retrouvée*, c'est un film que nous voulions réaliser. Non sur le seul génocide, mais sur la lutte arménienne en tant que combat d'aujourd'hui, le livre n'ayant fait que reprendre les thèmes prévus pour le scénario. Nous avons vainement cherché un co-producteur arménien. Non qu'un refus délibéré nous ait été opposé. Simplement, l'apathie et les promesses non tenues. Cela n'altère nullement la sympathie que nous avons pour nos amis arméniens, parce que nous connaissons le pourquoi de leur combat. En revanche, le public, pris entre les feux d'opérations mal comprises et de la contre-information diffusée par la Turquie n'est peut-être pas aussi sensible à leur politique. Ce serait d'ailleurs un tort de sous-estimer le travail considérable entrepris par le gouvernement d'Ankara pour répondre aux thèmes de la cause arménienne. Celui-ci dispose de tous les moyens nécessaires pour diffuser largement une argumentation anti-arménienne qui peut être tout aussi convaincante. Je dois dire que les lecteurs auxquels nous avons présenté, en cours de rédaction, les seuls chapitres consacrés aux thèses turques, ont adhéré à celles-ci sans hésitation.

(Tiré de la *Mémoire Retrouvée* p. 71)

*Version turque des événements survenus dans l'Empire ottoman durant la Première Guerre mondiale.*

En tant qu'historien, l'amiral Orkunt nous brossa d'abord un tableau de l'Empire ottoman avant la Première Guerre mondiale. Puis maître Poroï répondit à nos questions.

– Vous contestez les 1 500 000 victimes arméniennes pendant la Première Guerre mondiale. Quelles preuves peut apporter la Turquie ?

– *Je crois qu'il y a une réponse à ça, puisque ce nombre a augmenté énormément depuis les dernières décennies. Talaat pacha, qui est tenu pour responsable du génocide puisqu'il a donné l'ordre de déportation des Arméniens, a cité le chiffre de 300 000 morts au dernier congrès de son parti. A ce moment-là, les Arméniens affirmaient qu'il y avait eu 600 000 tués. Mais le parti alors au pouvoir, qui était l'ennemi de celui de Talaat pacha, en donnait, lui, 800 000. Depuis lors, ce chiffre a augmenté jusqu'à 1,5 et même 2 millions. Quand on voit les statistiques de l'Empire ottoman, dont le directeur du bureau était arménien, on se rend compte qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce chiffre est impossible. Mais, je pense, comme je l'ai déjà dit dans l'émission « Table ouverte » à Genève, diffusée par la télévision suisse romande en 1982, que le nombre importe peu. Qu'il y ait génocide ou pas, 100 000 serait déjà suffisamment horrible. Ce qui est important, c'est de savoir s'il y a eu une politique délibérée du gouvernement impérial pour exterminer les Arméniens qui vivaient en Turquie.*

– Ceci nous amène au télégramme de Talaat pacha, déposé au procès de Berlin en 1921.

– *Du côté turc, nous affirmons que ce télégramme n'existe pas. C'est un faux lancé par un journaliste arménien dans les capitales d'Europe. Il a été retenu comme document déontologique durant le procès de l'assassin de Talaat pacha à Berlin. Nous avons l'impression que les Allemands se sentaient coupables. Ils avaient perdu la guerre, et ne voulaient pas prendre sur eux la responsabilité des tueries qui avaient eu lieu chez leur allié ottoman<sup>1</sup>. Je crois aussi que le tribunal de Berlin n'a pas étudié à fond la question puisque d'après les recherches effectuées, et même durant cette « Table ouverte » en Suisse, monsieur Yves Ternon, écrivain français d'origine arménienne<sup>1</sup>, a déclaré que ce télégramme était faux<sup>2</sup>.*

1. Yves Ternon n'est pas d'origine arménienne.
2. Souligné par les auteurs.

**Note de la Rédaction :** M: Yves Ternon, après avoir lu l'ouvrage a déclaré n'avoir dit nulle part, ni fortiori écrit, que le télégramme de Talaat était faux.



De gauche à droite : « Alex Berlian, Roupen Najarian, Aram Alecian, Archak.

## LE REGARD DU MUET

*Au cours du mois de décembre, quatre peintres arméniens, Alex Berlian, Roupen Najarian, Aram Alecian et Archak exposent leurs toiles et leurs aquarelles au Centre Culturel Alec Manoogian, 93, Rue de Courcelles, à Paris. Exposition remarquable par la qualité des œuvres exposées, elle l'est aussi par l'intention des artistes qui en sont à l'origine : ouvrir le cercle, étroit qui unit l'artiste à son œuvre pour y faire entrer celui qui n'est jusqu'ici qu'un regard sans voix, le public. Suivre par la parole le regard du muet.*

Il est difficile de parler d'une œuvre collective. Non pas que le travail de Berlian, Roupen, Alecian et Archak soit le résultat du même pinceau. Il est simplement le fruit d'une osmose étroite entre les quatre peintres dont la pratique picturale, personnelle par définition, se double d'une tentative d'analyse en groupe qui porte tant sur la nature même de l'œuvre que sur les moyens ou

les modes de communication avec un spectateur muet. L'exposition traditionnelle se prête mal à la parole du regard. Le visiteur passe, accumulant dans sa mémoire toutes les interprétations qu'il veut bien y mettre sans que se crée le dialogue entre celui qu'il vient voir sur une toile et celui qui est venu comprendre l'art à travers lui. La peinture ne serait-elle qu'un dialogue entre un sourd

et un muet ? Peut-être. C'est cette hypothèse que le groupe des quatre a voulu infirmer.

### Tentative à Moorat

« Il faut sortir de la passivité de l'artiste » affirme Archak. Sortir du ghetto où s'enferme le peintre dans son atelier se fit pour la première fois au collège Samuel Moorat de Sèvres, où les qua-

**Aram ALECIAN**

Né en 1920 à Istanbul.

De 1936 à 1937 élève de Léopold Lévy aux Beaux-Arts d'Istanbul.

En 1938 élève à l'école du Brera à Milan.

Diplômé d'Architecture en 1948.

Depuis 1956 il est installé avec sa famille en France.

Nombreuses expositions individuelles et collectives en France et à l'étranger.

**ARCHAK**

Né à Beyrouth en 1931. Commence à peindre très jeune.

Travaille dans les ateliers de peintres-décorateurs à Beyrouth. Réalise décors de théâtre et de ballets.

S'installe à Paris en 1957. Fréquente les cours d'histoire de l'art à l'école du Louvre et de l'Académie de la Grande Chaumière.

Après une période figurative, vient à l'abstraction en 1960.

Il participe à diverses expositions collectives et personnelles tant en France qu'à l'étranger.

**Alex BERLIAN**

Né à Alep en 1946.

Après les études, de 1966 à 1970 élève à l'Académie des Beaux-Arts de Venise.

Depuis 1976 réside à Paris.

Expositions «: collectives en 1967 et 1970, personnelles en 1974 et 1975.

**Roupen NAJARIAN**

Né à Beyrouth en 1951.

Diplômé en Architecture Intérieure.

ALBA en 1975. Diplômé et spécialisation en Peinture-art mural ENSAD en 1977.

Gravure ENSAD en 1978. Peinture ENSAD en 1979.

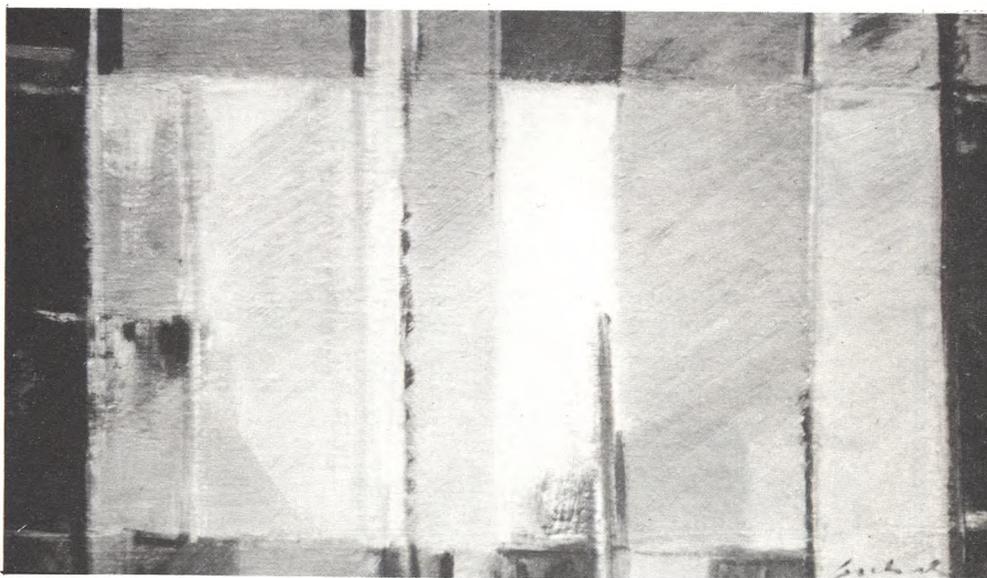
Participation aux nombreuses expositions collectives et salons.

Exposition personnelle (Madrid, 1981).

Prix de peinture de l'Institut de France Vit à Paris.

tre peintres avaient organisé une projection de diapositives figurant leurs œuvres dans la perspective d'entretenir un rapport, quel qu'il soit, avec leur public. Et c'est ce qui arriva : les élèves, étonnés par l'entreprise, profitèrent de l'occasion pour entrer dans la magie de la peinture, magie complexe et aux allures faciles d'inaccessibilité. Mais le cercle était rompu, les élèves entrèrent dans le jeu. Pour la première fois, ils parlèrent de peinture avec des peintres. Ce qui permet de dire à Berlian « le terrain du dialogue existe, il faut le remuer ».

L'exposition organisée à l'UGAB, au centre culturel, résulte de la même



Archak :  
« Espace-  
Mur »,  
1983  
huile  
sur toile



Alecian :  
« Ramas-  
seuse »,  
1981,  
aquarelle



Roupen :  
« Mur » 1982,  
aquarelle

démarche. A celui surpris que les peintres aient demandé d'accrocher des toiles, plutôt que d'y être invités, comme le veut la susceptibilité de l'artiste (et quand l'artiste est arménien, la performance est remarquable), Archak répond avec le sourire « qu'il faut bien un jour ou l'autre que l'artiste prenne sa destinée en main » et d'ajouter : « Si la montage ne va pas à Mahomet, Mahomet ira à la montagne ». De fait, l'entreprise a réussi : au terme de l'exposition, le groupe des quatre peintres, tiendra une table ronde avec ceux qui auront vu la double salle tendue de toiles ponctuées par les aquarelles de Roupen. Le but : tout simplement expliquer la démarche de chacun devant la nudité de l'espace blanc et le mode particulier de communication, et, pour tout dire privilégié, qu'entretiennent les quatre peintres entre eux. Car à l'instar des groupes du début du siècle, Alex, Archak, Roupen et Aram ne définissent pas leur pratique autrement que sous le concept de groupe.

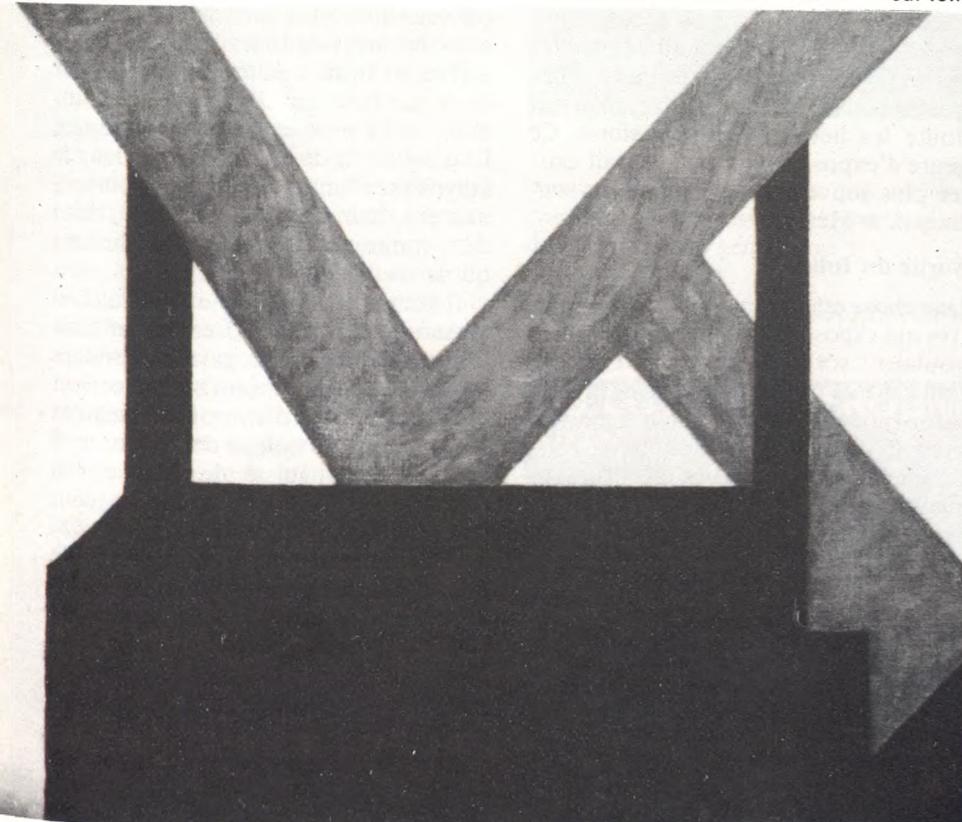
#### Après Toross Roslin

Sur ce point, ils sont tous unanimes : l'art est unificateur. Et de prendre pour exemple l'Ecole de Barbizon. Certes ! Mais l'étonnant dans tout cela n'est-il pas que l'esprit « Ecole » puisse exister entre quatre artistes nourris par l'Histoire de vingt siècles de division ?

Il y a bientôt quinze ans de cela, un premier groupe de peintres arméniens se formaient à Paris. Il prit pour nom « association Toross Roslin » et réunissait des peintres tels que Papaz, Daderian, Berberian, Jérastian, Gamsaragan, Topalian ou encore Vahé Fattal et Norikian. Les etc. sont nombreux. Le groupe Toross Roslin dura une année environ et fit une exposition commune. Et disparut. Pourquoi ? Comment ? Nul ne le sait, mais ce que savent Alex, Archag, Roupen et Aram, c'est que cette tentative est la première et que la leur est la seconde, et qu'un jour tout cela finira par donner quelque fruit. « Il est dans la nature du peintre d'être patient » dit l'un d'entre eux.

Cette patience tient d'abord dans cette ouverture forcené vers leurs semblables, les peintres, pour qui le silence d'un atelier vaut toutes les inspirations. « Nous contactons les artistes que nous connaissons, explique Archak, mais tous ne sont pas prêts à participer et puis nous rencontrons un certain scepticisme, surtout sur le plan, disons, social. Beaucoup ne sont pas convaincus que

Berlian :  
« Ombres-  
peinture »,  
1983, huile  
sur toile



## Au Public et aux autres

Dans ce monde axé sur les choses, l'artiste est peut-être le dernier recours.

S'il réussit à aimer ses semblables, à les assembler dans des lignes de forces spirituelles, sa mission se manifestera alors autant sur un plan d'ordre éthique qu'esthétique.

Mû par ce même idéal, notre groupe de peintres, au-delà de la diversité d'expression de chacun, pense parvenir à œuvrer vers un même but.

Ainsi, les actions que nous entreprenons, notamment dans les maisons de culture par des expositions, des tables-rondes, des colloques, permettent une autre approche de l'Art, une meilleure compréhension, une communication plus approfondie par un contact personnel, tous éléments qui ne peuvent être développés en Galeries.

L'adhésion d'un artiste à un groupe ne peut être qu'enrichissement; par la confrontation de la démarche de chacun, elle favorise l'ouverture d'esprit, le renouvellement, la remise en question permanente du langage pictural et par là même son évolution.

Nous souhaitons que d'autres artistes nous rejoignent pour partager leurs idées vers un objectif commun.

*Alecian Archak Berlian Roupen*

l'on peut constituer un groupe de peintres sans tomber dans un quelconque militantisme, sans croire qu'il n'y a pas là-dessous quelque chose de partisan. Mais ça changera... ». Un petit coup d'œil nostalgique vers le passé et nous voilà au temps où se créa à Paris le groupement Ani, vers les années 1925-1930, et qui réunissait des peintres tels que Edgar Chahin, Shishmanian, ou Chiltian. Ne seraient-ils que les troisièmes ?

### Arménien ? Pas arménien ?

A la traditionnelle question, « Et l'arménité dans tout ça? », la réponse fuse : inutile de mettre de l'arménien à toutes les sauces, l'art s'accommode mal du nationalisme à tout crin. L'important est d'être soi. Arménien, ils le sont. Et qu'ils le veuillent ou non, cela transparaîtra dans leurs œuvres. L'art est une matière trop personnelle pour en faire un simple moyen de propagande nationale. On sait ce qu'a donné du côté du soleil levant l'art « éloge de la nation ». Ce qui importe c'est l'authenticité. Et qu'on les appelle peintres arméniens si l'on veut, pourvu qu'on les appelle peintres.

Pour le reste, il est vrai que c'est à un public arménien qu'ils s'adressent : Samuel Moorat d'abord, Alec Manoojian ensuite. Alors ? Le guetto ? C'est Alex qui répond : pour eux, le guetto n'existe pas. Il est simplement plus facile de s'adresser d'abord à ceux qui sont naturellement proches de vous par la langue, le style, et tout ce qui fait que

tout homme a autour de lui un monde immédiat auquel il peut s'adresser sans emprunter les voies détournées de l'artificialité. Faire autrement serait rechercher le plaisir de la difficulté. Mais il y a plus encore : le tort trop souvent répandu de croire que les vôtres sont toujours plus a-culturés que les voisins et qu'ailleurs les esprits sont plus verts. « Les arméniens, dit l'un d'eux, comprennent la peinture tout autant que les autres si on les baigne dans l'art autant que les autres. Ce qui manque, c'est sans doute les lieux, et les occasions. Ce genre d'exposition doit ou devrait exister plus souvent. Et d'ajouter en souriant... « Même avec d'autres ».

### Sortir du folklore

Une chose est certaine : les quatre peintres qui exposaient ce jour-là à l'UGAB voulaient sortir du folklore. Celui en tout cas où l'art se confond avec la répétition abusive de thèmes qui parlent immédiatement à l'intuition de celui pour qui l'idée de nation s'identifie à des signes, ou plutôt à un code. Celui qui se promènera entre les toiles barrées de contrastes nerveux d'Alex ou les aquarelles transparentes de Rouben ou encore des têtes solitaires perdues sur des à-plats striés, semblables à ces palissages ternies, qui fait le travail d'Archak, ne verra aucun de ces thèmes qui rappellent une lointaine signification qui émeut le cœur sans interroger l'esprit. Tout n'est que nouvelle interroga-

tion. Et cette interrogation gêne. Comme l'art d'ailleurs.

Inutile donc de chercher des réminiscences. On pourrait dire sans doute que l'on trouve dans une telle exposition des « nouveautés ». Mais cela fait trop « mode ». On ne pourrait pas dire qu'on y rencontre la « surprise » car tout art authentique est fait pour surprendre. Le seul mot qui convienne sans doute est double : l'absence de complaisance. Moins le désir de plaire que celui de montrer. Moins celui d'exposer que de s'exposer. Une forme de connaissance de soi.

Et c'est là que la boucle se boucle : à l'intention primitive de montrer au public muet ce que peut-être la démarche artistique se superpose la nécessité de montrer cette démarche artistique, se superpose la nécessité de montrer cette démarche à nu. Toute complaisance serait un obstacle à cette recherche de la communication que les quatre peintres proclament entre eux comme avec les autres. Recherche de la communication qui s'accommode assez bien de la différence, preuve supplémentaire, s'il en fallait encore, qu'il ne peut que la communication ne vaut qu'entre les dissemblables. Sinon, elle est naturelle.

### A Dix heures du soir.

De toute évidence, ça marche. Rares ont été ceux qui, au cours de leur périple entre les murs de toiles, ne se sont pas arrêtés un instant au moins pour parler de ce que l'on feint d'ordinaire de comprendre. Le muet a souvent pris langue. Et ainsi au fil de la promenade dans le labyrinthe d'un art que l'on ne comprenait pas, le mot cher à ce groupe, celui de « communication », prenait le sens qu'ils voulaient leur donner.

Il était tard ce soir-là lorsque la conversation se termina. Certes, on était loin des salons et des galeries bondées où les propos de circonstances tiennent bien souvent lieu d'approfondissement et où au regard fatigué de l'artiste et à son attente angoissé de l'accueil ne répondent que des compliments cent fois entendus et cent fois répétés. On était loin de tout cela. Et plus proche de ce qu'on appelle la « personne », impudique, qui s'étale sur des toiles en public. D'autant plus proche que l'homme qui se cache derrière les formes et les couleurs était là, parlait, et écoutait celui qui jusqu'ici n'avait regardé leur œuvre qu'avec le regard du muet.

A-M. P.

# « DU CÔTÉ D'ERZEROU »

*Aram Sedefian vient de sortir son dernier disque. Il s'agit d'un 45 tours dont le morceau principal est la chanson du film Sans retour possible diffusé récemment par Antenne 2.*

*A travers l'hommage rendu à la première génération qui a fait vivre l'Arménie dans le cœur de ses enfants, Aram Sedefian interpelle ceux de la seconde et de la troisième génération : et eux, comment parleront-ils de l'Arménie à leurs enfants ?*

Aram Sedefian a décidé d'arrêter sa carrière de chanteur il y a douze ans, après la sortie de son troisième disque.

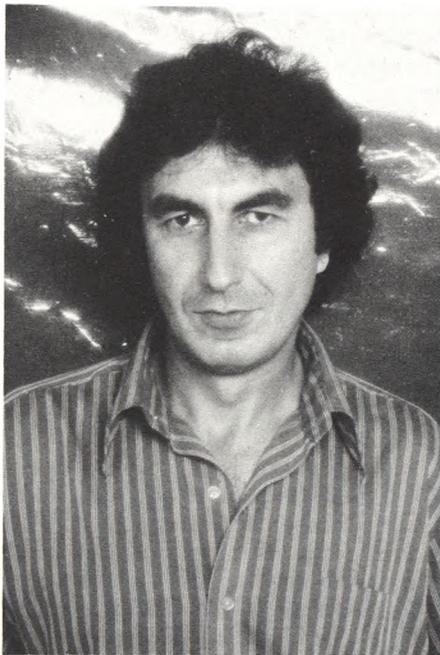
*Du côté d'Erzeroum*, son quatrième disque, vient de sortir. Enregistré de façon artisanale avec Jean-Pierre Aufredo, un ami de toujours, et produit par l'association des anciens élèves du collègue Samuel-Moorat, ce disque diffère en bien des points des précédents.

En effet, *Du côté d'Erzeroum* est plus particulièrement dédié à l'Arménie : parce que la chanson qui donne son nom au disque constitue la musique du film *Sans retour possible* récemment diffusé par Antenne 2 ; parce que l'auteur a écrit cette chanson à la mort de son père, et en hommage à ce qu'il avait reçu de lui : « Je voulais rendre un hommage à mon père pour que ce qui est venu avec lui ne disparaisse pas avec lui ». De là la décision de sortir ce disque, et le choix des conditions d'enregistrement qui ont permis à l'interprète d'exprimer son émotion avec une plus grande sincérité. Le père, élément rare et d'autant plus précieux dans l'imaginaire de la diaspora : peu en réchappèrent, si bien que, pour la majorité des enfants de la seconde génération, les gardiens et les guides de la mémoire arménienne furent surtout les femmes.

Pour Aram Sedefian, qui n'a jamais été que dans une Arménie imaginaire, la mort du père représente le tarissement d'une source de sa mémoire.

Car son Arménie, c'est bien sûr tous les souvenirs de Décines où il passa son enfance au sein de la communauté ; mais c'est surtout cette Arménie des merveilles reconstituées à partir des récits de ceux qui parvinrent à échapper à l'étoile et au croissant.

Et ceux-là disparaissent à leur tour, laissant leurs enfants déchirés entre le besoin vital de respirer l'air d'Ararat, et un certain attachement bien naturel au monde dans lequel ils ont grandi.



Aram Sedefian

Ararat sera-t-il toujours présent au cœur des Arméniens de la quatrième et de la cinquième génération ?

Jean-Marc LECHENE

## DU CÔTÉ D'ERZEROU ARAM

*L'Arménie d'ici là-bas...*



Bande Originale du Film **SANS RETOUR POSSIBLE**  
un film de J. Kebedjian et S. Avedikian

### Du côté d'Erzeroum

Deux vieux passeports  
à l'étoile et au croissant mêlés  
d'Asie Mineure  
c'est tout ce qu'ils ont rapporté  
Movsès et Lucile  
visages en sépia qui s'effacent  
le passé en ruine  
ne veut plus te laisser de traces  
du côté d'Erzeroum.

Tu est né ici  
mais ta mémoire vient d'ailleurs  
d'un coin d'Arménie  
qu'on t'a poignardé dans le cœur  
les rondes enfantines  
que tu as chantées à l'école  
mêlent à leurs racines  
les sources qui coulaient  
du côté d'Erzeroum.

Et tu passes ta vie  
à rêver d'un pays  
d'une ville d'une rue  
que tu n'as jamais vu  
et tu cherche partout  
cette image un peu floue  
Mairig raconte-moi  
comment c'était là-bas.

Tu cherches une église  
perdue au milieu des mosquées  
dans la neige grise  
derrière l'écran des peupliers  
les yeux sur une carte  
ils sont des millions comme toi  
que l'Histoire écarte  
et qui laissent traîner leur doigt  
du côté d'Erzeroum.

De Mouch et de Sassoun  
du côté d'Erzindjan  
de Sivas et de Van  
Massis et Ararat  
Malatya et Yozgat  
Kars, Ani, Kharpert, Adana  
Marache, Mardin, Ourfa, Guilguia  
Ardahan, Aghtamar...

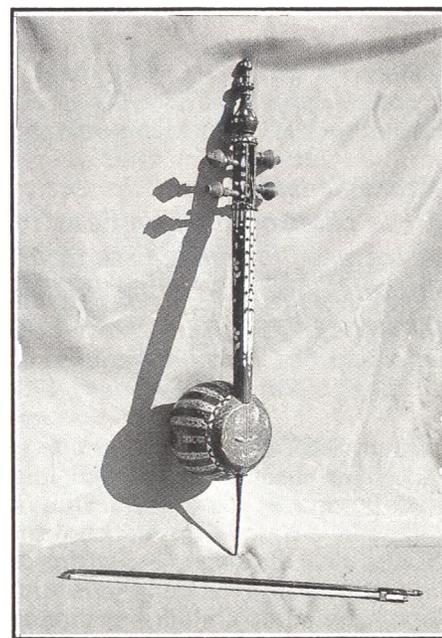
# LES ORIGINES DE LA MUSIQUE ARMÉNIENNE

*Enfin ! Longtemps attendu par ses souscripteurs, l'ouvrage de Sirvart Kazandjian, Les Origines de la Musique Arménienne, va paraître aux éditions Astrid dans le courant du mois de janvier. Remarquable par sa qualité artistique comme par le niveau de son contenu, ce livre a connu de nombreuses pérégrinations qui illustrent assez bien la crise que traversent actuellement l'édition et plus particulièrement l'édition arménienne. Armenia, pour ses lecteurs, a voulu en savoir plus, et a interrogé Jean-Claude Kébabdjian, directeur des éditions Astrid.*

**Armenia :** Les Origines de la Musique Arménienne va sortir en janvier 1984 après deux ans d'attente de la part de vos souscripteurs. Pouvez-vous nous dire ce qu'il s'est passé ?

**Jean-Claude Kébabdjian :** Il faut commencer par dire que les éditions Astrid ont été créés en 1977 dans une période où le marché du livre se portait relativement bien. A l'époque, nous étions les initiateurs et les créateurs des titres que nous faisons paraître. Le succès que nous avons connu nous a amenés à aller plus loin et l'image d'une maison d'édi-

tion s'est peu à peu imposée à l'esprit de beaucoup. Or les sujets tels que *Les Origines de la Musique Arménienne* nous ont été proposés il y a deux ans alors que nos structures nécessitaient un deuxième souffle pour se développer. C'est là que nous nous sommes heurtés à la crise qu'ont connu un grand nombre d'éditeurs et ce, je le souligne, au moment où nous étions sur le point de changer de vitesse. Tout cela s'est traduit naturellement par un ralentissement de notre production et de notre diffusion. Ainsi, tout en continuant la pré-



Kamantcha

paration du livre de Sirvart Kazandjian, nous avons avisé à plusieurs reprises nos souscripteurs que nous étions contraints de surseoir à la publication de l'ouvrage.

**A :** Donc parution des Origines en janvier 1984 ?

**J-C.K. :** Avec certitude, et ce dans de très bonnes conditions car pendant tout ce temps nous avons pu travailler attentivement à la réalisation et prendre des contacts à l'étranger pour sa traduction en anglais et en allemand. A présent, nous avons les coudées franches pour envisager une grande campagne de diffusion. Votre interview me donne d'ailleurs l'occasion de dire à nos souscripteurs qu'il faudrait qu'ils se fassent le relais, dès qu'ils recevront l'ouvrage, d'une diffusion spontanée dans les milieux aussi bien français qu'arméniens.

**A :** Quel serait, pour un public français, l'intérêt de ce livre ?

**J-C.K. :** Aujourd'hui tout livre sur les Arméniens ou sur la culture arménienne, s'il est sérieux, est la marque de notre présence dans le domaine de l'écriture, de la recherche et de la création. C'est une évidence. De plus, nous ne devons pas craindre de prendre notre place au grand jour dans le concert des cultures vivantes. Il y a foison de livres sur les cultures juive, arabe, persane ou autres, et ces cultures trouvent à leur service une multitude de spécialistes, d'amateurs passionnés, et ne craignent

Carte postale ancienne. Groupe de musiciens arméniens de Caucase (photo Astrid)



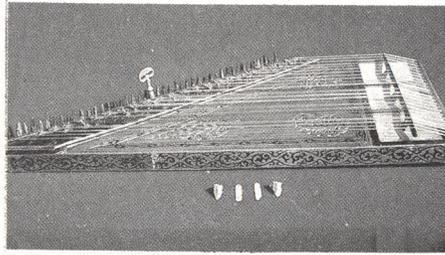
pas de s'imposer. Nous, Arméniens, nous nous comportons comme si nous détenions un monde secret, un domaine réservé à notre seule nostalgie. La vocation d'Astrid est d'aller à l'encontre de ces réticences en affirmant la valeur de notre culture sans complexe et sans détour et surtout sans distinction de public. Si, par exemple, grâce à ce livre, nous réussissons à intéresser des musiciens, des professionnels de la musique et des curieux non arméniens, nous réussirons à ancrer notre musique dans le goût du public. Et c'est là une manière d'alimenter cette musique et de créer un lien entre notre communauté et les autres.

**A :** *Quel est votre pronostic sur l'avenir de l'édition arménienne en France ?*

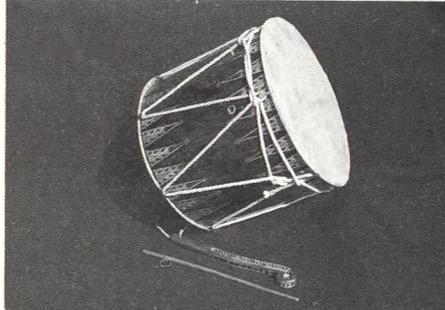
**J.-C. K. :** Je ne peux parler que pour moi-même. Au début, les éditions Astrid était une association loi de 1901. Nous avons rapidement compris la nécessité de fonctionner comme une société commerciale, d'autant que je souhaitais ajouter à mon catalogue des titres non arméniens et ce, pour la raison même que la vocation d'un éditeur est de publier tout ouvrage qui le mérite, sans a priori et sans exclusive d'origine.

**A :** *Est-ce que cela veut dire que « faire de l'arménien » dans l'édition aujourd'hui n'est pas payant ?*

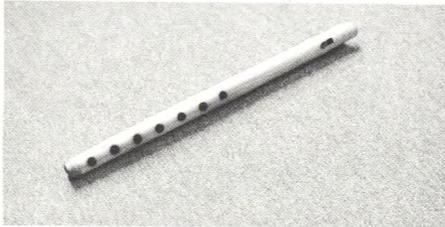
**J.-C. K. :** Au contraire, cela peut être très payant. D'abord sur le plan psychologique, dans la mesure où cela nous permet de sortir du complexe que nous entretenons, plus ou moins consciemment, vis à vis de notre culture. Par ailleurs, c'est un créneau demandé et neuf



Kanon



Dehol



Toutouk

qui permet à l'individu d'affirmer ses talents créatifs. Enfin, il permet de prouver que notre culture peut être « consommée » par un public de plus en plus large. La réussite commerciale doit être la preuve que cette culture est bien vivante et très recherchée.

Mais il ne s'agit pas non plus de tomber dans le piège du mercantilisme et de considérer la culture arménienne ou la

question arménienne comme un fonds de commerce.

**A :** *Est-ce que vous seriez une société commerciale ?*

**J.-C. K. :** Oui, d'où les difficultés que j'évoquais tout à l'heure. Cependant, je concevrais très bien qu'un département arménologique soit partiellement pris en charge par des institutions qui en ont la vocation, dans un intérêt général évident. En contrepartie, le caractère professionnel et commercial des éditions Astrid constituerait une sorte de « Cheval de Troie » dans la société. N'est-ce pas cela que nous envions parfois dans d'autres minorités en disant « ils sont partout » ? On touche là du doigt la double nature — communautaire et extra-communautaire — d'une minorité à la fois intégrée et fidèle à elle-même. C'est sortir du ghetto où l'on s'enferme et en même temps se renforcer à travers les autres et dans tous les milieux de la société.

**A :** *Le mot de la fin ?*

**J.-C. K. :** Je dirais que l'on mesure la vitalité et l'authenticité de notre identité par le dévouement collectif et bénévole des membres actifs des associations. Mais il faut aussi remarquer que, contrairement au passé, les Arméniens de la troisième génération incorporent une dimension arménienne à leur métier et incorporent leur expérience professionnelle à leur activité communautaire. En un mot, nous devenons — et il faut devenir — plus arménien dans sa profession et plus professionnel dans son arménité. C'est de cela dont nous avons besoin.

## BON DE COMMANDE

A remplir et à retourner sous enveloppe affranchie aux Editions ASTRID  
47, rue de Cléry - 75002 PARIS

Coupon-réponse à faire parvenir avec votre règlement aux Editions Astrid

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Désire recevoir :  "Les origines de la musique arménienne" au prix de 80 F franco de port.

Ci-joint chèque bancaire  chèque postal  mandat



## LE FILM ARMÉNIEN ET SA SITUATION

*Du 20 au 23 janvier 1984 aura lieu à Epinay-sur-Seine un festival du cinéma arménien, organisé par l'Association Audiovisuelle Arménienne. A cette occasion, Arby Ovanessian, metteur en scène du film *La Source* et de la pièce *Le tablier brodé de ma mère s'étale dans ma vie*, fait ici le point sur notre situation dans le domaine du septième art.*

Considéré comme un phénomène global, le cinéma arménien a aujourd'hui soixante-douze ans. C'est en effet en 1911 que fut tournée, à Vagharchapat, la première bande dont on peut dire qu'elle avait un caractère arménien. Elle représentait la cérémonie des obsèques du catholicos Matthieu II dans la cathédrale d'Etchmiadzine et fut projetée un peu partout dans le monde sous le titre *Pathé-Journal N° 93*. Lorsqu'on parle du développement propre et du style du cinéma arménien, c'est à cette bande au

caractère symbolique qu'il faut d'abord se référer.

C'est des sujets nationaux, de l'esprit national que se dégage un style national, lequel de ce fait se crée comme de lui-même, spontanément.

Le cinéma appartient à ces formes culturelles qui permettent d'élaborer, d'inscrire et de répéter des mouvements nés de sources intérieures et extérieures dans la diversité de leurs colorations et l'amplitude de leurs dimensions.

En dépit de sa vénérable ancienneté,

la culture arménienne n'a pas encore su, dans le domaine du cinéma, atteindre une forme achevée. Toutefois, de même que dans le cas de l'imprimerie, dès les débuts du cinéma, les Arméniens comptent au petit nombre des peuples chez qui la nouvelle invention trouve aussitôt un écho.

De l'Orient à l'Occident, dans les limites étroites du cadre national ou dans celles du cadre international, ils ont à leur actif une série d'œuvres, ils ont fait des tentatives réussies et d'au-

tres qui l'ont été moins, ils ont cultivé et enrichi les possibilités d'expression de cet art mais c'est dans de rares cas seulement qu'ils ont, avec quelques œuvres porteuses de l'esprit et du style arméniens, réussi à toucher le fond de l'âme de leur peuple.

A l'esprit et au style arméniens correspond une espèce de cours fixe, lent et uniforme qui, en fait, n'est lent et uniforme qu'en apparence et qui, intérieurement, recèle une force concentrée, accumulée au cours des âges.

Extérieurement, quelles que soient la vigueur et la vivacité du rythme, les dons fournis par les racines et la tradition font que le mouvement conserve une intensité et un poids plus fondamentaux, qui servent et nourrissent le déroulement de l'œuvre comme la colonne vertébrale soutient le corps.

Pour illustrer ces aspects du rythme, on peut choisir une série d'œuvres où, comme dans une expression monodique, le montage général des images permettra de remarquer ces phénomènes soumis à un mouvement d'ensemble qui ont marqué l'esprit arménien.

#### Hamo Bek-Mazarian

Le premier créateur qui, dans ses films, réussit à saisir et exprimer cet esprit est Hamo Bek-Nazarian avec *Namous* « L'honneur » (1925) et *Chor yev Chor-Chor* « Chor et Chor-Chor » (1926). Ces deux films muets rendent des réalités qui, à l'époque, se manifestaient encore à l'état naturel et dans lesquelles le rythme et le souffle de la vie étaient les mêmes que pour le réalisateur. Il n'y a dans ces films aucun effort pour « être » ou « faire arménien », et tout y est naturellement spécifique car les éléments qui les constituent échappent encore à des directives autoritaires extérieures. *Namous* conduit les principes sacrés et traditionnels jusqu'au drame, et *Chor yev Chor-Chor* expose la vanité sous un jour dérisoire et comique. Tournés en l'espace d'un an seulement, ces deux films muets ont sauvé beaucoup de choses en nous transmettant l'image de notre mode de vie traditionnel.

Dans la période du parlant, on citera évidemment *Pepo* de Bek-Nazarian (1935), qui décrit les mœurs arméniennes en quelque sorte à leur apogée, avec la famille orientale, le bain, l'église et le marché, qu'on nous montre non comme des ornements mais comme des réalités bien vivantes.

De *Pepo* à *Tejvejik* (1961), il est dif-



ficile de trouver un autre film arménien dans lequel les mœurs décrites ne nous donnent pas l'image d'une vie artificiellement vécue. *Tejvejik* (c'est le nom d'une sorte de ragoût d'abats) s'efforce de recréer le passé et ne fait en réalité que répéter ce qui dans *Pepo* est encore naturel et vraiment vécu. En fait, ce court métrage de A. Manarian est une tentative pour ridiculiser les traditions et il est typique de cette interprétation de la nature et de la psychologie nationales qui se manifeste dans le cinéma arménien des années 60, interprétation

à laquelle se sont manifestement ralliés les réalisateurs dans leur conception du passé de leur peuple. Dans cette phase du développement du cinéma, ce mode d'expression artistique était inconcevable sans un regard en arrière et il s'appuie là sur le lien indissoluble entre le passé et le présent. A ce sujet, il faut se garder de confondre cette conception avec l'interprétation actuelle des questions historiques.

C'est avec *Barev yes em* « Bonjour, c'est moi » (1965) qu'intervient, dans une approche moderne, la première ten-

Westerns de mon enfance, Cuirassé Potemkine, Marins de Cronstadt... La conquête de l'Ouest ; Octobre 1917.

A travers le cinéma américain ou soviétique, entrer dans le siècle.

Dans cette lutte entre les bonnes et les mauvaises images, forger sa morale et trouver ses raisons d'être.

Amour et Haine sur les doigts de chaque main.

Jeanne d'Arc de Carl Theodor Dreyer et de Robert Bresson.

Cinéma muet et parlant qui vous oblige à regarder au dedans de soi. Sans l'aide de personne. La Solitude Comme un Secret qui vous brûle Nuit et Brouillard...

America America...

Histoires du monde entier que l'on retrouve dans ce miroir alors que le nôtre est resté brisé depuis 1915, toujours nié. Sans images mais aussi sans livres, sans théâtre, sans musique sauf celle de la langue parlée; pas de films sinon les récits mosaïques de nos vieillards, comme des rêves.

Pourtant des films existent, réalisés en Arménie Soviétique depuis 1926. Ils ont leur place, même modeste, dans cette histoire du Cinéma qui est aussi l'Histoire des peuples. Pourtant des images existent qui sont le prolongement de nos albums de famille, pourtant les sujets ne manquent pas si nous savons retourner aux sources et écouter et recueillir avec amour les trésors inestimables de notre tradition orale.

Un Cinéma arménien ne peut surgir du néant, il trouve ses racines dans l'âme de son peuple entre ciel et terre, aux quatre vents...

Il a besoin de tous les autres arts pour se développer, mûrir, trouver son style.

Le Cinéma d'Arménie Soviétique reflète certaines tendances.

En diaspora, tout reste à faire mais n'essayons pas de sauter par dessus notre ombre, on risquerait de se perdre, corps et âme.

Jacques KEBADIAN

tative pour retrouver un consensus spirituel et social et un contact avec les racines. Ce film audacieux de Frounzé Dovlatian, aujourd'hui généralement négligé et oublié, montre, dans ses premières images, les regards ardents, impatients, fascinés de la foule pendant un championnat international d'échecs auquel participe Tigran Petrossian, des regards qui suivent la quête du héros du film, se combinent avec cette quête en un faisceau qui nous mène jusqu'aux ruines d'un monastère isolé. Là, le religieux et le savant se trouvent de nouveau réunis et le premier invite le



second, qui erre et a gâché sa jeunesse, à se joindre à eux (lui le prêtre, et un pèlerin son compagnon) autour d'une pauvre table. « C'est la fin de tout ! » répond le savant qui fait cet aveu dans la lumière du crépuscule, face à un horizon qui annonce l'infini. Et il se met en marche dans la plaine où s'élèvent des ruines de monastères.

En 1967, c'est à l'étranger, en Iran, qu'est tourné un film sur le pèlerinage au vénérable monastère de Saint-Thaddée dans ses manifestations intérieures et extérieures, film où se trouvent fixées les premières images que le cinéma arménien ait consacrées au *matagh*, le sacrifice traditionnel. La même année est produit en Arménie, à partir d'un texte d'Aghassi Aïvazian, *Yeranguïun* « Le triangle » d'Henrik Malian ; là, un candide adolescent voit revivre les antiques mystères des forgerons « Mekertitch » (Baptiste).

### Paradjanov

Cette série traditionnelle atteint un sommet éclatant avec *Sayat-Nova - Couleur de la grenade* de Paradjanov, folle création qui fait appel aux premières images du cinéma arménien, celles de 1911, pour évoquer les funérailles du catholico Lazare.

Quel est le mystère de ce film et pourquoi la relique religieuse arménienne la

### « NOUS » en Arménie Soviétique

« Menk » c'est « Nous », le mot en arménien veut dire nous. Pelechian, lui, fait partie de nous. Il ne parle pas de nous; il nous montre, il vit avec nous, dans nous. On sent en regardant les images de « Nous », qu'il nous aime, qu'il est fier de nous, qu'il est profondément marqué par notre déchirement; et par les montagnes volcaniques de notre terre.

Pelechian s'implique entièrement dans nous. Il nous montre un enterrement; et l'image porte le cercueil, comme les bras qui le portent, il est sous le cercueil, puis il est dans et avec la foule qui l'accompagne; Pelechian m'a dit : « un peuple qui sait enterrer ses morts de cette manière, c'est un peuple vivant ».

Tout au long du film et dans un ordre non chronologique, Pelechian raconte notre histoire, son histoire, l'histoire de l'être arménien. Mais pas l'histoire avec des dates, des lieux et des noms; simplement il montre des êtres d'un certain type, dans certains lieux; ces êtres naissent, travaillent, construisent des choses plus grandes qu'eux, pleurent, rient, dansent, se font massacrer, se retrouvent. Un cri déchire le silence des montagnes avec son écho; ce cri c'est : « Menk », Menk, Nous.

Serge AVEDIKIAN

plus populaire, la dextre de saint Grégoire l'Illuminateur, devait-elle apparaître comme dans un rêve de poète ? C'est peut-être le premier long métrage artistique dans lequel on voit sous un jour poétique une relique sacrée, ce qui donne au film sa profondeur, sa force et son mystère.

En 1970 et 1971, de façon tout à fait fortuite, on filme et en Arménie soviétique et en Iran *Heghinar Aghbiur* « La source d'Heghinar », d'après une nouvelle de Mekertitch Armen. Voilà deux films tirés d'une nouvelle fondée sur des interrogations traditionnelles, deux

de l'Arménie d'aujourd'hui est observé en plein jour et sans détour superflu.

### Le court métrage

Au cours des années 70, c'est la production de courts métrages de qualité qui retient l'attention. Parmi ceux-ci, on remarque les films de Vahouni, de Vardanov et de Pelechian. Chez ce dernier, la structure du montage permet à l'image de nous montrer, en l'ornant, l'émotion populaire dans toute son intensité.

Parmi les films de Pelechian, *Menk* « Nous » (1970) est digne de mention car on y trouve un élan poétique que produit la combinaison du cœur et de l'esprit. Il suffit de prendre les deux dernières images du film pour avoir un condensé de *Menk enk mer sarere* « Nous sommes nos montagnes » (1970) d'Henrik Malian et Hrand Matévossian.

En 1973, Pelechian crée *Skizb* « Le commencement », un film de dix minutes à la puissance ravageuse. C'est dans la même période que *Couleur de la Grenade* devient un fruit défendu en Arménie soviétique et, dans la diaspora, dévie de son objectif initial.

En 1975 sort *Yeghanaknere* « Les saisons », peut-être le meilleur film de Pelechian, dans lequel le mouvement s'unit à l'image pour donner l'exemple harmonieux d'un tableau collectif de l'âme nationale. Les bergers poussent le troupeau de moutons pour lui faire franchir une obscure passe de montagne, ils luttent contre les éléments, assistent à une noce traditionnelle, et finalement, chacun tenant un mouton, ils glissent sur une étendue de neige qu'on appelle « notre terre », descendent une pente raide à travers un éboulis de rochers et essayent de sauver leurs montons tombés dans le torrent. Le film s'achève sur l'image d'un jeune pâtre luttant contre le courant, une brebis dans les bras.

Il est opportun de préciser à propos de ce film qu'un des sens du mot *yeghanak* est « façon d'être, exister en étant lié à un point, à un œil, à un joyau, à une source », dans une brève individualisation.

A la même série de courts métrages appartient *Ararman outerord ore* « Le huitième jour de la création » (1979) de Souren Babayan, film de science-fiction qui tente de franchir les frontières du cosmos et ouvre de nouvelles perspectives au cinéma arménien.

Au cours des années 80, celui-ci se



films aux accents différents et dont la comparaison nous livre de nombreux éléments sur les exigences d'expression que recèle, conjointement et parallèlement, l'âme du peuple arménien.

Avec les années 70, le cinéma de long métrage paraît entrer dans une période de répétition et de monotonie. On perd alors l'audace de la décennie précédente. Dans l'ensemble, les films présentent un caractère uniforme mais on remarque aussi des progrès vers l'harmonie et une plus grande maîtrise de la qualité. On peut mentionner *Nahapet* (prénom qui signifie aussi « chef de famille ») de Malian (1977) d'après les récits d'E. Kotchar, dans lequel le drame de la déportation prend un tour poétique et, en dépit de l'insuffisance de l'image, réussit à rendre quelques instants authentiques de la réalité arménienne comme par exemple la rencontre du frère et de la sœur, épisode dans lequel revit « le chant ».

C'est avec la même simplicité sensible qu'est réalisé *Achnan arev* « Soleil d'automne » (1977) de Bagrat Hovhannessian, film tiré d'un récit de Hrand Matévossian et dans lequel l'Arménien

## Programme du Festival du Film Arménien à Epinay S/Seine

**Vendredi 20 janvier à 20 h 30**

Soirée Arthur PELECHIAN

« NOUS »

« LES SAISONS »

« ATOME »

Avec la présence éventuelle du réalisateur

**Samedi 21 janvier à partir de 14 h 30**

DJZVZIK - A. MANARIAN

PEPO - H. BEK-NAZARIAN

ARMENIE 1900 - Jacques KEBADIAN

NAHAPET - Henrik MALIAN

Débat avec Serge AVEDIKIAN et

Jacques KEBADIAN

LE TRIANGLE - Henrik MALIAN

GOOD JOB - W. SAROYAN.

Soirée Arthur PELECHIAN

**Dimanche 22 janvier à partir de 14 h 30**

SANS RETOUR POSSIBLE

J. KEBADIAN/S. AVEDIKIAN

Débat avec les réalisateurs

ST TADDEE - Arby OVANESSIAN

LA SOURCE - Arby OVANESSIAN

Débat avec le réalisateur

SAYAT NOVA - S. PARADJANOV

**Lundi 23 janvier à partir de 12 h**

Faculté de Villetaneuse

Programme PELECHIAN

Débat

« BUVARDS »

J. KEBADIAN/A. KEBADIAN

SANS RETOUR POSSIBLE

J. KEBADIAN/S. AVEDIKIAN

**PROGRAMME VIDEO**

QUE SONT MES CAMARADES

DEVENUS

S. AVEDIKIAN/J. KEBADIAN

COLOMBES ET AVEDIS

S. AVEDIKIAN/J. KEBADIAN

BONJOUR C'EST MOI

Frounze DOVLATIAN

CHOR YEV CHORCHOR

Bek NAZARIAN

**en remplacement**

LE TRIANGLE - Henrik MALIAN

pose de graves questions. Où et à quoi aboutiront ces images qui doivent s'unir dans le cours des créations de l'âme nationale ?

Dans la diaspora, c'est avec l'aide de la télévision française qu'a été réalisé *Sans retour possible* de Jacques Kébadian et Serge Avédikian, film qui fait en partie appel à des idées exprimées jadis par Chahan Chahnour dans son roman *Nahandj arants yergui* « Retraite sans chanson » et qui pose aux Arméniens des questions intéressantes.

Arby OVANESSIAN

# LA FEMME ARMÉNIENNE ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

*Tel est le sujet soumis à la réflexion des participants du 3<sup>e</sup> Congrès de l'I/COM/INTERNATIONAL. Des débats passionnés, des travaux préparatoires fructueux et un constat, celui que « LA » femme arménienne n'existe pas, c'est le rapide bilan que l'on peut tirer de deux journées d'échanges.*

Les 5 et 6 novembre 1983, l'I/COM/INTERNATIONAL a tenu son troisième congrès dans le cadre majestueux du Palazzo Sormani de Milan, à deux pas de la fameuse Piazza del Duomo et de sa flamboyante cathédrale.

L'initiative de ce congrès revient à M. Herman Vaharamian, président de la section arménienne de l'ICOM. Une quarantaine de personnes, des femmes pour les deux tiers, venant d'Italie, d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, ont répondu à son invitation.

Mme Franca Manoukian, psychosociologue, a introduit les travaux des congressistes. Elle a défini la femme et la famille selon les modèles occidental (famille nucléaire, conjugale) et oriental (famille éclatée, élargie). Les débats ont ensuite été ouverts sur trois questions : Qui est la femme arménienne ? A quel modèle familial adhère-t-elle ? Dans quel milieu s'intègre-t-elle ?

Mme Manoukian a également assumé le rôle délicat de modérateur. Elle a conduit les débats d'une main ferme et compétente. Mais son rôle a été d'autant plus difficile qu'à Milan il a une fois encore été prouvé que lorsque l'on touche à l'identité arménienne, et qui plus est à celle de la femme arménienne, la passion et l'émotivité se mettent de la partie.

Sur un tel sujet, en effet, chacun a des éléments à donner, des témoignages à apporter. Chacun se souvient d'une grand-mère, d'une tante qui focalise toutes les angoisses de la naissance. Les images se suivent alors, reflets de rêves ou de la réalité, images contradictoires de femmes soumises ou autoritaires, actives ou passives, stables ou tourmentées. Ces images, en tous cas, sont difficiles à canaliser.

Par contre, tous les participants se



sont accordés pour dire que si un seul trait peut apparaître commun à toutes les femmes arméniennes, c'est leur extraordinaire force de caractère. Cette force de caractère leur a permis, par exemple, de protéger leur famille et de présider à la destinée de la communauté tout entière aux moments tragiques de son histoire.

Au travers de toutes ces images, plusieurs thèmes de recherche ont été dégagés :

- La condition de la femme en Turquie;
- Les images contradictoires de la femme arménienne;
- Le rôle de la femme arménienne dans la perpétuation de la communauté;
- La condition de la femme en Arménie soviétique;
- La femme arménienne et les sentiments extrêmes.

Sur chacun de ces thèmes, des com-

missions se sont formées qui se sont immédiatement réunies séparément pour déterminer les instruments de recherche et mettre au point le programme de travail.

La dernière réunion plénière du week-end a permis d'établir un calendrier fixant à novembre 1984 une réunion des commissions pour faire le point sur l'état des recherches. En novembre 1985, un congrès de synthèse et de conclusion se tiendra dans un lieu encore à déterminer. Les communications qui y seront données feront l'objet d'une publication par l'ICOM.

Les participants se sont quittés dimanche soir avec le sentiment d'avoir fait un pas en direction d'une meilleure prise de conscience. Bien sûr, les éléments apportés par chacun étaient passionnés, fragmentés, mais souvent passionnants. La mise en commun de ces éléments a permis de leur donner une signification plus vaste et qui va au-delà de l'expérience individuelle. Une telle recherche devrait, enfin, enrichir toute la communauté grâce aux données systématiquement recueillies à cette occasion. Elle devrait nous aider également à mieux repérer les spécificités de notre peuple par rapport aux autres.

Catherine KESSEDJIAN

## Appel

Toute personne qui désirerait apporter un témoignage ou des documents sur l'un des thèmes de recherche définis au cours du 3<sup>e</sup> congrès de l'ICOM, est invitée à se faire connaître, par lettre exclusivement, auprès de Catherine Kessedjian, 2, square Henri Delormel, 75014 Paris.

# CRÉATION DE L'ASSOCIATION « SOLIDARITÉ FRANCO-ARMÉNIENNE »

L'association « Solidarité Franco-Arménienne » vient de se créer. Elle se donne pour objectifs de faire connaître le peuple arménien à travers sa culture, son histoire et d'assurer la défense de ses droits nationaux.

L'association se présente comme une structure d'accueil, ouverte aux amis du peuple arménien, à tous les sympathisants de la cause arménienne qui désirent manifester leur solidarité avec ce peuple, son histoire passée et présente. Elle est née dans un contexte mouvant, où des marques d'incompréhension à l'égard de la cause arménienne ont pu être perçues au sein de l'opinion publique française, et il nous a paru nécessaire de renforcer et de développer les liens qui unissent ces deux peuples.

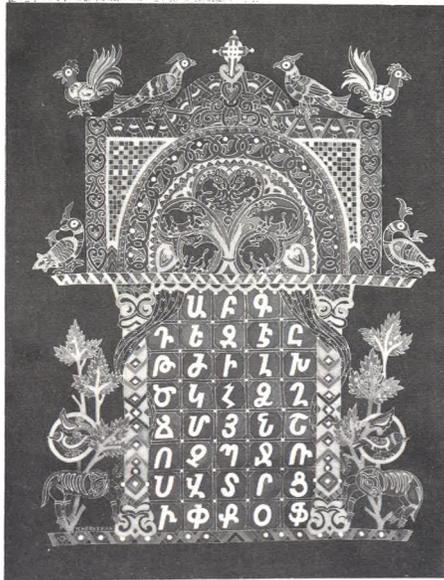
D'ores et déjà, l'association a entrepris un travail d'information auprès des bibliothèques et centres de documentation, en leur faisant parvenir une bibliographie destinée à affirmer la présence arménienne dans ces lieux de culture. D'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment l'édition d'une affiche tirée de l'œuvre d'un peintre contemporain dont le thème puise son inspiration dans le patrimoine culturel arménien.

Nul doute que la connaissance approfondie de notre peuple, de son histoire, de sa culture doivent pouvoir éclairer l'opinion publique sur la réalité arménienne d'aujourd'hui. Notre démarche présente s'inspire aussi de cette logique, lorsque nous affirmons notre volonté de

faire rétablir la vérité historique sur le génocide de 1915. Cette priorité s'inscrit comme un combat de tous les jours pour les Droits de l'Homme; cette conviction, nous entendons la partager avec tous les hommes et femmes épris de justice. Nous garderons toujours en mémoire ce qu'a dit Jean Jaurès, symbole de la solidarité franco-arménienne : « Nous sommes à une époque où l'humanité ne peut pas vivre avec, dans sa cave, le cadavre d'un peuple assassiné ». Ces paroles conservent aujourd'hui encore tout leur sens.

Dans l'immédiat, l'association a

*Affiche créée par K. Tcherkezian  
pour la SFA*



décidé de lancer un appel en faveur d'une initiative française pour la reconnaissance du génocide arménien, au sein des instances européennes. En outre, l'association soutient le projet d'organisation d'une session du Tribunal pour les Peuples sur le génocide arménien ; cette campagne de sensibilisation du monde politique et intellectuel doit inciter les autorités françaises, les élus français à l'Assemblée Nationale et au Parlement Européen, à soutenir toute résolution condamnant le génocide de 1915; car l'année 1984 peut être une année clé pour la cause arménienne.

Deux échéances vont rappeler ouvertement à la communauté internationale ses responsabilités vis-à-vis du problème arménien. D'abord, la présentation probable d'une résolution sur la question arménienne au Parlement Européen ; puis la réunion en juillet-août de la sous-commission pour les Droits de l'Homme de l'O.N.U. qui doit réexaminer le rapport sur la prévention et la répression du crime de génocide et poser le problème de la réinsertion d'un paragraphe mentionnant le génocide des Arméniens.

Tout laisse penser que le travail d'information entrepris aujourd'hui contribuera à aborder ces échéances dans les meilleures conditions et permettra de faire progresser la question arménienne.

95, Rue du Ruisseau - 75018 PARIS -  
Tél. : 606.20.08 - 606.15.90

## APPEL

24 avril 1915. En perpétrant le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement turc imposait sa « solution finale » à la question arménienne. Il entendait ainsi couper définitivement le lien qui unissait le peuple arménien à ses racines, à son histoire, à sa terre. Soixante-huit ans après, les Arméniens attendent toujours que justice leur soit rendue.

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée le 9 décembre 1948 par l'Assemblée Générale de l'ONU, est demeurée à ce jour purement académique. La cour criminelle internationale prévue par cette convention n'a jamais vu le jour. Au surplus, le convention du 26 novembre 1968 sur l'imprescriptibilité du crime de guerre et du crime contre

l'Humanité est également ignorée et n'est pas devenue un instrument effectif de droit international.

Cette carence et le silence des Etats font que les déportations et les massacres menant au génocide des Arméniens sous le gouvernement des Jeunes-Turcs en 1915-1917 ne sont ni reconnus, ni sanctionnés par les instances internationales. Le simple rappel de l'existence de

ce génocide a provoqué, entre 1973 et 1979, l'opposition active de l'Etat turc qui a réussi à en faire disparaître la mention lors de la préparation, par la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, d'un rapport sur « la prévention et la répression du crime de génocide ».

Les Arméniens se trouvent dans la situation qui serait celle des Juifs si l'Etat allemand n'ait, depuis 1945, la rélité du génocide perpétré par les nazis.

Aujourd'hui, si le terrorisme qui a attiré l'attention sur le problème arménien ne saurait y apporter de réponse, le renouveau du sentiment national montre à l'évidence que les Arméniens n'ont pas renoncé à leurs droits.

Il est scandaleux que les dirigeants successifs de la Turquie, loin de reconnaître ce crime contre l'humanité, continuent d'en nier l'existence. A cet égard, le silence des démocraties conforte l'Etat turc dans sa tentative de falsifier délibérément les faits historiques.

Comme l'affirmait François Mitterrand en avril 1981 : « Reconnaître au peuple arménien, au niveau international, le droit à son histoire, est un préalable essentiel à la reconnaissance du fait national arménien. C'est pourquoi, Président de la République, je donnerai à nos représentants aux Nations Unies des instructions afin que, dans tous les textes et résolutions relatifs aux droits de l'homme et des minorités, la vérité historique sur le génocide des Arméniens ne soit plus cachée ».

Depuis cette date, le gouvernement français a certes reconnu officiellement le génocide arménien. Il convient maintenant d'aller de l'avant :

La France se doit de prendre l'initiative de la reconnaissance du génocide arménien par les instances de la communauté européenne, premier pas vers une reconnaissance par la communauté internationale.

Par cette action, la France, qui a si souvent affirmé son attachement aux principes de l'humanisme, de la justice, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, contribuerait à effacer cette tache de la conscience universelle afin que personne ne puisse plus se prévaloir de ce génocide impuni pour commettre de nouveaux crimes contre l'Humanité.

Solidarité  
Franco-Armenienne

# L'U.R.S.S. ET SES SATELLITES

## LE GRAND FRERE

par Hélène Carrère d'Encausse

Auteur très apprécié de *L'Empire éclaté*, où elle évoquait le réveil des nations soviétiques et la menace qu'elles font peser au Kremlin sur le pouvoir central, Hélène Carrère d'Encausse s'efforce à présent de saisir les causes de la domination soviétique sur les pays voisins de l'URSS ainsi devenue le pivot de l'Europe nouvelle, celle du moins qui s'étend de la Baltique à l'Adriatique. Après la victoire de Stalingrad, précise-t-elle, « le cours des événements bascule et la puissance militaire de l'URSS devient l'élément dominant des négociations, des craintes et des projets. Ayant libéré les territoires soviétiques, l'Armée rouge, en 1944, progresse à vive allure vers l'ouest et vers le sud, et quand s'ouvre l'année 1945, elle a déjà occupé la Bulgarie, la Pologne, la Hongrie et partiellement la Yougoslavie, imposé la capitulation de la Finlande, puis, avançant en Allemagne, se prépare à prendre Berlin ».

Nous est alors rappelé combien puissante se révélait déjà, dans l'ancienne Russie, la poussée d'un panslavisme qui, en rapprochant toutes une constellation de peuples, fait du peuple russe leur « frère aîné ». Et l'historienne de se demander : cette Europe communiste vieille de quatre décennies ne serait-elle pas seulement « la variante moderne, dissimulée sous les oripeaux de l'idéologie de Marx, du rêve dominateur de Nicolas 1<sup>er</sup>, le gendarme de l'Europe », pour former seulement « un empire russe plus étendu qu'il ne le fut jamais ? » Eh bien non, ces références anachroniques ne sauraient suffire car l'empire soviétique d'aujourd'hui, comme nous en avertit Soljenitsyne, ce n'est pas la Russie traditionnelle; il se trouve au contraire « au cœur d'un nouveau système, le système communiste mondial » englobant la commu-



Hélène Carrère d'Encausse.

nauté socialiste que forment l'URSS et les Etats européens signataires du pacte de Varsovie ou membres du Comecon, lesquels n'auront de cesse qu'ils se ressemblent comme... des petits frères, et deviennent tous plus ou moins autant de copies conformes de leur despotique grand frère. Ce système d'assimilation forcée, observe l'auteur, est semblable aux poupées russes. Au premier abord il n'y a qu'une poupée et tout paraît simple, mais que l'on ouvre la poupée, et il en sort d'autres poupées nombreuses qui, toutes, répètent la poupée initiale dans ses moindres traits.

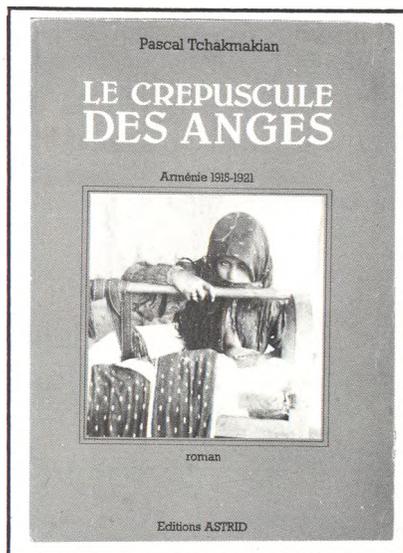
Quel est aujourd'hui le bilan de cette assimilation, brutale ou insidieuse, de l'Europe soviétisée ? Certes, le monolithe ainsi réalisé n'est pas sans failles, mais les rapports entre l'Empire en crise et les « petits frères » satellites ont

# ARMENIE 1915-1921

## LE CREPUSCULE DES ANGES

par Pascal Tchakmakian

Né en France de parents d'origine arménienne, émigré aux États-Unis mais vivant à Paris depuis huit ans, Pascal Tchakmakian, poète, peintre, musicien, auteur dramatique, metteur en scène au théâtre et à la télévision, nous propose ce roman haut en couleur et d'un poignant intérêt documentaire où sont revécues les tragiques heures de l'Arménie entre 1915 et 1921. Roman d'amour et de sang, avec pour décor Marache, une ville d'Anatolie dans laquelle force Kurdes et Tcherkesses furent jadis « importés » par les Turcs. C'est là qu'a vu le jour Aram, ce beau et trop timide jeune homme de dix-huit ans toujours plongé dans les livres... De justesse échappé aux massacres de 1896, le voilà maintenant amoureux de la pulpeuse - mais combien dominante - Araxie dont les yeux sont « aussi profonds que l'infini ». Très pieux (« Dieu est éternel, tout le reste passe... ») Aram, d'abord, s'était demandé s'il ne devait pas se faire prêtre, mais une telle flamme brillait dans son regard que le vartabed Sarkis, « docteur » ecclésiastique, lui avait narquoisement répondu : « Imagine qu'Araxie aille au couvent et toi au monastère, il faudra que je marie un ex-moine à une ex-nonne... »



Dans *Le Crépuscule des Anges* nous est conté le mariage secret et précipité des deux jeunes gens pour faire obstacle à certain officier turc qui s'intéressait trop à Araxie, puis nous les suivons dans leur escalade du bonheur, mais combien de dramatiques embûches vont les attendre quand l'heure du massacre aura sonné ! La substantifique moelle du livre, cependant, est ailleurs, car Tchakmakian se révèle ici un perspicace analyste de l'angoisse. Pour les

Arméniens de Marache, en effet, l'angoisse est là et l'incertitude les ronge, d'où ce proverbe : « Dans l'incertitude, espère le meilleur, mais prépare-toi au pire »... Règne alors une ambiance de fausse sécurité où « la présence de la mort rend celle de la vie plus intense ». A tout instant les gens demandent en frémissant : « Quelle est vraiment la situation ?... Est-ce le massacre que l'on prépare ? » Le mot massacre, observe l'écrivain, « s'intégrait au vocabulaire normal de l'Arménien. Chaque famille avait eu à déplorer au moins un pillage, un assassinat, un enlèvement ou un viol ». Et donnons aussi la parole à ce témoin qui « avait entendu pleurer et gémir des centaines de femmes et d'orphelins, senti l'âcre odeur des fermes brûlées et vu les cadavres pourrissant au soleil ».

L'attachant roman sera suivi d'un deuxième tome intitulé *Les Exilés 1921-1947*, le tout formant ainsi une saga arménienne qui est la plus complète à ce jour. Pour la première fois, précise l'auteur, il traitera, en langue française, des années d'exil, de survie et d'intégration des réfugiés arméniens « apatrides », « ce peuple millénaire disséminé aux quatre coins du monde comme des graines jetées au vent ».

« évolué dans une direction qui n'est pas seulement centrifuge, marquée de conflits successifs, mais aussi centripète, évoluant vers une intégration incontestable. Car entre eux s'est créée malgré tout, sinon la volonté, du moins l'habitude de vivre ensemble ». De tout cela, il résulte que « la masse imposante du pacte de Varsovie pèse lourdement sur l'Europe. Le contrôle rigoureux du triangle de fer auquel Moscou a accordé la priorité absolue dans le quart de siècle

écoulé met sa partie la plus riche économiquement à portée des convoitises de l'URSS, et cette proximité suffit à rendre l'Europe vulnérable ». Quel contraste avec l'Europe des démocraties, laquelle se caractérise bien plutôt par « les incertitudes et le manque de conviction à se défendre ».

Il arrive enfin que, dans cet ouvrage d'une grande rigueur intellectuelle et magistralement charpenté, Hélène Carrère d'Encausse cède au délassément de

l'anecdote : c'est Staline (l'oncle Joë) au plus fort de ses démêlés avec la Yougoslavie, s'écriant : « Que je bouge le petit doigt et Tito s'effondre ». C'est encore Staline lorsqu'il constate crûment qu'introduire le communisme en Pologne est une tâche aussi ardue que de « mettre une selle à une vache ». (Hélène Carrère, d'Encausse, *Le Grand Frère*, Flammarion)

Le Breton Grandmaison

## Une nouvelle association

Suite à une réflexion sur la situation actuelle des Arméniens, et en réponse à une demande quasi constante d'informations sur la vie culturelle de la diaspora à travers le monde, nous avons cru nécessaire de mettre en place une association artistique.

Celle-ci aura pour but, entre autre, de promouvoir la vie artistique en diaspora sous forme d'expositions de peinture et de sculpture, d'animation artistique, d'édition d'ouvrages, etc.

Malheureusement, nous sommes chaque jour confrontés à un manque d'information tant au niveau professionnel qu'individuel.

Pour surmonter le problème de correspondance, nous nous permettons de vous écrire afin que vous nous apportiez votre aide pour le bon déroulement de notre travail.

Dans un premier temps, nous nous sommes fixé pour but de contacter les artistes peintres, sculpteurs, photographes arméniens à travers le monde.

Nous espérons votre collaboration afin de nous communiquer les noms des artistes peintres, sculpteurs, photographes de votre communauté et nous donner un moyen de les contacter, soit directement en nous transmettant leurs adresses personnelles, soit en nous faisant parvenir les noms et adresses des galeries dans lesquelles ils ont l'habitude d'exposer.

Nous souhaiterions compléter définitivement notre liste d'artistes avant le 15 décembre 1983, afin de mettre en route la suite du travail.

SEFERIAN J.P.

B.P. 42 - 94140 ALFORTVILLE  
France

## La Maison de la Culture Arménienne de Décines

organise une série d'activités nouvelles : cours de cuisine arménienne, gymnastique, danses traditionnelles et de caractère.

En outre, la troupe théâtrale de la MCAD donnera le dimanche 22 janvier à 15 h 30, dans la salle de la mairie du

6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, 33 rue Bosuet, Lyon 6<sup>e</sup>, au profit de Radio-Arménie, une représentation du *Fou* dans une mise en scène de Vahé Zékian.

Enfin, Krikor Beledian donnera une série de conférences sur Missak Medzarents, Vahan Terian, Lévon Chanth, Yéghiché Tcharents, Vazken Chouchanian et Hratch Zartarian qui auront lieu les samedis 14 janvier, 25 février, 17 mars, 5 mai, 9 juin et 30 juin à la MCA de Décines, 15 rue du 24 Avril 1915, 69150 Décines - Tél. : (7) 849.42.97, où l'on pourra obtenir tous renseignements complémentaires.

## Jeanne Gallon et Nazareth Bedikian décorés de l'Ordre national du Mérite

M. Joseph FRANCESCHI, Maire d'Alfortville, Secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, a remis les insignes de l'Ordre national du Mérite à deux très sympathiques figures de la communauté d'origine arménienne d'Alfortville, Mme Jeanne GALLON et M. Nazareth BEDIKIAN, qui se sont particulièrement illustrées dans le domaine des œuvres sociales et culturelles. Devant une assistance nombreuse d'amis des récipiendaires, le premier magistrat vanta leurs qualités de cœur et leur action en faveur de leurs semblables ainsi que des associations et de la ville d'Alfortville tout entière.

## Réveillon de la JAF-UCFAF

le 31 décembre 1983  
de 21 h 30 à l'aube  
CENTRE COMMERCIAL  
LES CAYOLS  
SALLE LE FERRY  
5, avenue William Booth  
13012 MARSEILLE  
Animation : DISCO-TERZELEC  
Prix : 350 francs  
Réservation : 16 (91) 53.27.48  
16 (91) 76.20.11  
(Téléphoner dans l'après-midi)  
16 (91) 08.10.38  
après 21 heures

## Animation audiovisuelle UGA-ARDZIV



Le Dr Marcel Demirdjian organise le 23 janvier 1984 à 21 heures au Centre Culturel - Eglise du Prado à Marseille une soirée de projection de diapositives sur le thème : La communauté arménienne de Marseille.

Cette projection montrera de très nombreux aspects de la vie communautaire de Marseille depuis dix ans et l'inscrit dans le cadre d'une mémoire photographique collective de notre communauté. Elle mérite d'être vue. Le bénéfice de cette soirée sera affecté à un fond pour l'achat d'un local qui servira de siège et de lieu de réunion aux joueurs, dirigeants et amis de l'UGA-ARDZIV, et nous pourrions dire à cet égard que grâce aux sommes déjà collectées l'achat de ce local situé à Beaumont (Marseille) est en vue.

Venez nombreux, l'entrée est libre.  
Le Comité UGA-ARDZIV

Sirarpie Ter Nercessian  
**LES ARMÉNIENS, HISTOIRE  
D'UNE CULTURE**  
(nombreuses photographies  
en couleur)

LES ARMÉNIENS :  
**HISTOIRE  
D'UNE CULTURE**

Sirarpie Ter Nercessian



ÉDITIONS PARENTHESES COLLECTION ARMÉNIENS

# MOTEL MONT ARARAT

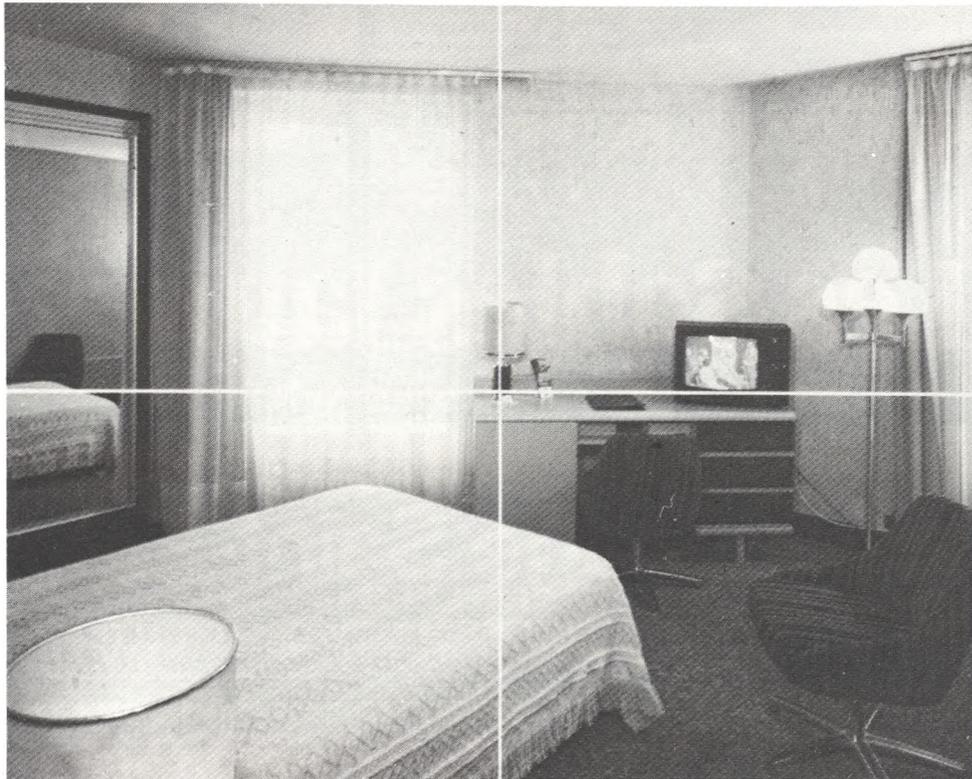
Situé sur l'Autoroute de l'Aéroport

*Mr YEZEGUELIAN*

ABIDJAN COTE D'IVOIRE

**LOCATIONS MEUBLEES AU MOIS**

avec: Refrigerateur Televiseur Climatiseur Kitchnette Mobilier moderne Telephone



**Appartement: 3500 F (PAR MOIS)**

**Studios: 2800 F**

Electricité comprise

**2 Restaurants - Night Club -**

**Banque - Pharmacie**

**TEL direct (225)35 26 13-35 49 94**

NOMBREUX VOLS QUOTIDIENS : AIR AFRIQUE - UTA - SWISSAIR - SABENA - ALITALIA

ABIDJAN LA PERLE DE L'AFRIQUE NOIRE

# VIVRE AU CALME

à St-Julien, entre villas et jardins

## REZ DE JARDIN

4 pièces 87,60 m<sup>2</sup> hab.  
+ loggia 6,80 m<sup>2</sup>  
110 m<sup>2</sup> de jardin privatif  
+ cave

757.000 F  
(PRÊTS CONVENTIONNÉS)

## 3<sup>e</sup> et dernier étage

Studio 22,66 m<sup>2</sup> hab.  
+ mezzanine 17 m<sup>2</sup>  
à aménager

Prix au 1.11.83

## AVEC PRÊTS CONVENTIONNÉS

2 pièces 48,16 m<sup>2</sup>  
+ loggia 11,88 m<sup>2</sup>  
394.000 F au 1<sup>er</sup>  
ou 454.000 F au R.d.C.  
avec 36,70 m<sup>2</sup>  
de jardin privatif  
ou 570.000 F au 3<sup>e</sup>  
avec mezzanine 34,23 m<sup>2</sup>  
à aménager.

## livraison immédiate

Studios, 2, 3 et 4 pièces  
dont certains avec  
Jardins Privatifs  
ou mezzanines à aménager.

## IMMEUBLE DE STANDING

dans un parc clos  
pour la tranquillité  
des petits et des grands



Une réalisation

**gestimo**

0111111111

# Les Sables Jaunes

18-22, chemin des Sables-Jaunes - 13012 Marseille (par la rue Charles-Kaddouz)

V·A·G

## Garage Saint-Eutrope

AIX-LES-MILLES (proximité EUROMARCHÉ)

CONCESSIONNAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN ET AUDI  
Responsable Commercial J. BARSAMIAN

Audi

ՎՅՆՏ յԱԴ  
յԱԿՆՅԱԴԶ

ԵՒ ՍՈՒՐԲ  
ՅԷՈՒԷԴ



*Joyeux Noël*

*et*

*Bonne Année*



Tel (42)

201408

ENEZ "LES DECOUVRIR" - ouvert le samedi

Fonds A.R.A.M

**Nos annonceurs nous aident : Aidez-les en les consultant - Merci -**

- Demande d'emploi ..... gratuit
- Offre d'emploi ..... 30 F la case de 4/5 lignes
- Immobilier, Rencontres, Divers ..... 50 F la case de 4/5 lignes

**armenia**

Particulier vend Appt. F4 - Parc  
Kallyste - Derrière HOP-NORD - 1<sup>er</sup>  
étage - 13015 Marseille - Tél. 67.48.69

**LE CAUCASE**

restaurant arménien



**PLATS CUISINES A EMPORTER**

62, cours Julien - Marseille (6<sup>e</sup>) - Tél. : (91) 48.36.30

**TAVI-VIANDES**

Fabrication artisanale de  
Soudjoc et Basterma

*Prix spécial pour Association  
Prix de gros pour Revendeur*

53, Av. de St-Jérôme - 13013 Marseille - Tél. (91) 66.30.52

Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation

**Entreprise PASCALE**

*le spécialiste de la très belle Salle de Bain*

Tél. (91) 66.06.14

*Remise aux lecteurs d'Arménia*

Entreprise de Maçonnerie

**Robert FAURE**

Construction et Rénovation de  
VILLAS et APPARTEMENT

Tél. (91) 68.22.75

*Remise aux lecteurs d'Arménia*

**ORION**

**SPORTSWEAR**

PARIS 16<sup>e</sup>

COURBEVOIE

ISSY-LES-MOULINEAUX

MALAKOFF

**LEVI'S - WRANGLER - NEW MAN  
LOIS - BUFFALO - LEE**

# 524td



**Le moteur de la nouvelle  
BMW 524td pose un  
jalón dans l'histoire de  
BMW. Et ailleurs.**



**GARAGE CONTINENTAL**  
**Albert DEPPOYAN**  
concessionnaire exclusif

8, Av. de Lattre de Tassigny Aix-en-Provence - Tél. 23.24.33  
**APRES VENTE :**  
Celony Quartier des Platrières Aix-en-Provence - Tél. 21.19.14

Fonds A.R.A.M